

2017

Observatoire Économique et Social

Le Porge - Gironde - 33680



Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

CAMINADE Corentin
LE MEIL Malo
ROUFFETEAU Sabine
SABBAHI Omaima



Sommaire

Remerciements	6
Introduction	8
1) L'évolution de la commune du Porge	9
a) La forêt, une ressource incontournable.....	9
b) L'héritage de la MIACA	10
c) Une dynamique de développement particulière	11
Présentation de la mission	14
Présentation de la méthodologie	16
Société	26
1) Population porgeaise	27
a) Évolution démographique de la commune	27
b) Profil de la population	28
c) Ancienneté sur le territoire	31
2) Activité et emploi	35
a) Forte dépendance économique	35
b) Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage.....	35
c) Catégories socioprofessionnelles (CSP).....	36
3) Niveau de vie	39
a) Revenu médian et indice de Gini.....	39
b) Salaires et revenus d'activité	41
4) Logement	44
a) Le parc immobilier du Porge	44
b) Les logements sociaux.....	45
5) Accès aux soins, à la culture et au numérique	48
a) Accès aux soins	48
b) Accès à la culture.....	51
c) Accès aux équipements sportifs	52
d) Accès au patrimoine naturel	53
e) Accès au numérique	54
6) Mobilité et déplacements	56
a) Flux de déplacements domicile-travail.....	56
b) Flux de déplacements domicile-lieu de scolarisation	59
c) Flux de déplacements en transport en commun.....	60
d) Mobilité douce.....	62
7) Tissu associatif	65
a) Typologie des associations	66
b) Les adhérents et bénévoles	66
c) Difficultés et besoins	68
d) Perspectives d'avenir.....	69

Aménités environnementales72

1) Le patrimoine naturel	73
a) Les espaces naturels à proximité	73
b) Importance et évaluation de la qualité de l'air	74
c) Importance et évaluation de la qualité de l'eau	75
d) Importance et évaluation de la qualité du patrimoine naturel.....	77
2) Le patrimoine paysager	80
a) Importance et évaluation de la qualité paysagère.....	80
b) Organisation du bâti : un parcellaire en mosaïque	81
c) Une commune qui œuvre pour la préservation de l'environnement.....	83
3) Un cadre de vie privilégié	89
a) Appréciation de la qualité du cadre de vie	89
b) Connaissance et utilisation des aménagements réalisés par la commune.....	90
c) Fréquentation des espaces naturels.....	90

Tissu économique98

1) Structure du tissu économique local	99
a) Les secteurs d'activités.....	99
b) Les statuts juridiques choisis par les entreprises locales	101
2) Le dynamisme économique	103
a) Un taux de chômage inférieur à la moyenne	103
b) Les résultats économiques	103
c) Les créations d'entreprises	104
3) Les micro-entrepreneurs	109
a) La loi Pinel	109
b) Désintéret marquant pour le régime du micro-entrepreneur à l'échelle départementale. 109	
4) Ancienneté des établissements	112

Fiscalité114

1) La fiscalité des ménages	116
a) Les produits perçus par le secteur communal.....	116
b) Les taux des taxes ménages dans le secteur communal.....	117
c) Montant des impôts locaux pour les ménages	124
2) La fiscalité locale des entreprises	127
a) Baromètre de la fiscalité locale	127
b) La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	1279
c) La collecte et le traitement des ordures ménagères (REOM, TEOM, déchetterie)	133
3) Le potentiel fiscal et financier de la commune du Porge	137

Tourisme142

- 1) **Le Porge, une commune littorale à part**..... 143
 - a) Notion de saisonnalité 143
 - b) Des offres d’hébergements touristiques 144
- 2) **Le site du Gressier, un enjeu touristique important** 152
 - a) Le Gressier, plage naturelle la plus fréquentée de Gironde..... 152
 - b) ... qui doit faire face à de nombreux défis 154

Annexes156

- **Lexique**
- **Questionnaire habitants**
- **Questionnaire associations**
- **Questionnaire établissements**
- **Table des illustrations**
- **Bibliographie**
- **Base de données**

Remerciements

Nous tenons à adresser nos remerciements à la mairie du Porge pour nous avoir accueillis et accordé cette opportunité de stage. Travailler au sein d'une collectivité territoriale aussi dynamique est une expérience formatrice pour notre avenir professionnel.

Tout d'abord, nous souhaitons remercier M. le Maire Jésus VEIGA de nous avoir fait confiance pour cette étude.

Ensuite, nous adressons nos remerciements à notre maître de stage Valentin DÉSIÉ (collaborateur de cabinet à la mairie du Porge) qui nous a encadrés et soutenus tout au long de notre expérience en nous accordant une grande partie de son temps et en partageant son expertise au quotidien.

D'autre part, nous tenons à remercier M. Frédéric MOREAU (élu au conseil municipal), et Mme Sabine LOPEZ (Directrice Générale des Services) pour nous avoir guidés et apporté la connaissance nécessaire à la réalisation de notre stage.

Nous adressons également nos remerciements à notre tuteur de stage M. Raphaël BOULAY, pour son suivi et ses conseils.

De plus, nous souhaitons remercier tous les membres du comité de pilotage qui nous ont guidés et conseillés. Nous pensons notamment à M. Pierre CHAPSAL (expert et maître de conférences), pour tous ses précieux conseils.

Nous adressons également nos remerciements à toutes les personnes qui nous ont aidés à acquérir certaines informations nécessaires à notre analyse, et qui ont donc contribué au bon déroulement de notre stage comme M. Éric BONNIER et Mme Marjorie FABRE du réseau Transgironde, Mme Valérie BIGINI (chargée de mission à la communauté de communes de la Médullienne), M. Fabien BOUDOU de la SAUR (Société d'Aménagement Urbain et Rural).

Nous tenons aussi à remercier l'ensemble des élus municipaux, l'équipe administrative et l'équipe technique de la mairie du Porge, pour nous avoir accueillis et offert l'opportunité de découvrir le territoire porgeais.

Enfin, nous tenons à remercier tous les administrés, artisans, commerçants et présidents d'associations qui ont contribué à la réalisation de notre étude.

Introduction

Le Porge est une **commune littorale** du sud-ouest de la France située en Nouvelle-Aquitaine, dans le département de la Gironde et appartenant à la communauté de communes de la Médullienne. Localisé au nord du bassin d'Arcachon, première commune du pays Médoc, le Porge bénéficie d'un **patrimoine environnemental** très fort (cf. Fig.1). En effet, en plus de ses 13 km de littoral et de ses dunes, le Porge, dont la superficie totale s'élève à 149 km², comprend 100 km² de forêts de pins.

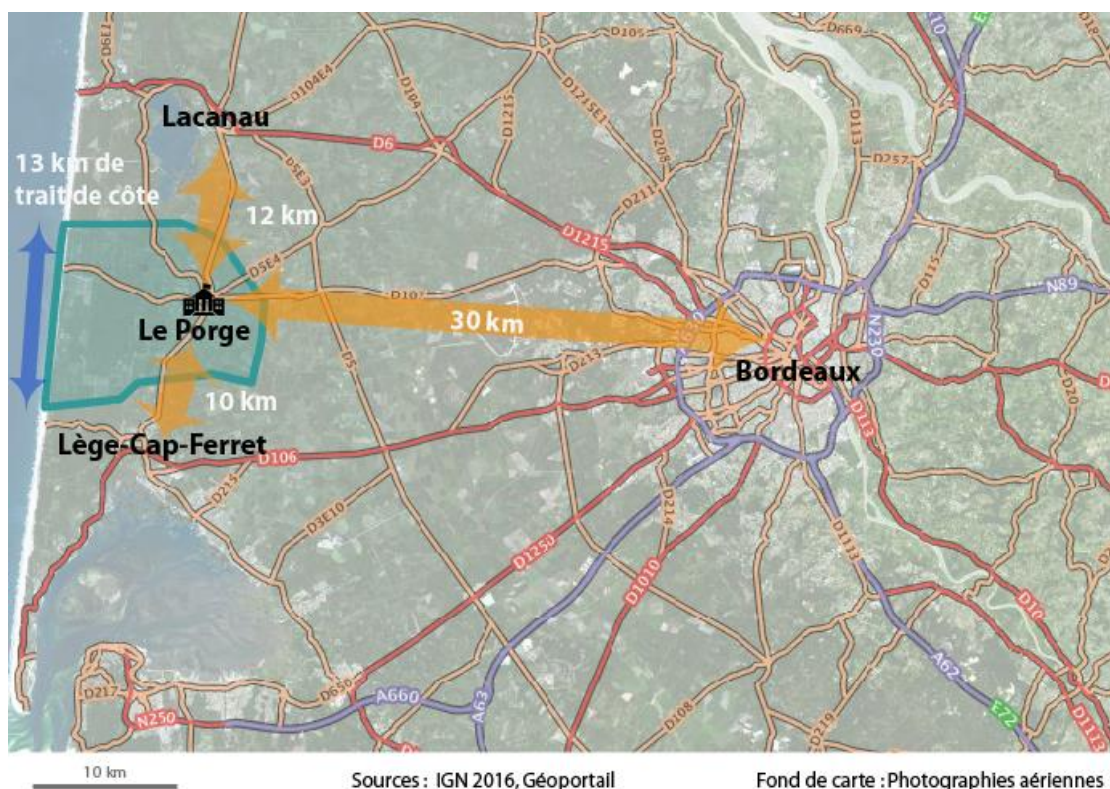


Figure 1. Localisation de la commune du Porge

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

Ce rapport est présenté en trois grandes parties. Dans un premier temps, sera abordé le thème “société”. Cette première partie exposera des constats sur la situation sociale du territoire. La population porgeaise, l’activité et l’emploi, le logement, le niveau de vie, le tissu associatif, l’accès aux soins, à la culture et au numérique, la mobilité et les déplacements font partie des sujets qui seront étudiés. Ensuite, sera présentée la partie “aménités environnementales” qui amènera des éléments d’évaluation des patrimoines paysager et naturel, et du cadre de vie local. Enfin, une dernière partie sera consacrée au tissu économique du Porge, à la fiscalité et au tourisme.

1) L'évolution de la commune du Porge

a) La forêt, une ressource incontournable

Durant le Moyen-Âge, le bois des forêts était exploité pour les constructions. Leur résine et leur poix étaient également utilisées pour calfater les navires. À partir du XIX^{ème} siècle, Brémontier initia dans le bas Médoc des travaux de **fixation des dunes par plantations de pins maritimes**. En effet, le territoire souffrait de “l’envahissement des sables de la mer”. Ces plantations furent très mal accueillies par la population puisque l’implantation de la forêt gênait l’élevage du bétail. Les paysans ne savaient pas comment exploiter la forêt ce qui impactait négativement leur réserve potentielle de nourriture. En 1857, Chambrelent, incitateur à la plantation des pins, permit finalement à la forêt de s’étendre. Le **gemmaage des pins** pour recueillir la résine devint alors le support d’une **nouvelle industrie**.

Avant l’ensemencement des dunes, l’élevage du bétail et la chasse étaient les uniques ressources des habitants du Porge. La politique de reboisement mise en place entraîna alors la **création de routes agricoles** (évacuation du bois abattu...) qui désenclavèrent les hameaux et les villages. L’exploitation des pins et de leur résine s’était alors développée pour atteindre son paroxysme dans les années 1930 (cf. Fig 2). Le Médoc s’était ainsi doté de nombreuses scieries et distilleries de résines et avait créé de nombreux emplois (résiniers, bûcherons...). Néanmoins, suite à l’apparition des résines synthétiques, l’industrie florissante cessa peu à peu son activité. À l’heure actuelle, un nouveau procédé de gemmage est en essai sur la commune, l’avenir nous dira si cette activité relancera cette industrie jusqu’alors oubliée (cf. Fig 3).

En définitive, les pins ont eu un triple rôle pour la commune du Porge. Tout d’abord, ils ont permis de fixer la dune, tout comme la plantation de gourbet, plante herbacée capable de se fixer sur les sables mouvants et capable de supporter des conditions extrêmes (sécheresse, gel, vents violents ...). Les pins ont également assaini le sol et ont créé une nouvelle dynamique. L’ensemencement des dunes en pins maritimes et des marais sont à ce jour les plus importants progrès accomplis au Porge.



Figure 2. Résinier pratiquant une saignée
Source : Wikipédia



Figure 3. Nouvelle technique pour extraire la résine
Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

b) L'héritage de la MIACA

Afin de promouvoir le tourisme sur la côte aquitaine, la **MIACA** (Mission Interministérielle d'Aménagement de la Côte Aquitaine) a été créée par l'État en 1967. Ce dispositif visait à **développer le littoral aquitain tout en préservant son équilibre, à la fois humain, urbanistique et environnemental**. La MIACA avait pour objectif de “*densifier les espaces urbains et conserver de vastes espaces de nature*” (PLU du Porge, 2017). Les différentes zones d'équipements, d'activités et de protection naturelle voulues par la MIACA ont alors été réparties de manière hétérogène sur le littoral, celui-ci étant découpé en 9 Unités Principales d'Aménagement (UPA) et en 7 Secteurs d'Équilibre Naturel (SEM). La commune du Porge, classée SEM, était alors considérée comme une “*zone naturelle à préserver pour constituer une coupure d'urbanisation entre Lacanau et le bassin d'Arcachon*” (Mairie du Porge). En effet, à cette époque, la commune du Porge était encore un petit village rural. La MIACA avait alors eu la volonté d'en faire une **enclave verte** de la côte médocaine. Depuis février 2014, le Conservatoire du Littoral a, par ailleurs, acquis 1 585 hectares de côte dans le but de protéger le territoire, entretenant ainsi son **isolement** et diminuant encore les perspectives d'évolution touristique, certains sites comme celui du Gressier étant qualifié de zone de non-urbanisation.

Depuis la mission de la MIACA, seuls quelques aménagements ont été autorisés le long du littoral. Celle-ci a ainsi approuvé la création d'un village, celui de la Jenny. Un camping municipal, un parking aménagé le long de la côte et des cafés et restaurants démontables ont eux aussi été acceptés par la MIACA.

En préservant son côté naturel, le Porge s'est différencié de Lacanau, commune voisine, et n'a pas bénéficié des mêmes retombées économiques. En effet, **la commune ne parvient pas à attirer de nouveaux touristes** et ce malgré les offres d'hébergements présentes. Étant située non loin de la métropole bordelaise, la commune du Porge bénéficie de l'arrivée de nombreux **excursionnistes** mais ne perçoit que peu, voire **aucune recette touristique**. Étant classé en SEM, le Porge n'a pas hérité de la même notoriété que Lacanau. En voulant préserver la richesse naturelle du Porge, **la MIACA a restreint sa vocation touristique**.

Les principes de la MIACA furent étendus à l'ensemble du territoire français à travers la loi littoral de 1987. En conséquence, la MIACA, devenue obsolète, disparaît en 1988. Aujourd'hui, plusieurs actions sont menées, notamment en ce qui concerne le **développement durable** et la **conservation des espaces naturels**, tous deux propices au développement touristique.

Actuellement, les **plans plage** viennent soutenir les actions passées de la MIACA. Ces derniers ont pour objectifs d'assurer la sécurité et la protection des personnes, de garantir la préservation des espaces naturels, d'assurer la gestion environnementale du site, de développer et d'encourager les modes de déplacements doux. En effet, face à l'**attractivité croissante** de la région et à l'afflux touristique excursionniste, les plages girondines voient leur fréquentation exploser. La municipalité du Porge a ainsi décidé de supprimer certaines places de parking.

Même si cela peut paraître contradictoire à l'augmentation des flux, la commune du Porge souhaite par cette action réduire les impacts environnementaux et augmenter la sécurité de la population présente sur les lieux. De plus, cela s'inscrit dans une perspective de développement durable qui incite les excursionnistes à utiliser les moyens de transport en commun mis en place. Enfin, des études concernant des modèles prédictifs des flux et des conditions de baignade sont encore en cours.

c) Une dynamique de développement particulière

Située dans le Pays Médoc et au nord du Bassin d'Arcachon (cf. Fig. 4), la commune du Porge bénéficie d'une dynamique particulière. Sa situation d'entre-deux, couplée aux actions de la MIACA et au fait que le Porge constitue la seule commune de la Médullienne à être littorale (cf. Fig. 5), en font une zone à part.



Figure 4. Localisation d'entre-deux du Porge
Source : Alainpierreconstruction

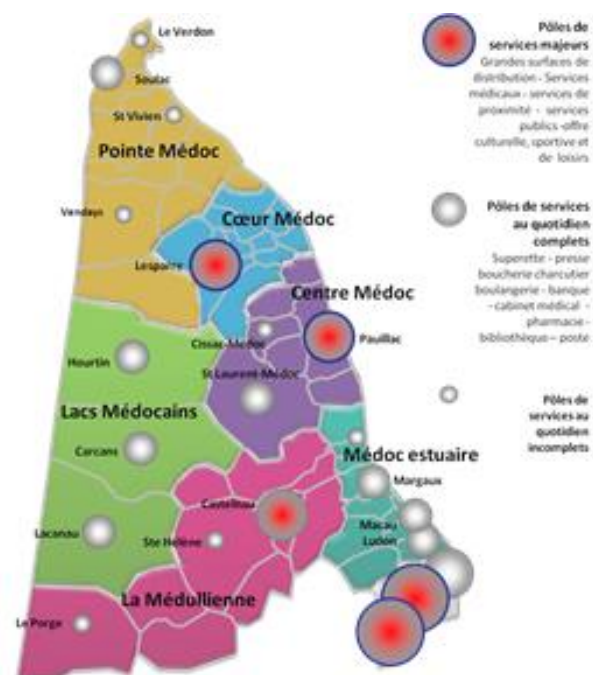


Figure 5. Le Porge, spécificité de la Médullienne
Source : Pays-Médoc

La volonté de la MIACA de faire du Porge une enclave verte, un territoire préservé, explique son caractère spécifique vis-à-vis des communes frontalières, d'autant plus que la municipalité souhaite perpétuer cette politique **en faisant du développement durable son fil conducteur**. À l'échelle du SMERSCOT (Syndicat Mixte pour l'Élaboration, la gestion, la Révision du Schéma de Cohérence Territoriale), la commune du Porge est classée comme "station nature" c'est-à-dire comme une ville à la fois touristique et résidentielle à très forte fréquentation touristique. Aujourd'hui, le Porge s'apprête à vivre une **nouvelle mutation** pour

répondre aux défis qui l'attendent. Néanmoins, la commune se doit de rester fidèle à sa ligne de conduite qu'est la sienne c'est à dire une **ville tournée vers la nature**.

La principale spécificité de la commune repose donc dans ses **atouts environnementaux**. En effet, ses communes avoisinantes se sont elles tournées vers le développement touristique (cf. Fig. 6). Le Cap Ferret est ainsi devenu une station balnéaire renommée de la Côte d'Argent.

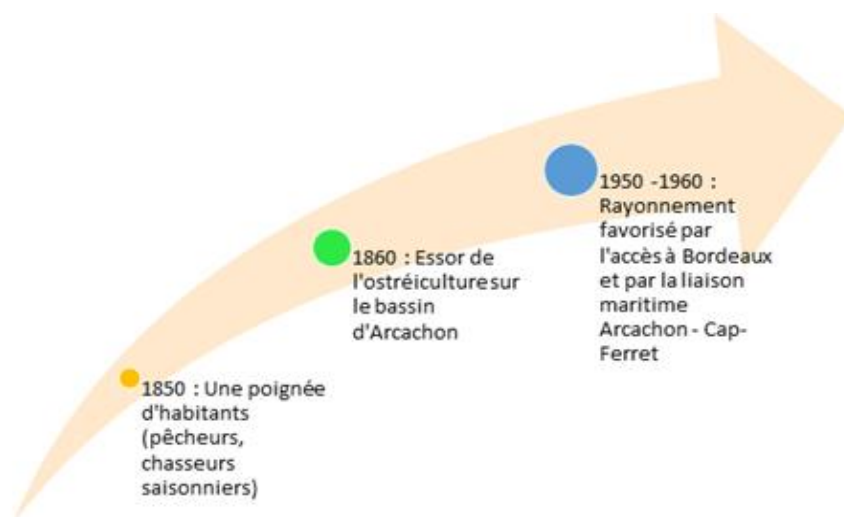


Figure 6. Développement simplifié du Cap-Ferret

Source : Wikipédia (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

La ville de Lacanau Océan s'est quant à elle tournée vers le tourisme de masse. Aujourd'hui considérée comme le principal pôle touristique du littoral, la commune de Lacanau prospère grâce au développement d'activités de loisirs (cf. Fig. 7).

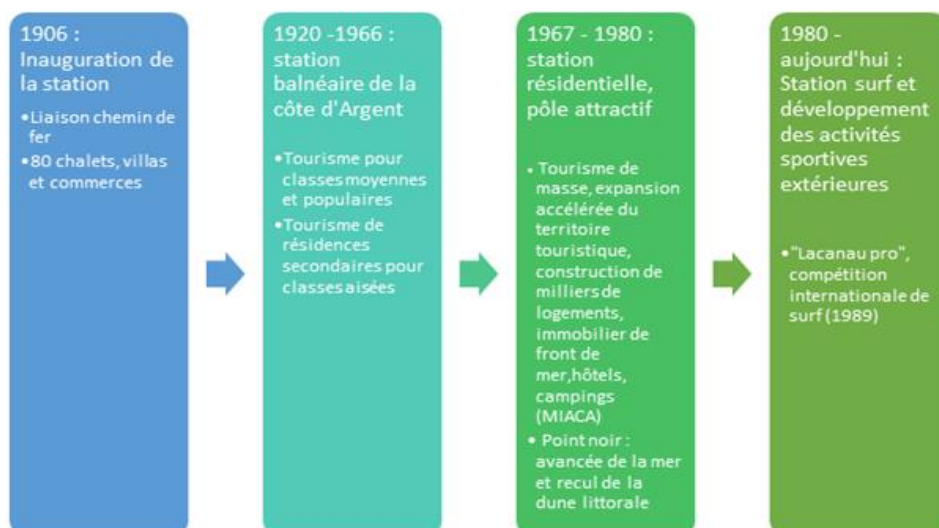


Figure 7. Développement simplifié de Lacanau Océan

Source : Jean-Pierre Augustin, "Lacanau-océan : vers une station touristique de troisième génération", Sud-Ouest européen, 29/2010, 43-52 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Présentation de la mission

Après avoir récemment finalisé son Plan Local d'Urbanisme (PLU) et son Agenda 21, la commune du Porge se lance dans la réalisation d'un **Agenda 21 de deuxième génération**. En effet, la première génération présentait des manques, notamment au niveau des thèmes relatifs à l'économie et au social. Ce travail s'inscrit donc dans la **poursuite des travaux** déjà réalisés en y apportant la **dimension humaine, humaniste et sociale**.

L'Agenda 21 de première génération, axé autour de l'environnement, fournissait des préconisations au sujet de la préservation et de la valorisation des écosystèmes et des ressources naturelles et œuvrait pour le développement durable. Afin de rétablir l'équilibre avec les axes économiques et sociaux, nous nous sommes vus confier la mission d'alimenter **l'Observatoire Économique et Social mis en place** par la commune du Porge. L'objectif du travail consiste ainsi à proposer au maire et aux élus un **outil modulable de diagnostic**, de prospective et d'aide à la décision politique. En effet, l'Observatoire Économique et Social a pour but d'aider la municipalité à la **coordination des actions politiques de développement** tout en réduisant les inégalités socio-économiques.

Notre travail s'appuie sur la collecte et l'analyse de données statistiques, ainsi que sur la consultation des acteurs du territoire. Afin d'étudier le dynamisme de la commune, une analyse économique a donc été réalisée en partenariat avec l'ensemble des agents concernés (artisans, commerçants, industriels...). En ce qui concerne le bien-être habitant et la cohésion sociale, une autre étude a été effectuée. À partir des enjeux de développement économique et de développement social identifiés, des orientations stratégiques sont données.

Outre notre travail lié à l'Agenda 21, nous avons eu pour mission de mettre en place un système de **méthodologie duplicable**. En effet, les études et comptes-rendus effectués au cours du temps sont souvent inexploitable au bout de quelques années. Cet exercice doit donc permettre à la municipalité de **mettre à jour** aisément les données recensées. Ainsi, le travail effectué s'inscrit dans une dynamique de longue durée. Enfin, il doit être exploitable, notamment pour les petites communes qui souhaitent réaliser leur propre Observatoire Économique et Social. En plus d'assurer sa **pérennité**, nous devons donc nous assurer de sa bonne compréhension afin d'en faire un **modèle**.

Présentation de la méthodologie

Afin de mener à bien notre mission, une méthodologie a été mise en place. La première phase de notre travail a consisté à **collecter des informations** statistiques sur la commune en étudiant les différentes sources à disposition. En parallèle, nous avons étudié l'ensemble des rapports et des documents officiels que nous a fourni la municipalité.

Après avoir **rassemblé les différentes données** trouvées sur internet et contacté l'ensemble des organismes concernés, nous avons répertorié l'ensemble de nos sources dans une **base de données** unique (cf. [Annexes](#)). Celle-ci nous a permis de classer chaque document en fonction de son thème et de son contenu. De plus, comme demandé dans le cahier des charges, cette base de données peut être mise à jour facilement et dupliquée. Enfin, pour compléter notre travail préliminaire, nous avons réalisé différents **questionnaires**. En effet, nous avons souhaité connaître l'avis de la population, celle-ci étant au cœur de notre sujet. Nous avons ainsi créé **un questionnaire pour les habitants de la commune, un questionnaire pour les associations et un questionnaire pour les artisans, commerçants et entreprises**. La méthodologie suivie pour cette partie de notre travail est présentée plus tard dans ce dossier.

En plus de cela, la première phase de notre travail a été de comparer et confronter nos résultats avec d'autres communes de taille similaire. Nous avons également fait des comparaisons à différentes échelles de territoire (intercommunale, départementale, régionale, nationale) afin de **placer le Porge dans un contexte plus global**. Cela nous a permis d'avoir une **vision plus objective** de la commune.

La méthodologie suivie lors de notre première phase d'avancement est récapitulée ci-après (cf. [Fig. 8](#)) :

Collecter	Se renseigner	Comparer
<ul style="list-style-type: none"> - Rassembler les différentes données (sites internet, documents officiels...) - Identifier les différentes sources utiles via une base de données (<i>Insee, PLU, Urssaf...</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - Demander des informations aux différents organismes (<i>A'Urba, Littoral Aquitain, Girondescopie, Irstea, Transgironde ...</i>) - Réaliser différents questionnaires et entretiens (habitants, entreprises, commerçants, associations ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Comparateur de territoires - Travailler à plusieurs échelles (communale, intercommunale, départementale...) - Placer le Porge dans un positionnement plus global afin d'obtenir une vision plus objective de la commune

Figure 8. Méthodologie suivie lors de la première phase d'avancement

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

Après avoir compilé l'ensemble des données recueillies et les avoir comparées, nous les avons analysées en les répartissant en fonction de leur thématique. Ensuite, nous avons dû faire des **partis pris**, le temps imparti ne nous permettant pas de traiter toutes les informations. Une fois notre sélection faite, nous avons eu recours à l'**analyse SWOT** (atouts, faiblesses, opportunités, menaces) qui nous a ainsi permis de mettre en débat des choix stratégiques et des propositions d'actions pour pallier aux faiblesses identifiées et **mettre en avant les atouts** du territoire. Enfin, nous avons regardé différents observatoires économiques et sociaux afin d'analyser leur contenu.

La méthodologie suivie lors de notre deuxième phase d'avancement est récapitulée ci-après (cf. Fig. 9) :

Analyser	Critiquer	Anticiper
<ul style="list-style-type: none"> - Répartition des grandes thématiques - Tri des informations - Analyse SWOT (atouts, faiblesses, opportunités, menaces), à <u>nuancer</u> - Étude comparative des autres observatoires économiques et sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Suite à l'analyse SWOT, <u>proposer des orientations</u> pour les éventuels dysfonctionnements et <u>mettre en avant les opportunités</u> - Avoir un point de vue critique de différents acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une base de données regroupant toutes les sources en relation avec les thématiques étudiées, qui puisse être mise à jour et dupliquée

Figure 9. Méthodologie suivie lors de la deuxième phase d'avancement

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

En ce qui concerne les questionnaires et les enquêtes effectués, nous avons élaboré une feuille de route. Tout d'abord, nous avons réalisé un **échantillonnage**. Nous avons ainsi testé notre questionnaire sur différentes personnes afin d'identifier ses éventuelles faiblesses. Dans le but d'avoir un **panel représentatif**, nous avons ciblé différentes catégories de la population (cf. Fig. 10).

Panel représentatif	
Ancienneté	Catégories socioprofessionnelles
<ul style="list-style-type: none"> - Nouveaux habitants (50%) <ul style="list-style-type: none"> - Primo-accédants, couples avec et sans enfant(s) - Habitants depuis plus de 5 ans (50%) <ul style="list-style-type: none"> - Familles installées dans la commune depuis plus de 5 ans - Porgeais natifs (jeunes, adultes, séniors) 	<ul style="list-style-type: none"> - CSP+ (15%) - Professions intermédiaires (15%) - Ouvriers, employés (30%) - Artisans, commerçants, chefs d'entreprise (5%) - Agriculteurs (1-3%) - Retraités (30%) - Sans emploi (3-5%)

Figure 10. Panel représentatif (x% : panel visé)

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

Ensuite, sachant que la commune du Porge est composée de 2 250 logements (recensement population, 2017) dont 1 272 résidences principales et 1 107 résidences secondaires, nous avons choisi d'interroger 127 foyers en résidence principale et 40 foyers en résidence secondaire. Nous nous sommes alors fixés pour objectif de questionner **10% du total des résidences principales** et **3.5% du total des résidences secondaires**, soit un total de **167 ménages (7.5% des logements)** (cf. Fig. 11).

	Résidences principales	Résidences secondaires	Total
Ménages présents sur la commune	1 272	1 107 - 333 au Porge - 756 à la Jenny	2 250
Ménages visés	127 (10%)	40 (3.5%) - 20 au Porge - 20 à la Jenny	167 (7.5%)

Figure 11. Nombre de ménages visés par notre enquête population

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

Enfin, pour la réalisation des enquêtes, nous avons décidé de nous séparer en **binôme**. Pour une meilleure efficacité, nous avons ensuite décidé d'interroger la population de manière individuelle. Cela nous a permis de couvrir un plus vaste territoire et d'obtenir plus de réponses, et ce dans un intervalle de temps plus réduit.

Pour le questionnaire destiné à la population, la mairie du Porge avait diffusé le 18 mai 2017 un **flash info** à l'ensemble des habitants afin de les informer de notre démarche (cf. Fig. 12).

Flash info

génération

n° 25 - Dépôt légal : mai 2017 – Responsable de la publication : M. Jésus VEIGA, Maire.

Spécial

Observatoire Économique et Social

Vous allez être sollicité par une équipe d'étudiants de l'école Polytechnique de Tours qui, dans le cadre de leurs études de génie de l'aménagement et de l'environnement, effectuent un stage au sein de la Mairie. Leur travail s'inscrit dans la dynamique de notre **Agenda 21** et plus particulièrement dans la cadre de l'Observatoire Économique et Social créé lors du Conseil Municipal du 25 mai 2016. Ils sont mandatés par Monsieur le Maire pour recueillir auprès de vous un avis sur trois sujets majeurs pour notre commune : **le social, l'environnement, l'économie**.

Ils seront pour cela amenés à réaliser une enquête de proximité.

Nous vous remercions par avance pour votre participation et pour l'accueil que vous leur réserverez. En cas d'absence, vous avez la possibilité de donner votre avis directement en ligne sur le site Internet ou la page Facebook de la Mairie.

L'équipe Municipale

Nota : pour toute question ou si vous rencontrez la moindre difficulté n'hésitez pas à les contacter par mail : polytech.leporge@gmail.com

Planning prévisionnel des enquêtes




Figure 12. Flash info envoyé à la population

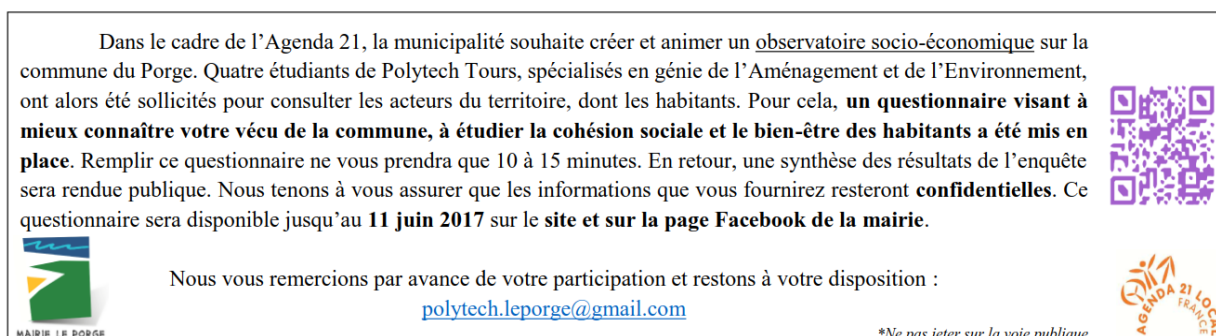
Source : Mairie du Porge, 2017

Ayant la volonté d'**enquêter dans tous les quartiers** de la commune, la population a également été mise au courant des jours de passage dans leur quartier. Nous nous sommes alors répartis les différentes zones géographiques afin d'optimiser notre démarche. Nous avons également changé nos horaires afin de nous rendre chez les habitants en fin de journée. En plus de cela, nous avons également créé un **questionnaire en ligne** sur Google Form. Le lien a ensuite été diffusé sur la page Facebook de la mairie du Porge et sur son site internet. Ces deux méthodes ont permis de recueillir l'avis d'un plus grand nombre d'habitants et de consolider notre enquête.


Pour les associations, nous leur avons tout d'abord adressé un mail collectif afin de les informer de notre mission, du but de notre démarche et de l'intérêt pour eux de nous répondre. Ensuite, nous avons contacté de manière individuelle l'ensemble des présidents d'associations afin de fixer des rendez-vous avec eux - certains rendez-vous téléphoniques ont également eu lieu. Dans le cas où ils étaient indisponibles, nous leur avons envoyé le lien de notre questionnaire par mail. Nous avons également profité de nos rencontres avec les associations pour toucher la population porgeoise, l'association nous servant ainsi de relais.

Pour les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, nous avons tout d'abord effectué un **recensement** de l'ensemble des commerces, entreprises, ateliers, présents sur le territoire. Ce recensement s'est fait à partir des listes d'entreprises que la mairie avait en sa possession, complété par les pages jaunes et les cartes de visite. La CCI Bordeaux Gironde est aussi en mesure de fournir une liste complète des entreprises du territoire, néanmoins le service n'est pas gratuit (0,33€ la donnée). Ensuite, nous leur avons à eux aussi adressé un mail pour les informer de notre démarche et les avons contactés pour prendre rendez-vous. Nous avons cependant fait face à des difficultés pour rencontrer les entrepreneurs du Porge. Ces derniers étaient soit réticents pour répondre à cette enquête, soit indisponibles. De ce fait, les données récoltées n'étaient pas exhaustives. Nous nous sommes alors essentiellement basés sur des données institutionnelles.


Pour finir, nous avons créé des bandeaux informatifs (cf. Fig. 13) que nous avons laissés dans quelques boîtes aux lettres.



Dans le cadre de l'Agenda 21, la municipalité souhaite créer et animer un **observatoire socio-économique** sur la commune du Porge. Quatre étudiants de Polytech Tours, spécialisés en génie de l'Aménagement et de l'Environnement, ont alors été sollicités pour consulter les acteurs du territoire, dont les habitants. Pour cela, **un questionnaire visant à mieux connaître votre vécu de la commune, à étudier la cohésion sociale et le bien-être des habitants a été mis en place**. Remplir ce questionnaire ne vous prendra que 10 à 15 minutes. En retour, une synthèse des résultats de l'enquête sera rendue publique. Nous tenons à vous assurer que les informations que vous fournirez resteront **confidentielles**. Ce questionnaire sera disponible jusqu'au **11 juin 2017** sur le **site et sur la page Facebook de la mairie**.



Nous vous remercions par avance de votre participation et restons à votre disposition :
polytech.leporge@gmail.com



*Ne pas jeter sur la voie publique




Figure 13. Exemple de bandeau informatif

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

Planning prévisionnel des enquêtes population, associations, commerces, entreprises, artisans					
Semaine 1	10h – 12h	Commerces		Associations - suivant leurs disponibilités	Entreprises (hors commerces) - suivant leurs disponibilités
	Lu. 15 mai				
	-		Population		
	Ve. 20 mai				
Semaine 2	10h – 12h	Commerces			
	Lu. 23 mai				
	-		Population		
	Ve. 26 juin				
Semaine 3	10h – 12h	Commerces			
	Lu. 29 mai				
	-		Population		
	Ve. 2 juin				
Semaine 4	10h – 12h	Commerces			
	Lu. 5 juin				
	-		Population		
	Ve. 9 juin				

Figure 14. *Planning prévisionnel des enquêtes population, associations, commerces*

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

Planning prévisionnel des enquêtes population, associations, commerces, entreprises, artisans		
Semaine 1	Jour 1 (Lu.15mai)	Premiers tests du questionnaire destiné à la population
	Jour 2	
	Jour 3	Premiers contacts avec les associations et premiers rendez-vous
	Jour 4	Rencontres avec les associations
	Jour 5	Entretien avec le Maire, Valentin Désiré et Frédéric Moreau Finalisation du questionnaire destiné à la population Diffusion du lien du questionnaire population sur internet
Semaine 2	Jour 8 (Lu.22 mai)	Rencontres avec les associations
	Jour 9	Préparation du Conseil restreint
	Jour 10	Le Bourg Lotissement les Halliers Lotissement du Chemin de la lande Rue du Chemin de la lande Lotissement Parc de l'Océan I Lotissement Parc de l'Océan II Lotissement l'Orée du bois Lotissement Plein Soleil Lotissement Villeneuve
	Jour 11 (Je.25 mai)	
	Jour 12	Lotissement Parc de l'Océan I Lotissement Parc de l'Océan II Lotissement le Ferron Accueil des habitants à la mairie

Figure 15. *Planning prévisionnel des enquêtes population, associations, commerces*

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

Planning prévisionnel des enquêtes population, associations, commerces, entreprises, artisans		
Semaine 3	Jour 15 (Lu.29mai)	Le Bourg Laruau Lauros Lotissement Petit Bois Distribution du questionnaire établissements
	Jour 16	Distribution du questionnaire établissements Entretiens avec les commerçants du Porge Océan Chemin de la Procession Chemin de l'Archevêque Lauros
	Jour 17	Route de la Jenny Chemin du Mineur Avenue du Médoc Avenue de la Côte d'Argent Lotissement la Prairie de Lescarran Villeneuve Allée des Alouettes Lauros
	Jour 18	Analyse des premiers résultats
	Jour 19	Analyse des premiers résultats
Semaine 4	Jour 22 (Lu.5juin)	Entretiens avec les commerçants et les artisans
	Jour 23	Entretiens avec les commerçants et les artisans Préparation du Comité de Pilotage
	Jour 24	Préparation du Comité de Pilotage
	Jour 25	Préparation du Comité de Pilotage
	Jour 26 (Ve.9juin)	Comité de pilotage

Figure 16. *Planning prévisionnel des enquêtes population, associations, commerces*

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

En résumé, nous avons choisi de suivre une méthodologie dite “**itinéraire méthodologique en six étapes**” (cf. Fig. 17 et 18) :

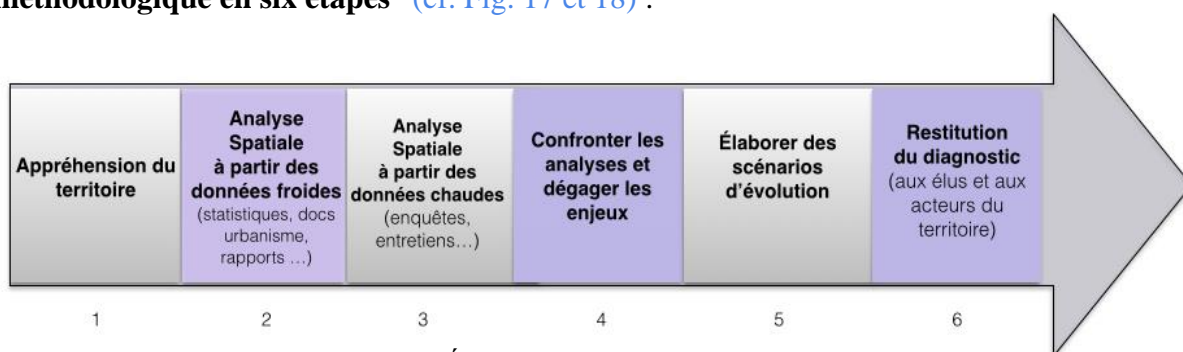


Figure 17. Étapes de l’itinéraire méthodologique

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

• Étape 1 :	<p>Appréhender le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre la commande et se poser des questions autour du cahier des charges. • Se familiariser avec le territoire à étudier. • Percevoir l’identité du territoire par une approche sensible. • Rédiger un rapport d’émerveillement.
• Étape 2 :	<p>Analyse spatiale à partir des “données froides” (statistiques et thématiques, documents réglementaires)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caractériser les structures et dynamiques du territoire à partir de l’étude de divers documents écrits, statistiques et cartographiques existants. • Consulter les documents réglementaires et stratégiques existants (PLU, PADD, Agenda 21,...). • Représenter les principales dynamiques du territoire en les classant par thématique (démographie, tissu économique, environnement...).
• Étape 3 :	<p>Analyse spatiale à partir des “données chaudes” (enquêtes, entretiens et dires d’acteurs)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire exprimer aux acteurs leurs points de vue et visions du territoire. • Faire expliciter les enjeux qu’ils identifient pour le territoire. • À partir des points de vue énoncés, extraire les éléments importants.
• Étape 4 :	<p>Confronter les analyses spatiales pour dégager les principaux enjeux du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caractériser les dynamiques d’activités sur le territoire. • Identifier les convergences et divergences des points de vue. • Expliquer les différentes logiques d’organisation du territoire.
• Étape 5 :	<p>Élaborer des scénarios d’évolution</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construire des scénarios “caricaturés” qui amplifient une tendance souhaitée ou redoutée. • Rédiger un “rapport d’espérance” pour présenter sa vision personnelle de l’évolution du territoire.
• Étape 6 :	<p>Restituer le diagnostic</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendre compte des structures et dynamiques du territoire. • Présenter les différentes visions du territoire portées par les acteurs. • Présenter des scénarios d’évolution possible. • Débattre, hiérarchiser les enjeux avec les acteurs, rechercher les formes d’action répondant aux enjeux identifiés.

Figure 18. Étapes de l’itinéraire méthodologique

Source : Sylvie Lardon et Vincent Piveteau, « Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux », *Géocarrefour* (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Société



Figure 19. Mairie du Porge

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

1) Population porgeaise

a) Évolution démographique de la commune

À l'heure actuelle, la commune du Porge connaît une **forte croissance démographique**. En effet, alors qu'elle comptait 1 504 habitants en 1999, la population porgeaise s'élevait au 1er janvier 2017 à plus de 3 100 habitants (cf. Fig.20). En moins de 20 ans, son effectif est ainsi passé du simple au double. De plus, cette accélération démographique ne fait que s'accroître au fil du temps. Sur la période 2013-2017, la population a ainsi connu une évolution moyenne de +5.2% par an, soit une augmentation annuelle de 148 habitants. En passant de 2 840 habitants en 2016 à 3 100 en 2017, la commune du Porge a connu une augmentation de population de 9.15 % en seulement un an, contre un taux moyen de croissance annuelle de 0.6 % en France.

Cette forte augmentation de population est due à deux phénomènes distincts : **le solde naturel et le solde migratoire**, tous deux positifs. Entre 1999 et 2013, la variation annuelle de population due au solde naturel atteignait 0.7%, ce qui signifie qu'il y avait plus de naissances que de décès. La variation annuelle due au solde migratoire s'établissait sur la même période à 3.5%, ce qui indique qu'il y avait plus de nouveaux arrivants que de départs.

Année	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2007	2008
Population	1149	1068	1100	1230	1507	2199	2298	2360
Source	Insee	Insee	Insee	Insee	Insee	Insee	Insee	Insee

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2016	2017
Population	2428	2488	2548	2607	2667	2721	2840	3100
Source	Insee	Insee	Insee	Insee	Insee	Insee	PLU	Mairie

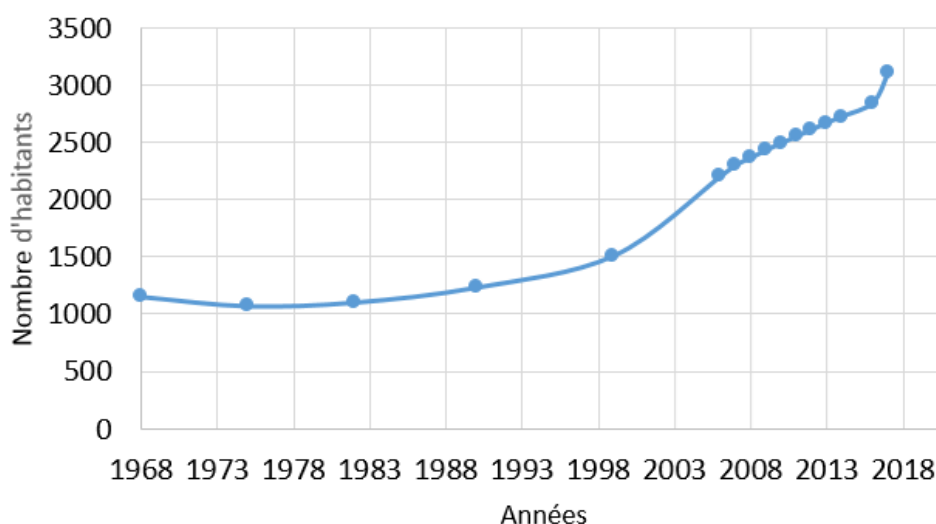


Figure 20. Évolution de la population entre 1968 et 2017

Source : Insee, PLU du Porge, Mairie du Porge (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

La croissance démographique du Porge s'accompagne d'une **évolution de la typologie des ménages** et des catégories socioprofessionnelles. Il en résulte également une **forte pression immobilière** sur le territoire. En effet, la tendance est à la **résidentialisation**, notamment avec le choix de l'habitat individuel de plain-pied avec jardin.

b) Profil de la population

Au regard des données Insee 2013, un tiers de la population du Porge est âgée de moins de 30 ans (33.4%) (cf. Fig. 21). À l'échelle du département, la part de cette catégorie de population est établie à 36.4%, ce qui est de trois points supérieur au Porge. La part des enfants de moins de 15 ans reste cependant supérieure au Porge avec 20.3% de la population contre 17.3% de la population en Gironde. Les chiffres de l'Insee indiquent également que la part des 30-60 ans est de 4.2% supérieure au Porge par rapport au département de la Gironde. Enfin, 22.7% de la population porgeaise est comprise dans la tranche d'âges des 60 ans ou plus, ce qui est inférieur de 1 point à la moyenne départementale (23.7%). Ces résultats s'expliquent en partie par le **nombre important d'actifs avec jeunes enfants implantés sur la commune**.

Population par grandes tranches d'âges (2014)		
	Le Porge (%)	Gironde (%)
0 à 14 ans	20.3	17.3
15 à 29 ans	13.1	19.2
30 à 44 ans	23.5	20.0
45 à 59 ans	20.5	19.7
60 à 74 ans	15.3	14.9
75 ans ou plus	7.4	8.9

Figure 21. Population par grandes tranches d'âges (2014)

Source : Insee, 2014 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

L'évolution de la structure de la population entre 2008 et 2013 témoigne cependant d'une diminution de la part de la population de moins de 60 ans au profit de la population âgée de plus de 60 ans (+2%) (cf. Fig.22).

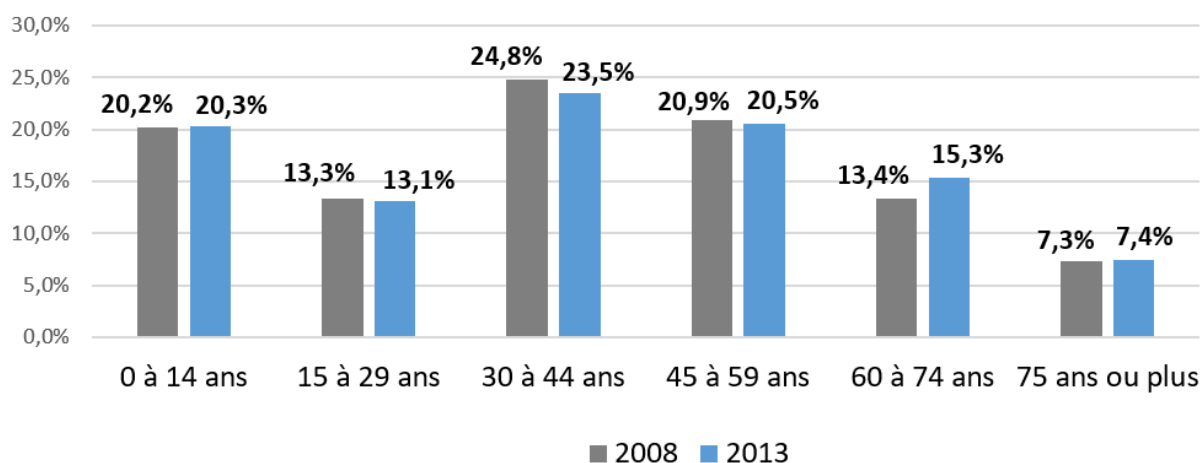


Figure 22. Évolution de la population du Porge par grandes tranches d'âges (2008 et 2013)
Source : Insee, 2013 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

La commune connaît aujourd'hui une forte croissance démographique et un **renouvellement** de sa population. Afin d'analyser de manière plus fine la population du Porge, un questionnaire en ligne et des enquêtes de proximité ont été réalisés (cf. [Méthodologie](#)) (cf. [Annexes](#)). Au total, 10% des ménages ont été interrogés (151 réponses). Cette méthode a permis de **dresser le profil des nouveaux habitants** de la commune. Il en résulte que les nouveaux habitants qui se sont installés au Porge il y a moins de 3 ans constituent des ménages relativement jeunes (cf. [Fig. 23 et 24](#)). En effet, 51.6% d'entre eux sont âgés de moins de 45 ans. L'arrivée de ces nouveaux habitants a ainsi permis un rajeunissement et un **brassage des populations**.

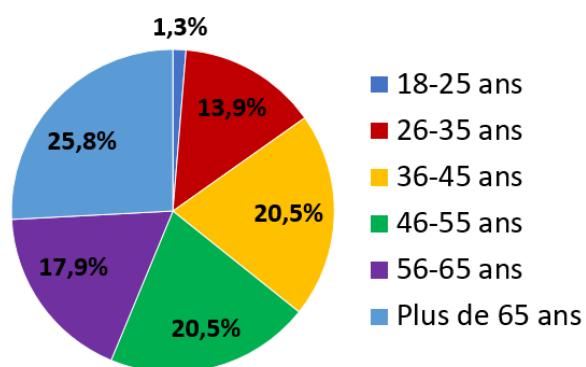


Figure 24. Age des habitants interrogés
Source : Enquête population, 2017

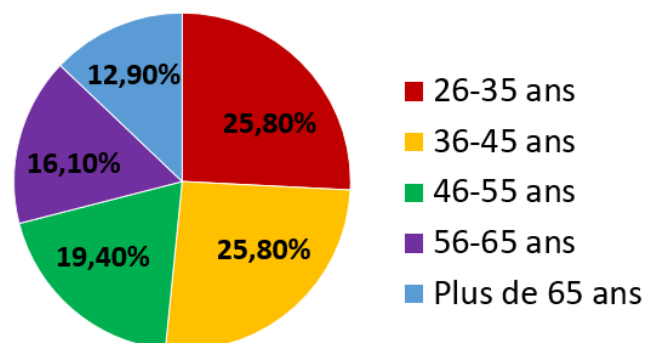


Figure 23. Âge des nouveaux habitants interrogés
Source : Enquête population, 2017

En ce qui concerne la structure familiale des ménages, nous pouvons constater que 64.5% des ménages formés par les nouveaux habitants interrogés sont en couple avec enfant(s) (cf. Fig. 25 et 26). La commune du Porge attire donc principalement une **population familiale** ou bien de **jeunes couples** sans enfant (25.8%).

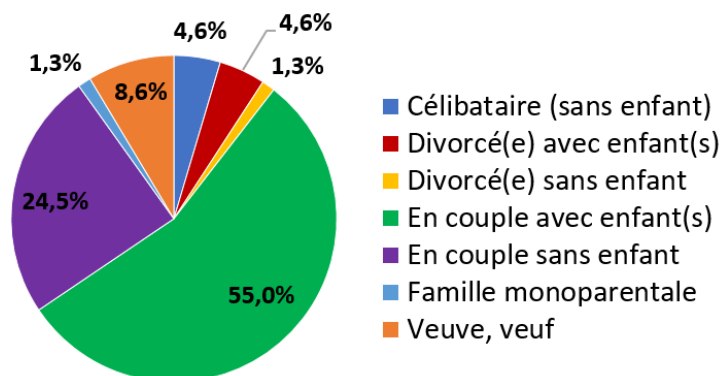


Figure 25. Structure familiale des habitants interrogés
Source : Enquête population, 2017

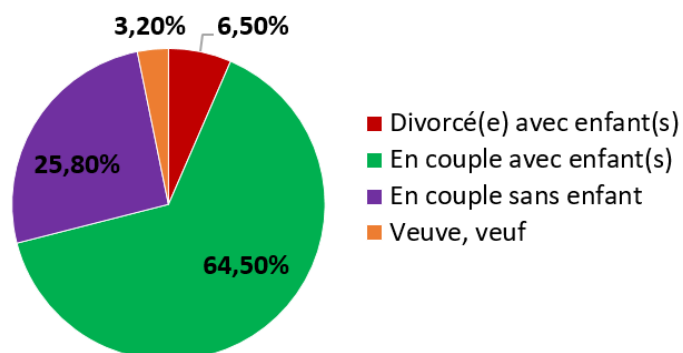


Figure 26. Structure familiale des nouveaux habitants interrogés
Source : Enquête population, 2017

De ce fait, très peu de nouveaux ménages sont composés d'une seule personne : 3.2% des nouveaux habitants interrogés contre 15.9% pour les habitants de plus de 3 ans (cf. Fig. 27 et 28). Ce fort pourcentage de personnes vivant seules est à analyser afin de pouvoir rompre leur isolement le cas échéant.

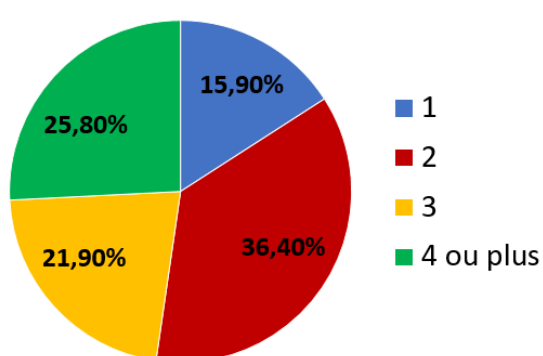


Figure 27. Composition des anciens ménages (nombre de personnes)
Source : Enquête population, 2017

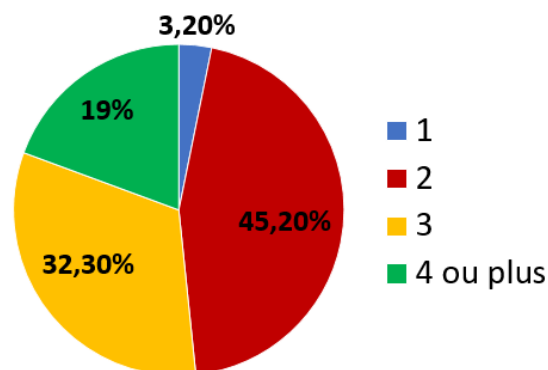


Figure 28. Composition des nouveaux ménages (nombre de personnes)
Source : Enquête population, 2017

c) Ancienneté sur le territoire

Parmi les personnes ayant répondu à l'enquête de proximité, 20.5% d'entre elles vivaient au Porge depuis moins de 3 ans (cf. Fig. 29). Nous leur avons alors adressé un questionnaire spécifique afin de connaître les **motivations** de leur installation dans la commune. Il en est ressorti que ces nouveaux habitants étaient principalement **attirés par le cadre de vie local** (40.6%), les **prix attractifs du foncier et de l'immobilier** (37.5%) et **par l'environnement** (28.10%) (cf. Fig. 30).

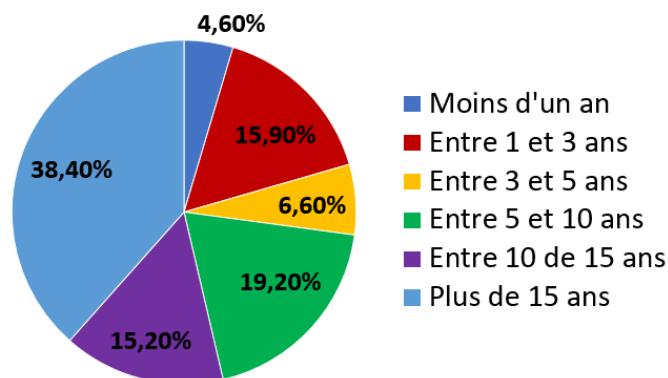


Figure 29. Depuis combien de temps habitez-vous dans la commune du Porge ?

Source : Enquête population, 2017

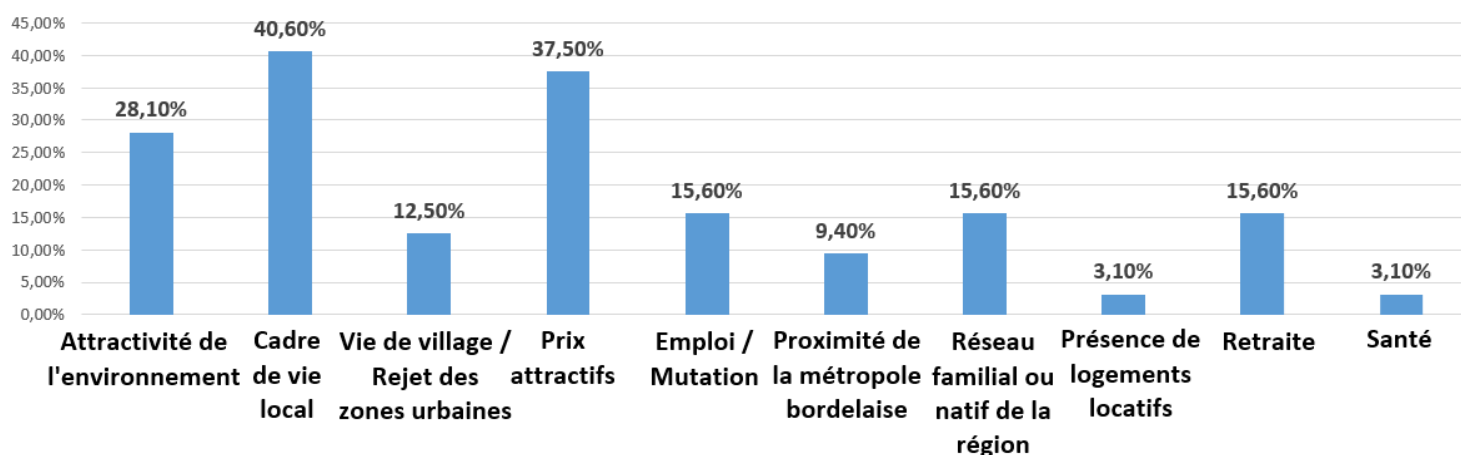


Figure 30. Raison(s) de l'installation des nouveaux habitants sur la commune

Source : Enquête population, 2017

Nous avons également recueilli la parole habitante pour donner de la valeur et **humaniser les données** récoltées. Les expressions les plus révélatrices sont exposées ci-dessous :

“C’est très agréable de vivre ici”

“Il faut préserver ce côté sauvage et paisible”

À l'inverse, nous avons interrogé les anciens habitants du Porge, c'est-à-dire les personnes installées sur la commune depuis plus de 15 ans (38.4% des personnes interrogées) (cf. Fig. 29), afin de connaître leurs perceptions de l'arrivée des nouveaux habitants. Les résultats obtenus ont alors été très diversifiés (cf. Fig. 31).

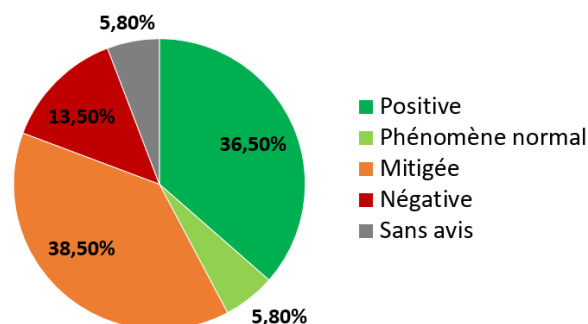


Figure 31. Perceptions de l'arrivée des nouveaux habitants par les anciens

Source : Enquête population, 2017

Alors que certains perçoivent leur arrivée comme très positive (36.5%), la plupart des anciens habitants interrogés se disent **mitigés** (38.5%). L'arrivée d'une nouvelle population est en effet souvent couplée à un **nouveau dynamisme** pour la commune et à un mélange des populations. Néanmoins, nombreux sont ceux qui se disent inquiets de cette arrivée. En effet, ils craignent que les infrastructures (écoles, cantine scolaire, agence postale...) ne puissent pas suivre l'augmentation démographique de la commune qui pourrait devenir saturée en peu de temps. Certains anciens habitants affirment également que la commune doit garder son rythme de vie, son esprit village et que les nouveaux habitants doivent s'adapter à celui-ci (cloches de l'église, chant du coq...).

"Ça rajoute de la fraîcheur au village, du dynamisme, c'est rajeunissant"

"C'est intéressant, c'est positif, ça permet de mixer la population"

"Ça développe les commerces et ça contribue à améliorer la qualité du cadre de vie"

"Positif, mais il faut que les infrastructures et les équipements suivent"

"Mitigée. Quand on vient habiter dans un village il faut en accepter les avantages et les inconvénients : sirène des pompiers, chant matinal du coq, cloche de l'église, espaces culturels éloignés..."

"Il faut maîtriser les chiffres de la croissance. C'est bien, ça ramène du monde mais ça va saturer"

"C'est une ville dortoir. Les gens prennent beaucoup mais ne donnent pas grand chose en échange"

"Croissance démographique trop importante, ça impacte sur le calme et la circulation"

"Ils sont très exigeants, on est une commune rurale et ils veulent les services de la ville ici !"

Les habitants résidant au Porge depuis plus de 15 ans ont aussi été interrogés sur l'évolution de la commune. Là encore, une grande diversité de réponses a été récoltée (cf. Fig. 32). Tout d'abord, nous avons pu remarquer le désaccord de certains habitants, notamment en ce qui concerne la création de la zone artisanale et l'implantation de l'Intermarché. En effet, alors que pour certains ces aménagements permettent d'améliorer leur cadre de vie, pour d'autres ils seraient la cause de la fermeture des commerces de proximité. De plus, le déplacement des services en dehors du centre-bourg engendre quelques critiques.

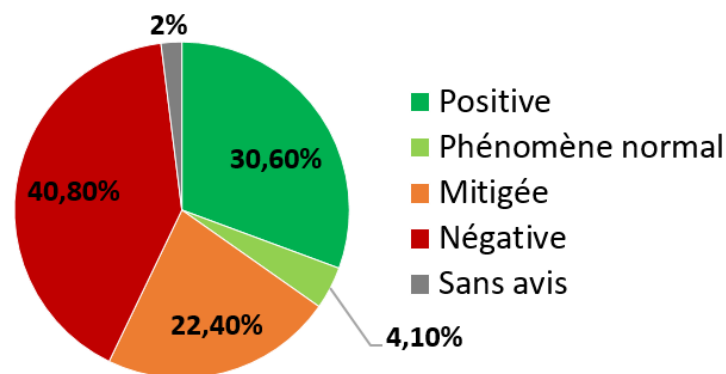


Figure 32. Comment percevez-vous l'évolution de la commune ?

Source : Enquête population, 2017

“La commune a su se développer, le nouveau maire a fait beaucoup de choses, pas mal d'aménagements de bonne qualité, l'Intermarché et les commerces de la ZAE sont un plus pour la commune”

“C'est bien que l'Intermarché soit présent, même si ça a tué les petits commerces”

“ Avant tout était dans le bourg, aujourd'hui tout est loin, la mode est de créer des zones industrielles. Intermarché n'est pas un avantage, on est venu ici pour la vie de village”

Les enquêtes menées ont également révélé que les habitants regrettent le développement de la commune, qualifié de trop rapide. Le sentiment que la municipalité n'a pas su anticiper cette croissance démographique est partagé par une partie des administrés. De plus, certains d'entre eux appréhendent le fait que la commune devienne une ville dortoir, un lieu de passage. Enfin, la réduction des parcelles constructibles fait également débat. En effet, certains habitants regrettent la construction de lotissements où les logements sont de plus en plus resserrés.

“La difficulté pour les villes comme le Porge, c'est qu'elle ne devienne pas une cité dortoir ... là malheureusement il y a beaucoup de personnes qui bossent dans la banlieue bordelaise”

“La commune se développe trop vite. Avant il y avait une certaine douceur de vivre, aujourd'hui on est en train de la perdre”

“Les gens s'entassent”

Indicateurs-clés

3 100 habitants 1er janvier 2017, Recensement
20 habitants/km² 1er janvier 2017, Recensement
Taux de croissance de 9.15% entre 2016 et 2017 - Contre 0.6% en France 2017, PLU / 2017, Recensement
+148 habitants par an (+ 5,2 % par an) Moyenne par an entre 2013-2017, Insee

Sources

- Enquête population, 2017
- Insee, Comparateur de territoire, 2014 (mise à jour du 29/09/2016)
- Insee, Dossier complet sur la commune du Porge, 2014 (mise à jour du 29/06/2017)
- Insee, Populations légales communales depuis 1968 (mise à jour du 21/02/2017)
- Plan Local d'Urbanisme du Porge, 2017
- Recensement, 2017

2) Activité et emploi

a) Forte dépendance économique

En 2014, la commune comptait plus de 415 emplois et 1 371 actifs. Son nombre d'actifs était donc plus de trois fois supérieur au nombre d'emplois présents sur la commune. En ayant un indicateur de concentration d'emploi (ICE) de 30, la commune est uniquement en mesure d'offrir 30 emplois pour 100 actifs résidant sur son territoire (Insee, 2014). Le Porge est donc un territoire à grande **dominante résidentielle** et ce malgré la réalisation de la zone d'activité économique qui a été génératrice d'emplois locaux. Pour d'autres communes Girondines, l'indicateur de concentration d'emploi est bien supérieur à celui du Porge. C'est le cas par exemple d'Arès (ICE de 91.9), Lacanau (ICE de 86.5), Castelnau-de-Médoc (ICE de 55.3) et de Carcans (ICE de 53.4). La commune de Sainte-Hélène possède une concentration de l'emploi comparable au Porge (ICE de 31.7).

À la vue de ces éléments, il peut être mis en exergue le fait que la commune du Porge subit une **dépendance économique** vers les pôles de l'agglomération bordelaise. Il s'agit cependant de souligner que le rapport entre le nombre d'emplois total du territoire sur le nombre de résidents qui en ont un a augmenté, passant de 28 en 2008 à 30 en 2014.

b) Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage

En 2014, la commune présentait un taux d'activité de 78.7%. Celui-ci représente le rapport entre le nombre d'actifs, à savoir les personnes occupant un emploi et les chômeurs, et le nombre total d'habitants. Ce taux, étant très supérieur à celui du département, de la région et même du pays (cf. Fig. 33), indique que les habitants du Porge sont principalement des actifs.

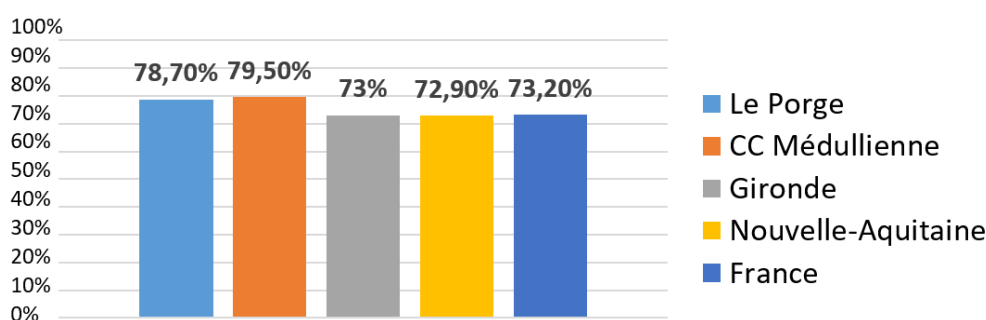


Figure 33. Comparaison des taux d'activité des 15-64 ans à différentes échelles
Source : Insee, 2014 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Parmi les 78.7% d'actifs, le nombre de personnes disposant d'un emploi était de 70.1% en 2014. Le taux de chômage était lui fixé à 8.6%. **La situation du Porge en termes d'emploi est meilleure que la situation des communes voisines et du département.** En effet, en Gironde le taux d'emploi s'établissait à 63.5% en 2014, le taux de chômage à 9.9%. Lacanau possédait en 2014 un taux d'emploi de 63% et un taux de chômage de 11%. Dans la commune de Castelnau-de-Médoc, pour un taux d'activité identique au Porge, le taux d'emploi s'établissait à 68.8% et le taux de chômage à 10%. Enfin, le nombre d'actifs disposant d'un emploi à Carcans était de 65.8%, le taux de chômage atteignait lui les 9.5%.

c) Catégories socioprofessionnelles (CSP)

En 2014, les cadres et les professions intermédiaires représentaient 22.2% des catégories socioprofessionnelles présentes au Porge. Les employés et ouvriers représentaient respectivement 18% et 15.4% des catégories socioprofessionnelles. Les retraités étaient les plus représentés sur le territoire communal, comptant pour 27.3% de la population de 15 ans et plus. Enfin, les agriculteurs formaient la catégorie la moins représentée sur le territoire communal avec 1.3%. Le graphique ci-dessous expose l'évolution de la présence de ces catégories socioprofessionnelles sur la commune du Porge (cf. Fig.34). Une **augmentation du nombre de cadres et surtout une forte augmentation de professions intermédiaires et des retraités** peut ainsi être constatée, tout comme une baisse de la présence des ouvriers et des agriculteurs. Cela démontre une tendance à la **tertiarisation de la population active**.

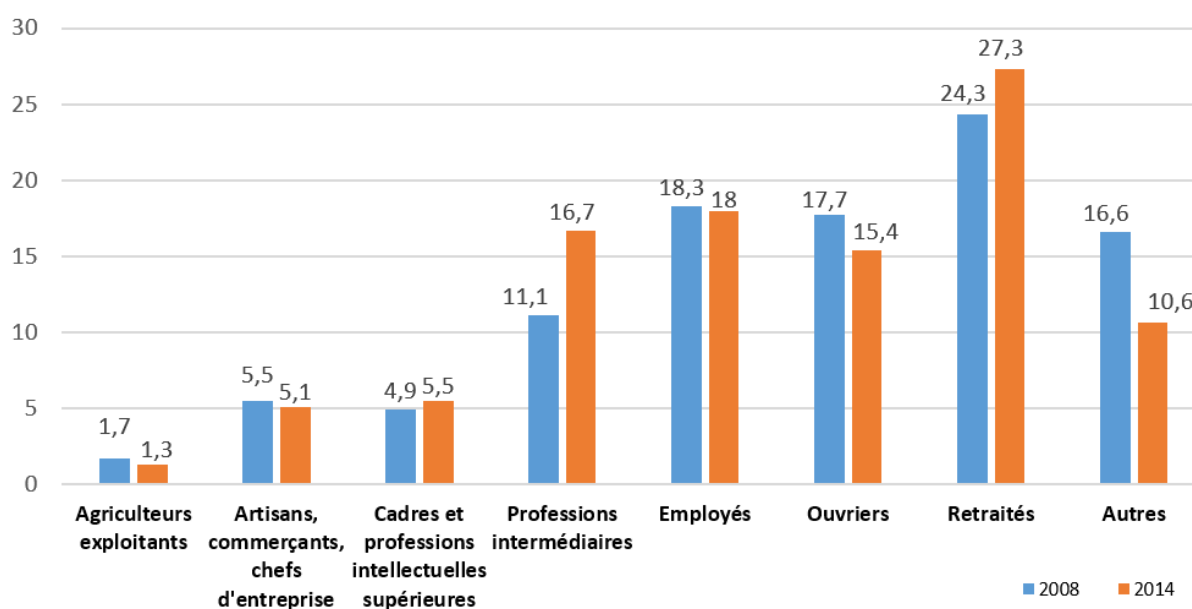


Figure 34. Évolution des catégories socioprofessionnelles présentes au Porge (2008-2014)

Source : Insee, 2014 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Les changements observables au niveau des catégories socioprofessionnelles entre 2008 et 2014 se ressentent également à travers les enquêtes menées. Comme indiqué précédemment, l'arrivée d'une nouvelle population sur le territoire porgeais a modifié la typologie des ménages et donc le profil des personnes qui y vivent. En ce qui concerne les catégories socioprofessionnelles, il peut être constaté que **les nouveaux habitants du Porge occupent davantage des positions plus élevées**. Alors que les cadres ne représentaient que 19.2% des catégories socioprofessionnelles des personnes interrogées, 22.6.% des nouveaux habitants ont aujourd'hui ce statut (cf. Fig. 35 et 36). Les professions intermédiaires sont également plus présentes parmi les nouveaux habitants : 9.7% contre 9.3% des personnes interrogées. Parallèlement, la part des artisans/commerçants est en recul chez les nouveaux habitants, tout comme l'agriculture qui est absente de nos recueils. Ces résultats, qui s'inscrivent dans la continuité des constats réalisés entre 2008 et 2014, démontrent donc une **tertiarisation de l'emploi**, les habitants travaillant davantage dans d'autres communes tournées vers les services.

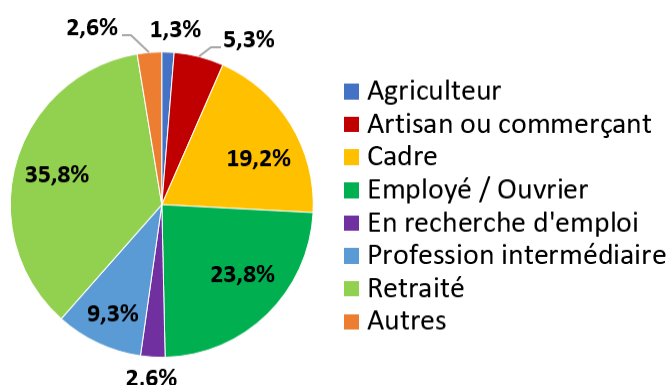


Figure 35. CSP des habitants interrogés
Source : Enquête population, 2017

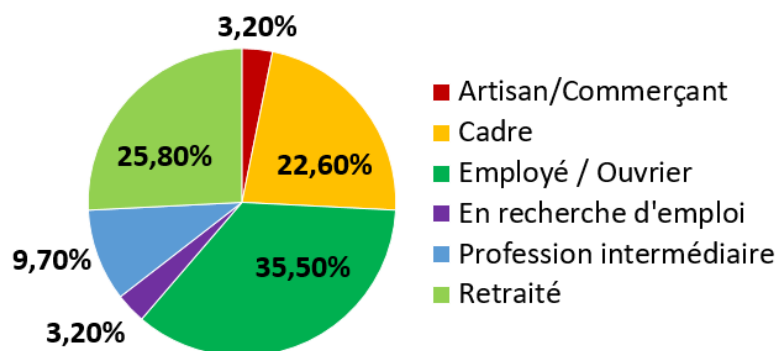


Figure 36. CSP des nouveaux habitants interrogés
Source : Enquête population, 2017

Indicateurs-clés

<p>415 emplois, soit 10% des emplois de la Médullienne 2014, Insee</p>
<p>1 371 actifs 2014, Insee</p>
<p>Indicateur de concentration d'emploi de 30</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gironde : 100.3 - Lacanau : 91.9 - Castelnau-de-Médoc : 55.3 - Carcans : 53.4 - Sainte-Hélène : 31.7 <p>2014, Observatoire économique et social</p>
<p>Taux d'activité de 78.7%, taux supérieur aux niveaux départemental, régional et national 2014, Insee</p>
<p>Taux d'emploi de 70.1 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gironde : 63.5% - Lacanau : 63% - Castelnau-de-Médoc : 68.8% - Carcans : 65.8 % <p>Taux de chômage de 8.6 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gironde : 9.9% - Lacanau : 11% - Castelnau-de-Médoc : 10% - Carcans : 9.5% <p>2014, Insee, Population active, emploi et chômage</p>
<p>Tertiarisation de la population active</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1.3% d'agriculteurs exploitants - 5.1% d'artisans, commerçants, chefs d'entreprises - 15.4% d'ouvriers - 22.2% de cadres, professions intellectuelles, professions intermédiaires - 18% d'employés - 27.3% de retraités - 10.6% de personnes sans activité professionnelle <p>2014, Insee</p>

Sources

- Plan Local d'Urbanisme du Porge, 2017
- Insee, Comparateur de territoire, 2014 (mise à jour du 29/09/2016)
- Insee, Dossier complet sur la commune du Porge, 2014 (mise à jour du 29/06/2017)

3) Niveau de vie

a) Revenu médian et indice de Gini

Afin d'étudier le revenu médian et l'indice de Gini, les données de l'Insee sur les revenus de l'année 2013, pour la France métropolitaine et pour une unité de consommation (l'équivalent d'une personne seule), impôts et prestations sociales compris, ont été utilisées. Les données présentées sont le **premier décile** (niveau supérieur des 10 % les plus pauvres), le **revenu médian** (la moitié de la population touche plus, l'autre moitié touche moins), le **dernier décile** (niveau inférieur des 10 % les plus riches), le **rapport interdécile** et l'**indice de Gini**. Ce dernier indice compare la situation des revenus dans la commune et une situation d'égalité parfaite.

En 2016, le revenu présent sur la commune du Porge s'élevait à 38 919 519 €, ce qui représente un revenu de 14 398,64 € par population recensée Insee (2 703 habitants), et un revenu moyen de la strate (revenu moyen pour la strate démographique à laquelle appartient la commune) de 14 101,78 € (cf. Fig. 37). D'après les mêmes données, le revenu présent sur le territoire en 2015 était de 37 393 783€, soit 14 158,95€ par population recensée Insee (2 641 habitants), et un revenu moyen de la strate de 13 954,72€. En 2014, ce revenu était de 34 247 886€, ce qui représente un revenu par population Insee (2 583 habitants) de 13 258,96€. Une légère augmentation du revenu au cours de ces trois dernières années peut ainsi être constatée. En effet, entre 2014 et 2016, le revenu par population Insee (par an) a augmenté de 1 139.68 €, soit une croissance de 6.79% entre 2014 et 2015, et de 1.69% entre 2015 et 2016.

Année	2014	2015	2016
Revenu / pop INSEE (en €/an)	13 258.96	14 158.95	14 398.64
Revenu / pop INSEE (en €/mois)	1 104.91	1 179.91	1 199.89

Figure 37. Évolution du revenu entre 2014 et 2016

Source : DGF, 2014-2016 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

D'après les données Insee de 2013, le revenu médian disponible par unité de consommation s'élevait à 20 472 €, ce qui représentait un revenu médian de 1 706 € par mois.

L'outil le plus souvent utilisé pour mesurer les inégalités de revenus se nomme le **rapport interdécile**. Ce dernier correspond au rapport entre le niveau de vie minimum des 10% les plus riches et le revenu maximum des 10% les plus pauvres.

D'après la figure ci-dessous (cf. Fig. 38), le revenu minimum des 10% les plus riches au Porge était de 2 790 € en 2013, alors que le revenu maximum des 10% les plus pauvres était de 968€, ce qui correspond à un écart interdécile de $2\,790/968 = 2.89$ (sans unité). En comparaison, le rapport interdécile sur le territoire français était lui de 3.5.

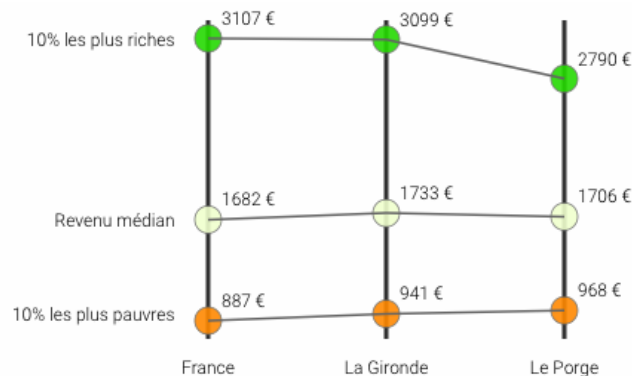


Figure 38. Positionnement des revenus du Porge sur la France et la Gironde en 2013

Source : Comparateur de territoires, 2013

L'indice de Gini est un autre outil de mesure des inégalités de revenus présentes sur un territoire. Celui-ci les décrit mieux que le rapport interdécile car il tient compte de tous les revenus, des plus faibles aux plus élevés. En effet, le rapport interdécile n'indique rien sur les revenus moyens ou extrêmes par exemple. Plus l'indice de Gini est proche de 1, plus on s'approche de l'inégalité totale (un seul individu qui reçoit tous les revenus). À l'inverse, plus l'indice de Gini est proche de 0, plus les revenus sont égaux (tous les individus ont le même revenu).

D'après le graphique ci-dessous (cf. Fig. 39), l'indice de Gini au Porge est de 0.25. En comparaison, celui de la Gironde est de 0.27, et celui de la France de 0.29. Les inégalités de revenus sont donc moins importantes au Porge que sur les territoires français et girondin.



Figure 39. Indice de Gini

Source : Comparateur de territoires, 2013

Si on compare le revenu médian du Porge aux autres revenus médians des communes composant la Médullienne, il s'agit du troisième plus bas (après ceux de Lustrac-Médoc et Moulis-en-Médoc) (cf. Fig. 40).

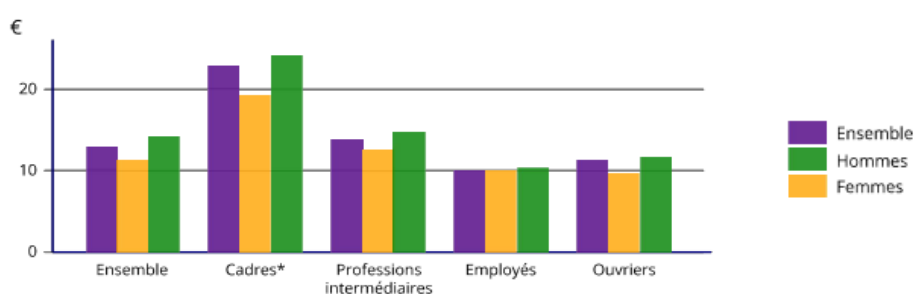
Commune	Le Porge	Avensan	Brach	Listrac-Médoc	Moulis en Médoc	Sainte Hélène	Salaunes	Saumos	Le Temple
Revenu médian	1 706€	1 738€	1 742€	1 619€	1 609€	1 737€	1 842€	1 712€	1 785€
Indice de Gini	0,25	0,21	_____	0,22	_____	0,21	_____	_____	_____

Figure 40. Comparaison des revenus médians sur l'ensemble de la communauté de communes
Source : Comparateur de territoires, 2013

L'indice de Gini est tout de même à considérer avec précaution. En effet, si le niveau d'inégalités est élevé dans une commune, cela peut être dû au fait que celle-ci accueille des ménages de milieux variés et par conséquent inégaux. Au contraire, une commune égale et homogène n'est pas forcément un bon signe. Nombreux sont les facteurs qui peuvent faire évoluer les inégalités dans une commune, c'est pourquoi il est préférable d'observer certains plus en détail, comme la politique du logement social, l'investissement dans la petite enfance ou bien l'action sociale plutôt que de se référer à un indice d'inégalité global. Or, en ce qui concerne l'offre sociale au Porge, celle-ci reste assez limitée avec très peu de logements sociaux (13 en 2017).

b) Salaires et revenus d'activité

En ce qui concerne les salaires, le salaire horaire net moyen total en 2014 était de 13€. Néanmoins, quelques différences selon la catégorie socioprofessionnelle sont à distinguer (cf. Fig. 41). Par exemple, pour les cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés, le salaire est d'un montant de 23.9 € contre 10.3 € pour les employés et de 11.2 € pour les ouvriers. De même, une différence se note selon le sexe, puisque le salaire net horaire moyen était en 2014 de 14.4 € pour les hommes contre 11.2 € pour les femmes.



* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

Figure 41. Salaire net horaire moyen total selon la catégorie CSP en 2014
Source : Insee, 2014

Au niveau national, le salaire net horaire moyen s'élevait à 14.4 € en 2014, soit 1.4 € de plus qu'au Porge (Insee, 2014). En Gironde, cette valeur atteignait les 13.9 €.

D'autre part, des différences de salaires sont aussi présentes en fonction de l'âge (cf. Fig. 42). En effet, les moins de 26 ans semblent toucher un salaire moindre que les plus de 50 ans.

	Ensemble	Femmes	Hommes	Écart de salaire femme/homme (%)
Moins de 26 ans	9.0	8.6	9.5	-9.3
De 26 à 50 ans	13.1	11.1	14.7	-24.3
Plus de 50 ans	14.6	13.2	15.7	-15.9

Figure 42. Salaire net horaire moyen total selon l'âge en 2014

Source : Insee, 2014

Indicateurs-clés

<p>Revenu mensuel par population Insee (en 2016) de 1 200 €</p> <ul style="list-style-type: none">- Contre 1 105 € en 2014- Contre 1 180 € en 2015 <p>2016, DGF</p>
<p>Revenu médian au Porge de 1 706 €</p> <ul style="list-style-type: none">- Contre 1 682 € pour la France- Contre 1 733 € pour la Gironde <p>2013, Comparateur de territoires</p>
<p>Écart interdécile de 2.89</p> <ul style="list-style-type: none">- Contre 3.5 en France <p>2013, Comparateur de territoires</p>
<p>Indice de Gini de 0.25</p> <ul style="list-style-type: none">- Contre 0.29 pour la France- Contre 0.27 pour la Gironde <p>2013, Comparateur de territoires</p>
<p>3ème revenu le plus bas au niveau de la Médullienne</p> <p>2013, Comparateur de territoires</p>
<p>Salaires horaires net moyen total de 13€</p> <ul style="list-style-type: none">- En Gironde : 13.9 €- En France : 14.4 € <p>2014, Insee</p>

Sources

- Comparateur de territoires : <http://www.comparateur-territoires.fr/niveaux-vie/>
- Direction Générale des Finances, 2014-2015-2016
- Insee, Dossier complet sur la commune du Porge, 2014 (mise à jour du 29/06/2017)
- Insee, Salaires et revenus d'activités en France métropolitaine, 2014 (mise à jour du 30/05/2017)
- Observatoire des inégalités : http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id_article=1788

4) Logement

a) Le parc immobilier du Porge

En 2014, la commune du Porge comptait 2 298 logements dont 1 132 occupés à titre de résidence principale (49.3%) (cf. Fig. 32). La commune du Porge était aussi marquée par une forte présence de logements secondaires et occasionnels. En effet, le tableau ci-dessous démontre que la part de ces logements représentait près de la moitié (48.4%) du parc immobilier du Porge. Néanmoins, ceci est essentiellement dû à **la présence du domaine naturiste de la Jenny qui regroupe 756 logements secondaires**. En effet, si nous faisons abstraction de ce domaine, nous obtenons un total de 333 logements secondaires dans la commune du Porge, soit **un taux de 21.6%**.

	2014	Pourcentages (%)	2009	Pourcentages (%)
Ensemble	2298	100,0	2130	100.0
<i>Résidences principales</i>	1132	49,3	1000	46,9
<i>Résidences secondaires et logements occasionnels</i>	1113	48,4	1077	50,6
<i>Logements vacants</i>	52	2,3	53	2,5
<i>Maisons</i>	2252	98,0	2060	96,7
<i>Appartements</i>	39	1,7	52	2,4

Figure 43. Évolution du nombre de logements par catégorie

Source : Insee, 2014

En ce qui concerne la composition du parc de logements, **l'habitat individuel est largement prédominant** sur la commune avec un taux de 98% en 2014. Le parc de logements collectifs est quant à lui quasiment inexistant puisqu'il représente uniquement 1.7% des logements occupés et accueille 31 personnes. Enfin, la commune affiche un taux de vacance assez bas avec seulement 2.3% de logements vacants, soit un total de 51 logements.

Plus récemment, le nouveau recensement effectué en janvier 2017, élève le nombre de logements de la commune à 2 379 dont 1 272 résidences principales, 1 040 résidences secondaires et 67 logements vacants (cf. Fig. 44).

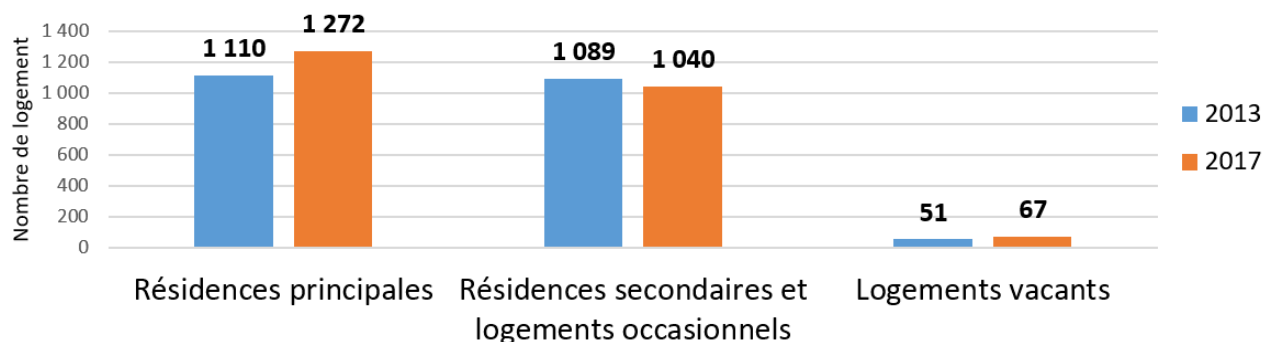


Figure 44. Évolution du nombre de logements par catégorie
Source : Insee, 2014 / Recensement, 2017 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

b) Les logements sociaux

Depuis la loi SRU (loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain) du 13 décembre 2000, toute commune de plus de 3 500 habitants, faisant partie d'une agglomération de plus de 50 000 habitants comportant au moins une commune de plus de 15 000 habitants, doit disposer au minimum de 25% de logements sociaux sur son territoire.

Le Porge, ayant atteint le seuil des 3 100 habitants en 2017, pourrait accueillir plus de 3 500 habitants dans les années à venir. La prise en considération de la loi SRU est donc primordiale. Néanmoins, en 2014, on dénombrait 19 516 habitants dans la communauté de communes de la Médullienne, résultat bien inférieur à la limite fixée par la loi SRU. De plus, à la même date, la commune comportant le plus d'habitants était Castelnau-de-Médoc avec un total de 4 356 personnes. Au vue de ces informations, la commune du Porge, bien que s'approchant des 3 500 habitants, ne sera pas confrontée à l'obligation d'avoir 25% de logements sociaux sur son territoire dans les prochaines années.

Aujourd'hui, la commune du Porge comporte 13 logements sociaux pour 1 272 résidences principales, soit seuls 1% de ces résidences représentent des logements sociaux. Or, d'après les documents dont dispose la mairie du Porge, aujourd'hui 39 demandes d'accès à un logement social sont en cours. Certaines d'entre elles datent de 2012, ce qui montre la difficulté pour la commune de répondre à certains besoins de la population, due au manque d'infrastructures.

Toutefois, d'autres actions de type social sont réalisées au sein de la commune, au travers du **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)**. En effet, 4 personnes âgées bénéficient de l'**Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)**. L'APA s'adresse à l'ensemble des personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie. Elle a pour but de leur permettre de recourir aux **aides aux personnes âgées** dont elles ont besoin pour accomplir les actes de la vie courante (se déplacer, se nourrir, etc.). Elle permet également de veiller sur les personnes ayant besoin d'une surveillance régulière.

33 familles quant à elles bénéficient d'aides comme le portage de repas (6), ou des prêts financiers de la part de la commune (27).

Néanmoins, les actions sociales restent un sujet complexe. En effet, parfois la méconnaissance des difficultés de certaines familles ou personnes, voire leur isolement sont compliqués à gérer.

Indicateurs-clés

2 379 logements 2017, Recensement
1 272 logements principaux 2017, Recensement
1 040 logements secondaires et occasionnels <ul style="list-style-type: none">- 284 logements au Porge- 756 logements à la Jenny 2017, Recensement
67 logements vacants 2017, Recensement
13 logements sociaux 2017, Recensement

Sources

- Insee, Dossier complet sur la commune du Porge, 2014 (mise à jour du 29/06/2017)
- Recensement, 2017

5) Accès aux soins, à la culture et au numérique

a) Accès aux soins

En ce qui concerne les domaines médical et paramédical, ces derniers sont assez présents sur la commune, ce qui est quelque chose de non-négligeable. En effet, à ce jour, on dénombre un cabinet d'art-thérapie, un cabinet dentaire, un cabinet d'infirmiers, un cabinet de kinésithérapie, un cabinet médical, un ostéopathe, un orthophoniste, un podologue, un diététicien/nutritionniste et un sophrologue. La commune est également dotée d'une pharmacie et d'un cabinet vétérinaire. Enfin, un opticien est en cours d'installation.

En France, nombreux sont les territoires où l'offre médicale est insuffisante au regard des besoins de la population qui y vit. Ces territoires, appelés **déserts médicaux**, sont marqués par un manque d'accès aux soins et un important délai d'attente. En effet, les praticiens ne sont pas répartis de manière uniforme sur le territoire national. Alors que les grandes villes françaises accueillent de nombreux spécialistes, les territoires périurbains et ruraux s'en retrouvent dépourvus.

Selon une étude menée par l'association UFC Que Choisir, la commune du Porge bénéficie d'une **offre abondante de médecins généralistes**, et ce dans un rayon de 30 minutes. En effet, alors que la moyenne française affiche la présence de 300 médecins pour 100 000 habitants, la présence des médecins généralistes au Porge et dans les communes avoisinantes est comparable à la densité moyenne nationale malgré la tendance actuelle qui est à une **baisse généralisée de la densité des généralistes** en France. D'après la carte ci-dessous (cf. Fig. 45), **la Gironde ne constitue pas un territoire particulièrement touché par le recul des généralistes**. En effet, d'autres départements littoraux comme l'Aude, ou bien d'autres départements de l'arrière-pays comme la Creuse, le Gers, la Lozère ou bien les départements des régions Centre, Ile-de-France et Bourgogne-Franche-Comté sont davantage touchés.

La ville de Florac par exemple, située en Lozère, souffre d'un accès difficile aux médecins généralistes. Constituée de 2 160 habitants en 2014 (contre 1 950 en 2013, soit une augmentation de 10%), Florac voit sa situation se dégrader au niveau médical depuis 2012. La ville de Fitou, située dans l'Aude et étant littorale, constitue elle un désert médical. Avec 1 043 habitants en 2014 (contre 932 en 2009, soit une augmentation de 10% en 5 ans), la commune et les lieux avoisinants sont dans l'incapacité d'offrir à la population locale un bon accès aux soins.

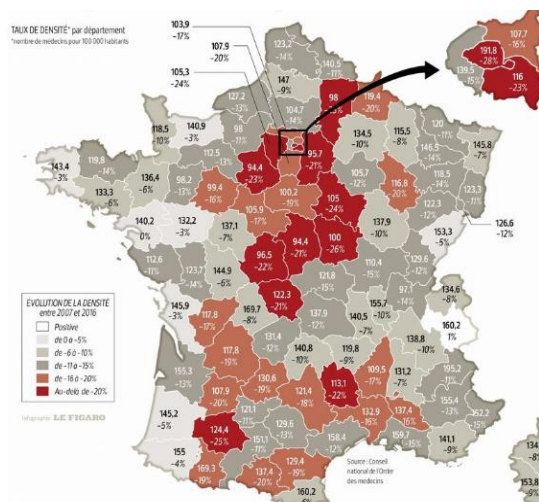


Figure 45. Une baisse généralisée de la densité de généralistes en France

Source : Le Figaro, 2016

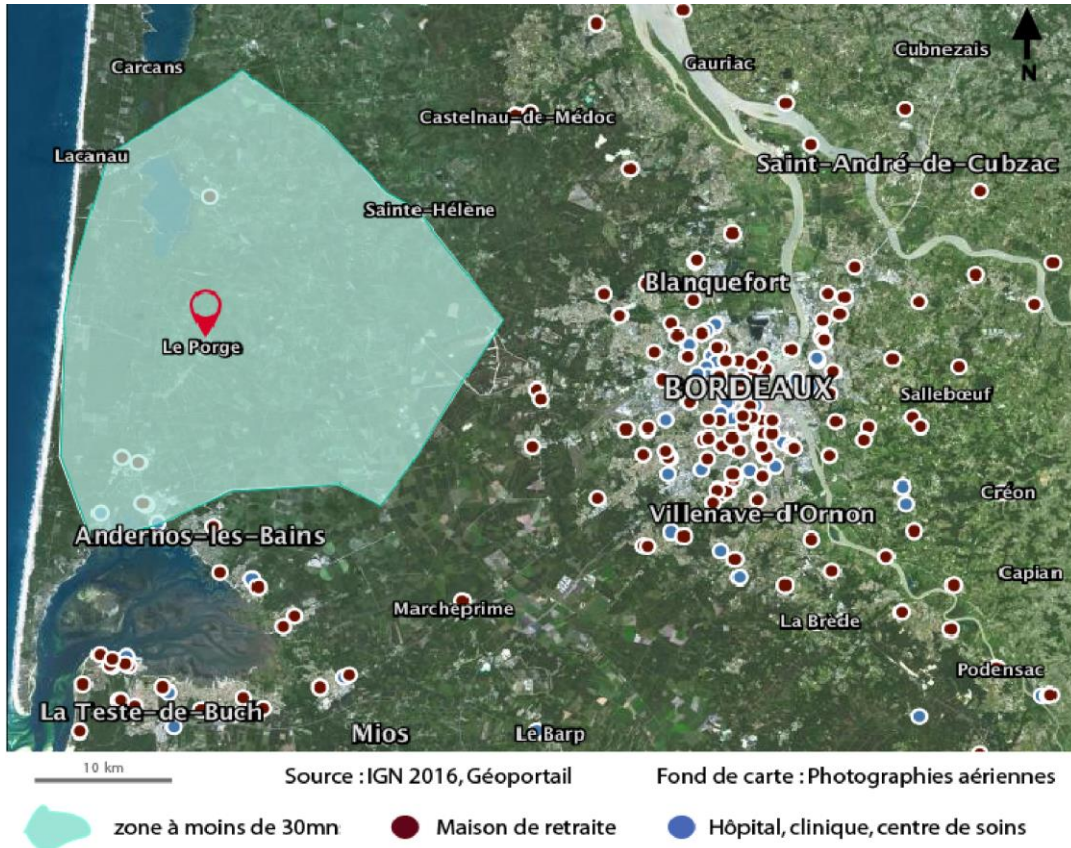


Figure 46. Services du domaine de la santé et du social localisés à moins de 30 mn du Porge
Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

NB : À noter que la commune du Porge est située à 21 mn de la commune la plus proche équipée en service d'urgence (Arès, centre médico-chirurgical Wallerstein) et que seuls les établissements, publics ou privés, agréés par la Sécurité Sociale sont répertoriés.

1 - Temps d'accès des communes à la commune équipée en service d'urgence, la plus proche - source : Arhgos 2016, odomatrix 2013

2 - Services d'urgences - source : Arhgos, 2016

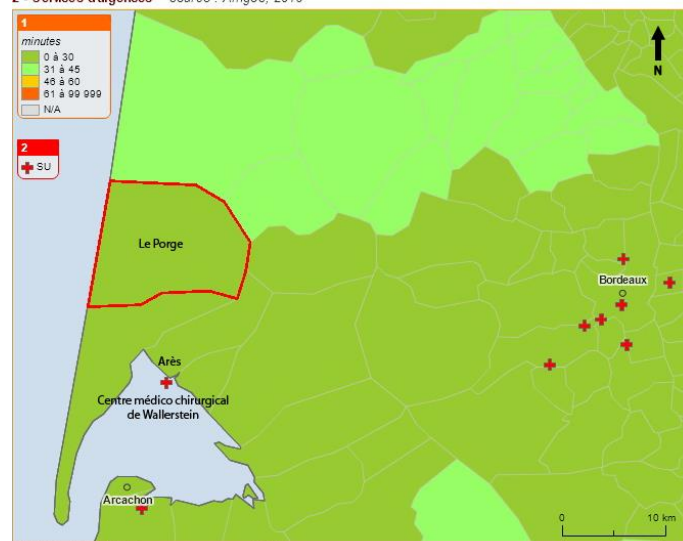


Figure 47. Localisation du centre médico-chirurgical de Wallerstein (Arès)

Source : Arhgos, 2016

Bien que disposant d'une situation plus ou moins satisfaisante au niveau médical, la commune du Porge va bientôt devoir pallier à un problème : le départ à la retraite de l'un des deux médecins présents sur la commune. En effet, plusieurs habitants interrogés ont fait part de leur **appréhension vis-à-vis du manque de médecins**. 6.6% des personnes enquêtées demandaient également la création d'un pôle santé avec plusieurs médecins (cf. Fig. 48).

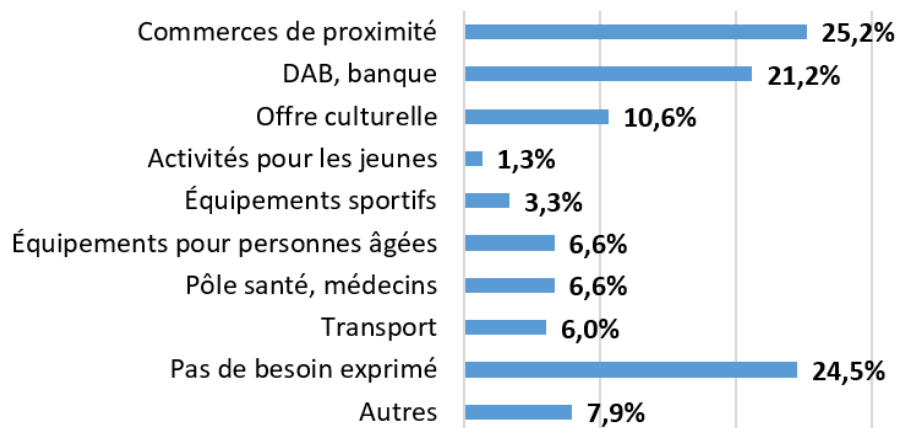


Figure 48. Demandes des administrés

Source : Enquête population, 2017

Aujourd'hui, la région Nouvelle-Aquitaine regroupe 121 maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP). Celles-ci permettent à la fois à la population d'avoir un **accès aux soins** de manière continue et permanente et aux médecins de se regrouper afin de **lutter contre l'isolement**. La création d'un tel regroupement de professionnels de la santé sur la commune du Porge permettrait premièrement de répondre à un besoin exprimé lors des enquêtes menées mais également de pallier aux problématiques médicales du territoire. En effet, un tel projet nécessite à minima deux médecins sur le site. L'implantation de nouveaux médecins, attirés par une nouvelle manière de travailler en équipe, permettrait de garantir un accès aux soins à la population présente et future, la commune étant dans une vague de croissance démographique. En ce qui concerne le domaine paramédical (infirmiers, kinésithérapeutes, podologue...), celui-ci est présent sur la commune et pourrait se regrouper dans cette maison de santé. La faisabilité du projet est aujourd'hui à étudier afin de mesurer sa viabilité.

b) Accès à la culture

En ce qui concerne l'offre culturelle présente sur la commune, 10.6% des personnes interrogés la jugent insuffisante, voire manquante (cf. Fig. 48). Tandis que certains réclament une médiathèque ou bien un centre culturel, d'autres nuancent leur propos par rapport à la taille de la commune. Plusieurs habitants du Porge ont ainsi fait part de leur volonté d'avoir un cinéma à proximité ou bien un espace dédié au théâtre. L'idée de créer un cinéma plein-air a aussi été émise.

“Offre culturelle manquante, je souhaiterais avoir un cinéma je sais que c'est pas facile mais au moins au niveau de l'interco (même si configuration assez spéciale où les communes sont éloignées)”

D'autres administrés interrogés souhaiteraient voir l'arrivée d'un lieu d'échanges et de rencontres, notamment intergénérationnel ou bien une salle d'expositions afin de mettre en avant le potentiel régional. En effet, plusieurs habitants ont émis le souhait de voir se monter une salle d'expositions qui pourrait accueillir des événements ponctuels.

“Un lieu d'échanges et de rencontres”

“ Un café central”

“Une offre culturelle (trop peu de livres à la bibliothèque par exemple)”

Néanmoins, il est à souligner la présence d'une bibliothèque dans le centre-bourg du Porge. Cette bibliothèque est de plus intégrée au réseau Médullien des bibliothèques, service de lecture publique constitué de sept sites (le Porge, Brach, Castelnau-de-Médoc, Listrac-Médoc, Sainte-Hélène, Salaunes et Saumos) et de trois dépôts (Avensan, Moulis en Médoc et le Temple). Un service de “biblionavette” est mis en place entre ces lieux. Celui-ci permet d'acheminer les réservations et retours des lecteurs dans les 10 sites du réseau. Il permet ainsi aux habitants de la communauté de communes d'accéder à un plus grand nombre de documents. L'inscription au réseau des bibliothèques donne également accès à une offre numérique en ligne (bandes dessinées, musique, films, formations).

Il est aussi à souligner le fait que la commune du Porge est constituée d'une quarantaine d'associations, ce qui n'est pas négligeable vis-à-vis de sa taille. Le tissu associatif est donc assez marqué. L'association “Le Porge Artisans Commerçants et Citoyens” (P.A.C.C) organise les mois de juillet et d'août des marchés nocturnes qui fédèrent plus de 50 exposants. La population interrogée s'est montrée très élogieuse de cet événement festif. D'après la présidente de l'association organisatrice, le succès des marchés nocturnes témoigne du **besoin et de l'envie des porgeais de se rassembler**. Ces événements attirent aussi de nombreux touristes.

De plus, en ce qui concerne les communes avoisinantes, de nombreuses offres culturelles sont présentes comme l'ont pu le souligner certains administrés interrogés : *“il faut savoir aller voir dans les communes voisines”*. En effet, les communes de Sainte-Hélène et de Lège-Cap-Ferret sont toutes les deux dotées d'une médiathèque. Lacanau a également un cinéma et Lège-Cap-Ferret une salle d'expositions. Le Carré des Jalles situé à 30 minutes, constitue également un important pôle d'offre culturelle (expositions, cinéma, programmation de spectacles vivants, pratiques artistiques, médiathèque...). Enfin, la salle de spectacles et de congrès du Pin Galant à Mérignac est située à 40 minutes du Porge. Cet espace propose avec plus de 80 spectacles par an une offre culturelle de qualité (concerts, opéras, théâtre, danse, humour...).

L'offre culturelle, bien que peu présente sur la commune du Porge, reste néanmoins très accessible. La priorité serait donc mise sur l'appropriation éphémère **d'un lieu de rencontre dans le cadre d'évènements ponctuels**.

c) Accès aux équipements sportifs

La commune possède aujourd'hui **28 équipements sportifs** (ministère en charge des sports - RES, 2017) parmi lesquels on retrouve entre autres :

- un stade de foot
- des terrains de tennis
- des bouledromes
- un skate-park
- un terrain de motocross
- une salle multisports
- un parcours sportif ... (cf. Fig. 49)



Figure 49. Carte des principaux équipements sportifs de la commune
Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

Cela représente 8.7 équipements pour 1 000 habitants. À titre de comparaison, la moyenne française d'équipement est de 5.6 pour 1 000 habitants pour ce type de commune (2000 à 10 000 habitants). Le Porge affiche ainsi une densité d'équipements d'une part, supérieure à la moyenne de sa strate de population et d'autre part, supérieure à celle de son EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) dont le taux est de 5.8 équipements pour 1 000 habitants. Cette particularité pourrait s'expliquer par le fait que le Porge est une commune touristique, située sur le littoral. De manière générale, les communes touristiques qui plus est, localisées sur le littoral (Lacanau, Deauville ou bien Carnac), ont une densité d'équipements supérieure à la moyenne. De surcroît, les équipements (piscines, golf ...) appartenant au domaine résidentiel naturiste de la Jenny peuvent influencer ce taux relativement élevé.

Par ailleurs, le déficit du nombre de piscines à l'échelle du pays Médoc est à souligner. Dans le cas de la commune du Porge, la piscine la plus proche est localisée à Andernos-les-Bains soit à environ 30 minutes en voiture. Or, selon une étude du Ministère chargé des sports, le temps de parcours moyen en France métropolitaine pour accéder à une commune équipée d'une piscine est de 15 minutes. En définitive, le double de temps est nécessaire aux habitants du Porge pour se rendre à la piscine comparé à la moyenne nationale et montre que ces temps de parcours sont extrêmement variables d'un territoire à un autre.

d) Accès au patrimoine naturel

Enfin, au niveau du patrimoine naturel, différentes activités sont proposées. L'une d'entre elles consiste à **faire connaître l'évolution de la commune au public**. En effet, le sentier d'interprétation l'Homme et la Nature (cf. Fig. 50 et 51) permet de découvrir le passé communal à travers différentes étapes. Aussi bien ludique qu'éducatif, celui-ci **permet aux usagers de mieux comprendre leur environnement et les paysages qui les entourent**. Le Poumon vert, autre activité pouvant être réalisée au Porge, constitue un cheminement forestier pouvant être à la fois pratiqué par des piétons, des cyclistes et des chevaux.



Figure 50. Début du sentier d'interprétation
Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017



Figure 51. Arrêt n°5 : Prenez de la hauteur pour observer l'évolution des paysages
Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

e) Accès au numérique

Depuis 2011, est menée une enquête territoriale au sujet de la **mise en place d'espaces de travail partagés** sur l'ensemble de la communauté de communes de la Médullienne, dont fait partie le Porge. En effet, le territoire médullien affiche la plus forte croissance démographique du Médoc et selon numérique Aquitaine : « avec **1 emploi local pour 11 habitants**, soit presque trois fois moins que la moyenne départementale, une forte proportion de résidents de la CdC travaillent hors territoire ». Cette enquête a ainsi pour finalité d'analyser les flux de déplacements domicile-travail et d'identifier les utilisateurs et les lieux susceptibles d'accueillir un tel espace de travail. La création de cet espace numérique a pour but de **redynamiser l'économie** de la communauté de communes, de stabiliser les **emplois sur le territoire** et de **promouvoir le développement durable** en limitant les distances des trajets domicile-travail et en désengorgeant les axes principaux. De plus, selon l'enquête réalisée par la région Aquitaine, le télétravail permettrait d'améliorer la qualité de vie des salariés et leur productivité. Néanmoins le télétravail ne peut pas convenir à tout type de poste et une couverture internet satisfaisante est nécessaire. L'analyse des trajets domicile-travail sera réalisée dans la partie suivante.

En ce qui concerne la connectivité internet du Porge, seuls **10% du territoire sont couverts par le réseau 4G** (cf. Fig.52) et seuls **54.4% des locaux sont éligibles à toutes technologies** (DSL, Câble, Fibre) à un débit supérieur à 3 Mb/s contre 87% pour la moyenne française (cf. Fig. 53). Il faut savoir que 3 Mb/s est un débit convenable pour toute utilisation basique d'Internet, mais qui n'est tout de même pas considéré comme un haut débit, la limite étant fixée à 5 Mb/s.

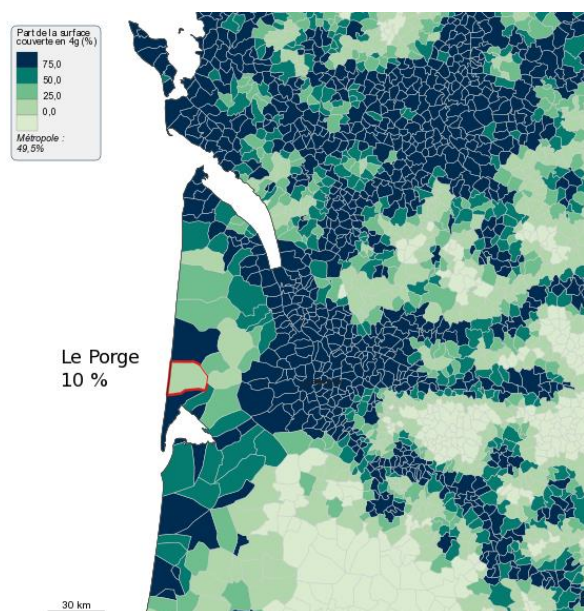


Figure 53. Part de la surface couverte en 4G par l'opérateur mieux-disant

Source : ARCEP, juillet 2016

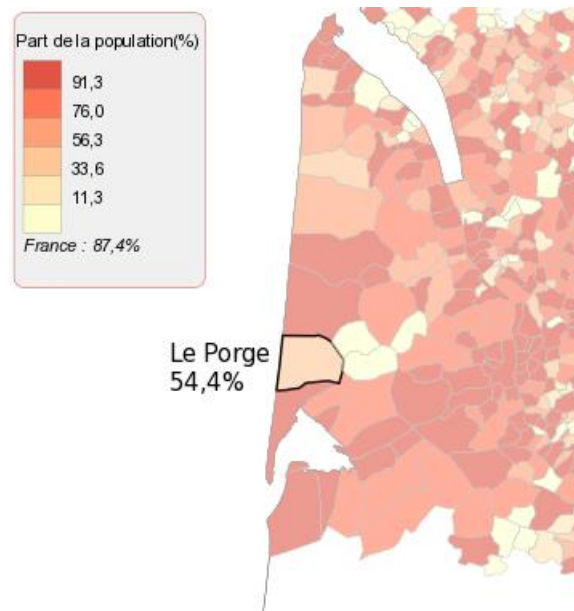


Figure 52. Éligibilité à toutes technologies (DSL, Câble, Fibre) à un débit supérieur à 3Mb/s

Source : France très haut débit, juin 2015

Indicateurs-clés

<p>Une offre abondante de médecins généralistes 2016, UFC Que Choisir</p>
<p>Une demande de commerces de proximité fortement exprimée (25.2%) 2017, Enquête population</p>
<p>Une demande de distributeur automatique de billets fortement exprimée (21.2%) 2017, Enquête population</p>
<p>Une grande partie de la population n'exprimant pas de besoins particuliers (24.5%) 2017, Enquête population</p>
<p>10.6% des habitants interrogés souhaiteraient avoir une plus grande offre culturelle 2017, Enquête population</p>
<p>1 emploi local pour 11 habitants sur la Médullienne → Utilité d'un pôle de télétravail 2012, Aquitaine Numérique</p>
<p>10% du territoire porgeais couverts par la 4G 2016, ARCEP</p>
<p>54.4% des locaux porgeais éligibles toutes technologies à un débit supérieur à 3 Mb/s 2015, France très haut débit</p>

Sources

- Baisse généralisée des médecins généralistes : <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/06/02/20002-20160602ARTFIG00010-les-deserts-medicaux-s-etendent-notre-carte-de-france.php>
- Bibliothèques Médullienne : <http://www.bibliotheques-medullienne.fr/>
- Désert médical : <http://www.caminteresse.fr/sante/desert-medical-mesures-touraine-definition-explication-1155326/>
- Enquête population, 2017
- L'essor des maisons de santé : <http://www.lanouvellerepublique.fr/Vienne/Actualite/Sante/n/Contenus/Articles/2017/05/30/L-essor-des-maisons-de-sante-un-vrai-remede-au-desert-medical-3116828>
- Numérique Aquitaine : <http://numerique.aquitaine.fr/>
- UFC Que choisir : <https://www.quechoisir.org/carte-interactive-fracture-sanitaire-n21245/>
- Géoportail, Institut national de l'information géographique et forestière
- Arghos 2016, cartostat/atlas santé : http://cartostat.atlasante.fr/#sid=13258;z=316793,6458789,104090,81427;sly=a_comarr2015_DR;l=fr;v=map12
- Ministère des Sports

6) Mobilité et déplacements

a) Flux de déplacements domicile-travail

Concernant la mobilité, les données Insee de 2013 sur les flux domicile-travail ont pu être récupérées. Ainsi en 2013, un tiers des actifs résidant au Porge travaillaient sur le territoire communal, un tiers sur la COmmunauté de communes du Bassin d’Arcachon Nord atlantique (COBAN) et un tiers sur Bordeaux Métropole (cf. Fig. 54).

Flux domicile-travail		
Commune de résidence - commune du lieu de travail	Principaux flux d'actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi	Part des flux sur le total de la population active ayant un emploi (%)
Le Porge - Le Porge	352	30,1 %
Le Porge - Lège-Cap-Ferret	168	14,4 %
Le Porge - Mérignac	86	7,4 %
Le Porge - Andernos-les-Bains	74	6,3 %
Le Porge - Arès	65	5,6 %
Le Porge - Lacanau	61	5,2 %
Le Porge - Bordeaux	61	5,2 %
Le Porge - Pessac	37	3,2 %
Le Porge - COBAN		
	339	29 %
Le Porge - Bordeaux Métropole		
	292	25 %
Le Porge - CdC Médoc Atlantique		
	69	6 %
Le Porge - CdC La Médullienne (hors Le Porge)		
	32	3 %

Figure 54. Détail des flux domicile-travail

Source : Insee, 2013 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Suite à l'enquête population réalisée, la problématique de la mobilité et des déplacements a été étudiée. En ce qui concerne la mobilité domicile-travail, 77.5% des habitants interrogés, hors résidents en résidence secondaire, ne travaillent pas dans la commune du Porge (cf. Fig. 55). En effet, seuls 22.5% des habitants actifs en résidence principale travaillent au Porge, 47.5% travaillent sur la métropole bordelaise (cf. Fig. 56). Ceci démontre la **dépendance économique** du Porge explicitée au début de ce rapport.

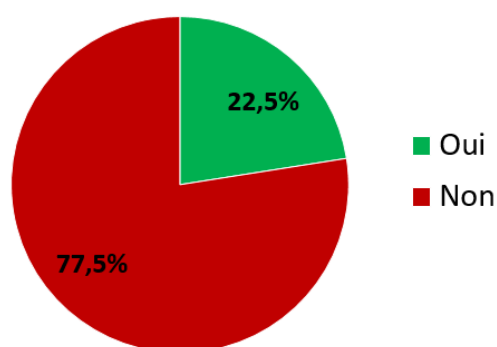


Figure 55. Travaillez-vous dans la commune ?

Source : Enquête population, 2017

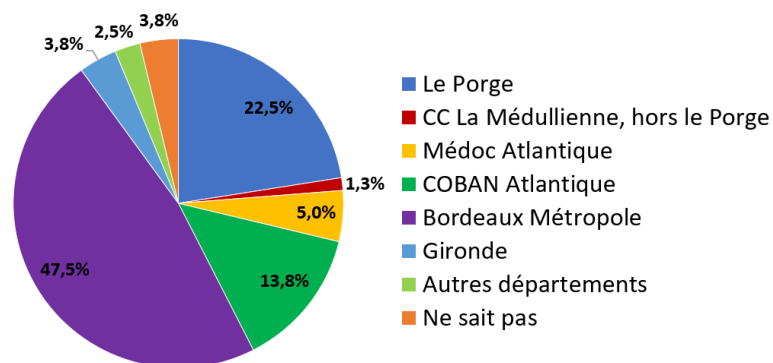


Figure 56. Dans quelle commune travaillez-vous ?

Source : Enquête population, 2017

Pour se rendre sur leur lieu de travail, la voiture reste le moyen de transport prédominant (cf. Fig. 57). En effet, 91.25% des répondants utilisent un véhicule personnel pour se rendre sur leur lieu d'activité.

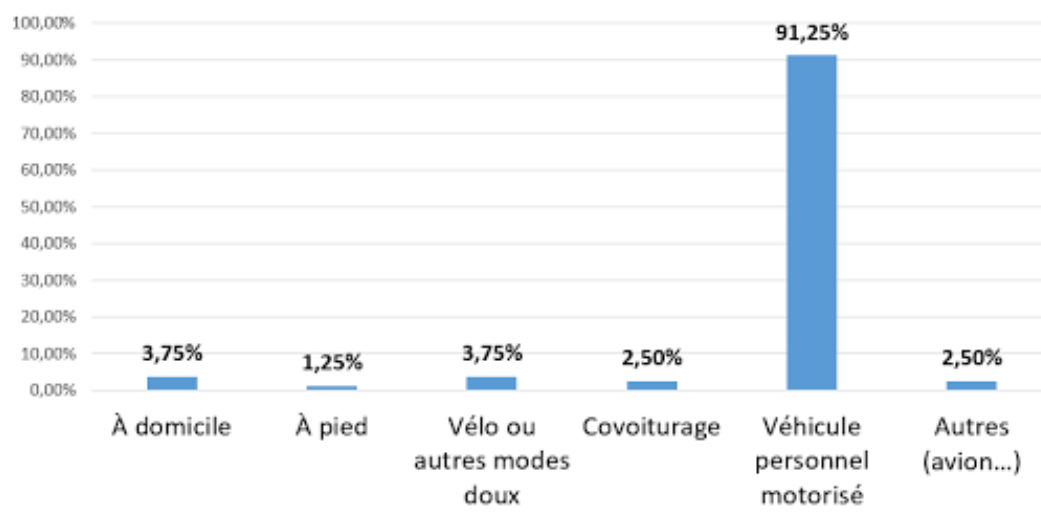


Figure 57. Comment vous déplacez-vous jusqu'à votre lieu de travail

Source : Enquête population, 2017

Sachant que la création d'un pôle de travail est en cours d'étude, il serait intéressant d'analyser la durée moyenne de trajet des actifs du Porge. En effet, après analyse, il apparaît que **46.3% des actifs interrogés mettent plus de 30 minutes pour se rendre sur leur lieu d'emploi** (cf. Fig. 58). La création d'un tel espace de travail sur la communauté de communes de la Médullienne permettrait de réduire le temps et la distance des trajets domicile-travail et ainsi de réduire les impacts environnementaux. En effet, quelle que soit la commune choisie pour accueillir ce site de télétravail, la durée de trajet sera réduite : elle ne dépassera pas les 30 minutes. La création d'un pôle numérique dédié au télétravail nécessite une couverture internet de bonne qualité. Il faudrait donc analyser les différentes communes en fonction de leur débit internet.

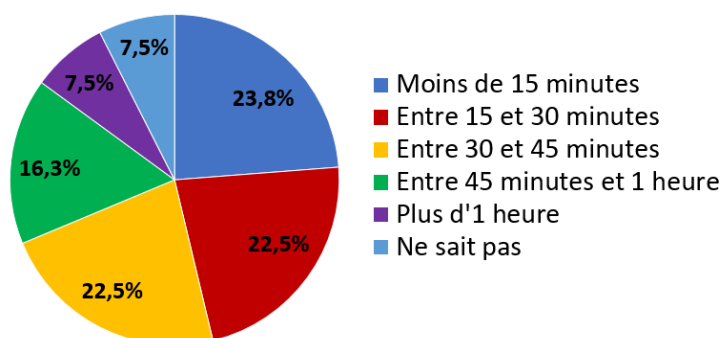


Figure 58. Durée moyenne des trajets domicile-travail

Source : Enquête population, 2017

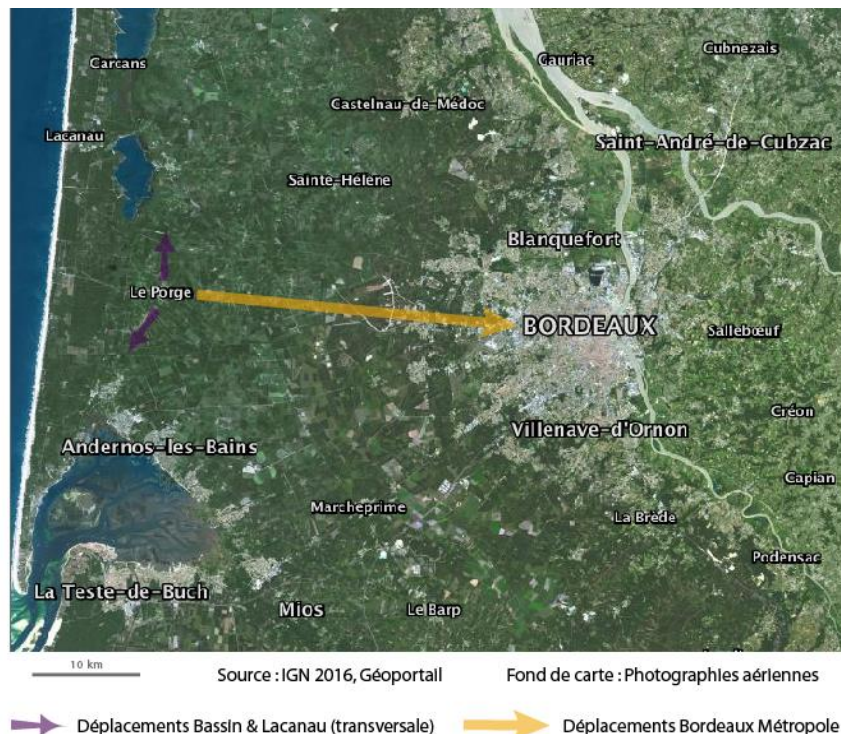


Figure 59. Carte des navetteurs habitant au Porge

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

b) Flux de déplacements domicile-lieu de scolarisation

D'après les données Insee de 2013, la commune du Porge compterait 536 enfants scolarisés de plus de 2 ans. Parmi eux, 266 seraient scolarisés au Porge et 270 hors de la commune. Ainsi, 49.6% des personnes scolarisées le seraient au Porge. Un tiers de la population scolarisée est inscrit dans les groupes scolaires des communes de la Communauté de communes du Bassin d'Arcachon Nord atlantique (COBAN) (cf. Fig. 60). La métropole Bordelaise accueille 12% des personnes du Porge de deux ans ou plus scolarisées.

Flux domicile-lieu d'études		
Commune de résidence - Commune du lieu d'études	Nombre de personnes de 2 ans ou plus scolarisées effectuant les navettes entre le lieu de résidence et le lieu d'études	Part des flux sur le total de la population scolarisée (%)
Le Porge - Le Porge	266	49.6 %
Le Porge - Andernos- les-Bains	53	9.9%
Le Porge - Arès	16	3%
Le Porge - Lacanau	12	2.2%
Le Porge - Lège-Cap- Ferret	86	16%
Le Porge - Bordeaux	25	4.7%
Le Porge - COBAN		
Le Porge - COBAN	163	30.4%
Le Porge - Bordeaux Métropole	65	12.1%
Le Porge - CdC Médoc Atlantique	12	2.2%
Le Porge - CdC Médoc Cœur de Presqu'île	4	0.7%
Le Porge - Dordogne	16	3%
Le Porge - Landes	4	0.7%
Le Porge - Pyrénées Atlantique	4	0.7%

Figure 60. Détail des flux domicile-lieu d'études

Source : Insee, 2013 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Suite à l'enquête menée auprès des jeunes habitants du Porge, il en est ressorti que ces derniers souhaiteraient **un service de transport en commun adéquat à destination du bassin d'Arcachon et de Bordeaux**. En effet, la COBAN est le principal lieu de scolarisation des porgeais pour les jeunes inscrits au collège et au lycée.

“Quand on habite au Porge et que l'on a pas de permis, c'est galère”

“Ici on est loin de tout”

c) Flux de déplacements en transport en commun

Aujourd'hui, l'unique offre en transport en commun est assurée par le réseau Transgironde. Néanmoins, l'enquête population menée a conclu que 55.6% des habitants interrogés sont insatisfaits de cette offre (cf. Fig. 61).

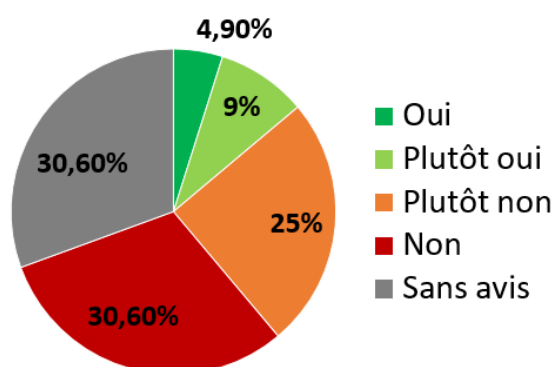


Figure 61. Pensez-vous que l'offre en transport en commun est satisfaisante ?

Source : Enquête population, 2017

Les raisons de cette insatisfaction sont présentées ci-après (cf. Fig. 62) :

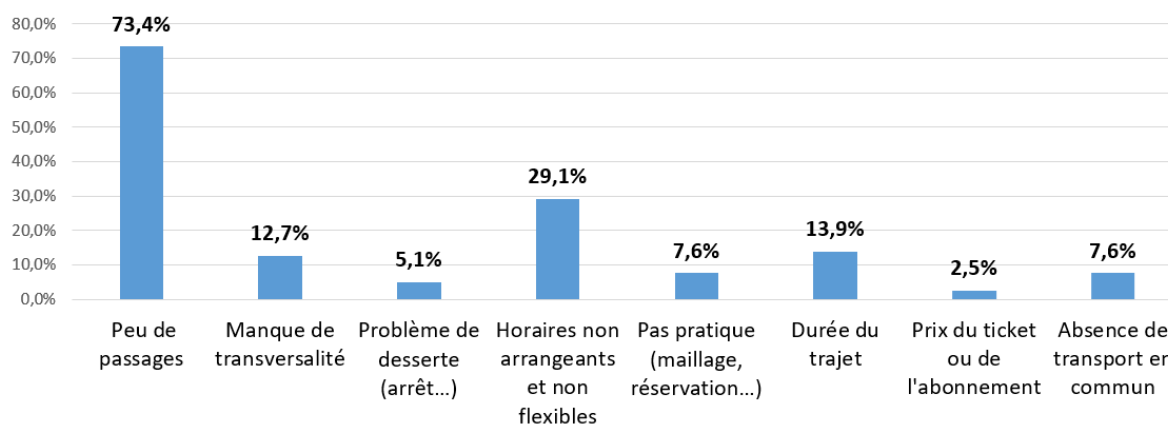


Figure 62. Problèmes relatifs au transport en commun

Source : Enquête population, 2017

Les problèmes qui ont été rapportés le plus souvent sont liés à la faible desserte de la commune et des horaires fixes, non flexibles et non adaptés à la demande. En effet, le bus 701 du réseau Transgironde, reliant le Porge, le Temple, Saint-Médard, Le Haillan, Eysines, Mérignac et Bordeaux centre n'effectue que très peu de passages (cf. Fig. 63).

Le Porge → Bordeaux	
Du lundi au vendredi	2 départs en début de matinée : 6h20 ; 7h20
Samedi	1 départ en début de matinée : 8h30
Week-end et jours fériés	1 départ en fin d'après-midi : 17h40
Transport à la demande Du lundi au vendredi	1 départ en fin de matinée : 11h35
Bordeaux → Le Porge	
Du lundi au vendredi	2 départs en fin d'après-midi : 17h ; 18h
Samedi	1 départ en fin d'après-midi : 18h
Week-end et jours fériés	1 départ en milieu de matinée : 9h40
Transport à la demande Du lundi au vendredi	1 départ en début d'après-midi : 12h45

Figure 63. Horaires du réseau Transgironde Hiver et Intersaison

Source : Transgironde, 2017 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

La plupart des horaires sont ainsi adaptés aux personnes ayant un emploi sur la métropole bordelaise, celles qui partent tôt le matin pour revenir le soir. Les horaires du week-end sont également pensés de manière à ce que les bordelais puissent se rendre à la plage du Porge - à savoir que d'autres bus sont mis en service en période estivale. Néanmoins, pour une partie de la population porgeaise, les horaires proposés ne conviennent pas à leurs activités, notamment pour les retraités souhaitant passer quelques heures dans la métropole. En effet, les horaires proposés permettent uniquement à la population de passer la journée entière à Bordeaux.

“Si je ne peux plus conduire je ne sais pas comment je ferai”

“Je ne pourrai pas aller à Bordeaux en bus, très long et pas beaucoup de choix, très difficile à comparer et juger, mais ce n'est pas suffisant”

En ce qui concerne la fréquentation des lignes, nous constatons que durant la période estivale (juillet-août), la ligne 701 du réseau Transgironde reliant Bordeaux au Porge connaît une forte augmentation. La fréquentation de la ligne, d'une moyenne de 534 passagers par mois sur la période de septembre à juin, explose pour atteindre les 6 000 passagers en août (cf. Fig. 64). La proximité entre le Porge et la métropole bordelaise engendre ainsi une **fréquentation dix fois plus élevée en saison estivale** que sur le reste de l'année.

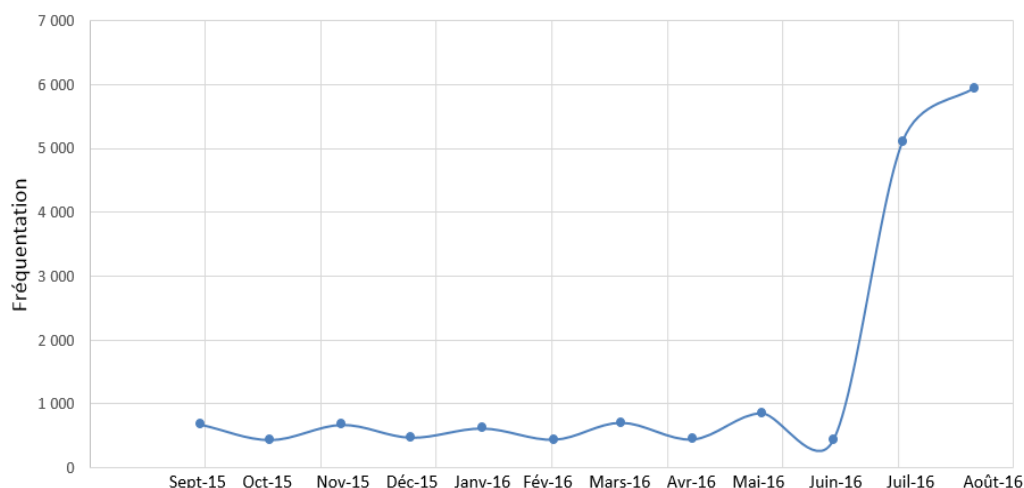


Figure 64. Fréquentation de la ligne 701 du réseau Transgironde (Bordeaux- le Porge)
Source : Transgironde, 2015-2016 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

d) Mobilité douce

Nous avons vu précédemment que 3.75% des trajets domicile-travail étaient réalisés avec les modes de transport doux. Lors des enquêtes population, les administrés ont également été interrogés sur l'utilisation des voies cyclables. Il en est ressorti que 63.1% utilisaient davantage les modes de transports doux depuis la réalisation des voies cyclables sur le territoire communal (cf. Fig. 65).

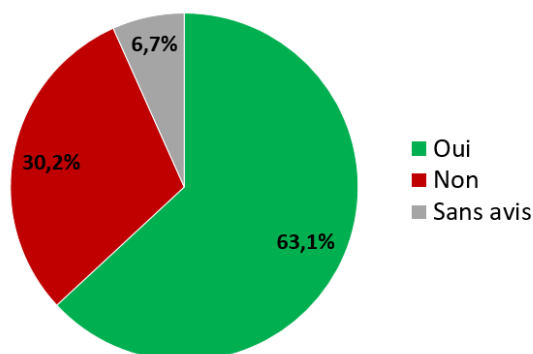


Figure 65. Utilisez-vous davantage les modes de transports doux depuis la réalisation des aménagements dédiés (voies cyclables...)?

Source : Enquête population, 2017

Les résultats de l'enquête ont également démontré que 93.8% des répondants ont connaissance de la piste cyclable reliant le bourg à l'océan (cf. Fig. 66). Parmi ces derniers, une grande majorité l'utilise (59.1%), et ceci tous âges confondus.

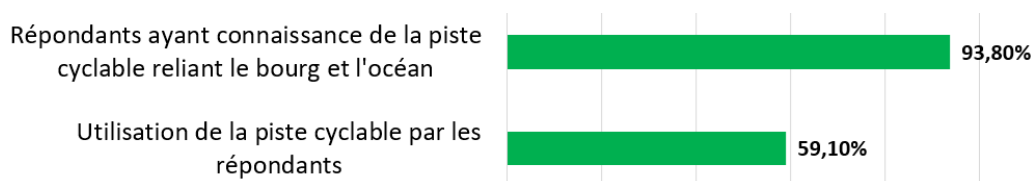


Figure 66. Connaissance et utilisation de la piste cyclable reliant le bourg à l'océan

Source : Enquête population, 2017

Par ailleurs, grâce aux capteurs présents au niveau du canal des étangs, 171 passages à vélos ont pu être relevés par jour durant la période estivale de 2016 alors qu'on dénombrait 31 passages journaliers en hors-saison (cf. Fig. 67). En centre-bourg, 183 passages journaliers ont été enregistrés en saison estivale sur les voies cyclables, 60 en hors-saison.

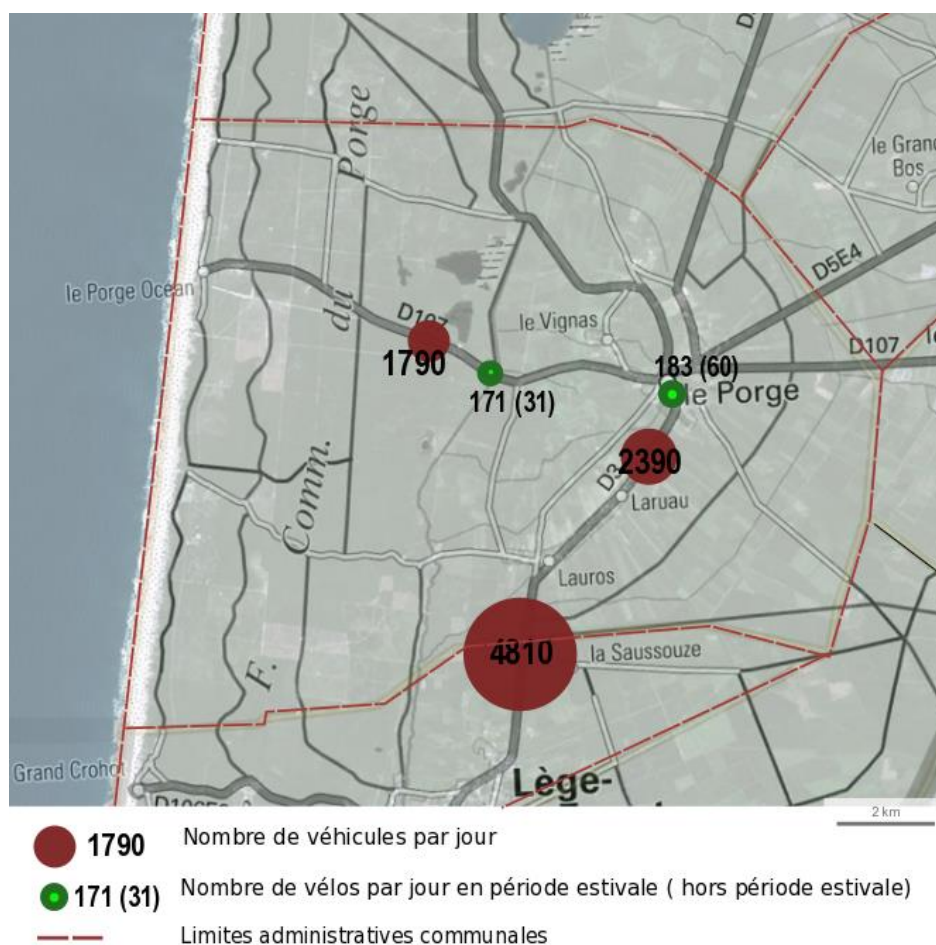


Figure 67. Analyse des flux sur la commune (2016)

Source : Conseil Général Départemental (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Indicateurs-clés

<ul style="list-style-type: none">- 1/3 des actifs résidant au Porge travaillent sur le territoire communal,- 1/3 sur la COBAN- 1/3 sur Bordeaux Métropole <p>2013, Insee</p>
<p>91.5% des habitants interrogés utilisent la voiture pour se rendre sur leur lieu de travail</p> <p>2017, Enquête population</p>
<p>46.3% des résidents interrogés mettent plus de 30 minutes pour se rendre sur leur lieu de travail</p> <p>2017, Enquête population</p>
<ul style="list-style-type: none">- 49.6% des personnes scolarisées du Porge le sont sur le territoire communal- Près d'1/3 sont scolarisées sur la COBAN <p>2013, Insee</p>
<p>55.6% des administrés interrogés sont insatisfaits de l'offre en transport en commun</p> <ul style="list-style-type: none">- Raisons évoquées: peu de passages et horaires non adaptés <p>2017, Enquête population</p>
<p>Fréquentation de la ligne 701 dix fois plus élevée en saison estivale (Juillet-Août) que sur le reste de l'année</p> <p>2017, Enquête population</p>
<p>63.1% des interrogés utilisent les voies cyclables depuis leur création</p> <p>2017, Enquête population</p>

Sources

- Insee, Mobilités professionnelles des individus : déplacements commune de résidence et commune de travail, 2013 (mise à jour du 30/06/2016)
- Insee, Mobilités scolaires en 2013 : déplacements domicile - lieu d'études, 2013 (mise à jour du 30/06/2016)
- Enquête jeune, 2017
- Enquête population, 2017
- Transgironde, 2015-2016 (mise à jour de 2017)

7) Tissu associatif

Il est essentiel de bien connaître les contours du secteur associatif de la commune. Au Porge, on ne dénombre pas moins de 44 associations qui contribuent à apporter du lien social entre les habitants. Chaque année, un forum des associations est organisé par la mairie du Porge pour permettre à la population de se renseigner sur l'offre présente sur le territoire, mais aussi aux associations de se faire connaître et ainsi accueillir plus d'adhérents et plus de bénévoles. Jusqu'alors, ce forum constitue le meilleur moyen de communication pour promouvoir ces structures. En effet, suite aux enquêtes menées, presque la totalité des associations a affirmé être représentée au forum chaque année. D'autre part, pour se faire connaître, un guide d'associations est également téléchargeable via le site de l'Office de Tourisme du Porge (cf. Fig. 68). Celui-ci classe les différentes associations présentes sur le territoire par ordre alphabétique et indique les informations essentielles (contact, lieu, horaires, tarifs) concernant chacune d'entre elles.

Animations Evènements Spectacles Organisateur	COMITÉ DE JUMELAGE	Françoise DEYRES 05.56.26.50.32	Echanges Jumelage « Courir pour le plaisir »
	LE PORGE ARTISANS COMMERCANTS CITOYENS	Bernard LEGRAND 06.72.06.53.01	Organisation de fêtes animations, marchés nocturnes.
	LE PORGE LOISIRS	Monique BIATEAU 06.82.96.43.82	Organisation de fêtes et animations
	LES DYN'AMI'KS	Thomas LEGRAND	Salle des Jeunes
	MAYSCENE	Christine FAYOLLES 05 57 70 91 47	Développement des musiques promotion des groupes locaux
Badminton	BAD'O'PORGE	Marc ROGER 06 82 00 47 23	Salle des Fêtes 45 €/an/pers
		Jeunes 10-15 ans Cours mardi 19h-20h & Loisir 20h-22h30	2ème pers 35€
		Adultes loisir : Mardi et jeudi 20h à 22h30	3ème pers 20€
Canoë-kayac	SPORTS LOISIRS LE PORGE	Frédérique MORIN 06.31.56.68.92	Base nautique-Pas du Bouc Route de La Jenny
		Canoë-kayak et tir à l'arc : Avril, mai, juin, sept. à la demande	30€/familles
		Juillet - Août : samedi & mercredi 10h-12h et 14h30-17h30	20€ individuel
Chasse	ACCA LE PORGE	Alain PLESSIS 05.57.70.90.40	Forêt du Porge
	CHASSEURS DE MIGRATEURS DU NORD MEDOC	Edouard COTTIN 06.16.36.41.60	Chasse. Organisation du Field Trial sur gibier tiré.

Figure 68. Exemple d'une page du guide d'associations

Source : Office de Tourisme du Porge, 2017

Au total, 33 associations (soit 75% des associations du territoire) ont répondu à l'enquête de proximité. Cela a permis de recueillir leurs avis et de mieux connaître le tissu associatif de la commune.

a) Typologie des associations

Les associations les plus représentées parmi celles interrogées sont les associations de loisirs (29%) et sportives (29%) (cf. Fig. 69). Les associations culturelles, bien que moins nombreuses, représentent tout de même un quart du tissu associatif local (23.8%).

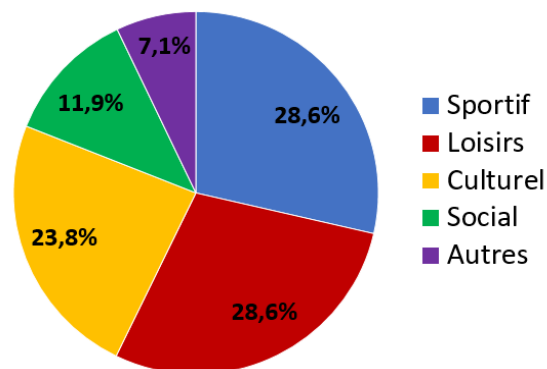


Figure 69. Type d'activités proposées
Source : Enquête association, 2017

b) Les adhérents et bénévoles

Si 84% des associations enquêtées n'ont pas de salarié et se composent uniquement de bénévoles, **16% sont des associations employeurs**. Le nombre de salariés qui intervient auprès de ces structures est compris entre 1 et 3. Ces associations jouent un rôle non négligeable sur le plan économique local.

La principale difficulté rencontrée par les associations interrogées est la difficulté pour trouver des bénévoles volontaires pour s'occuper de la gestion administrative de la structure. **Sept associations sur dix ont en effet rapporté rencontrer des difficultés pour trouver des bénévoles** (cf. Fig. 70). En France, la situation du bénévolat (nombre, disponibilité) est également assez tendue (Enquêtes semestrielles d'Opinion des Responsables Associatifs – R&S, 2014).

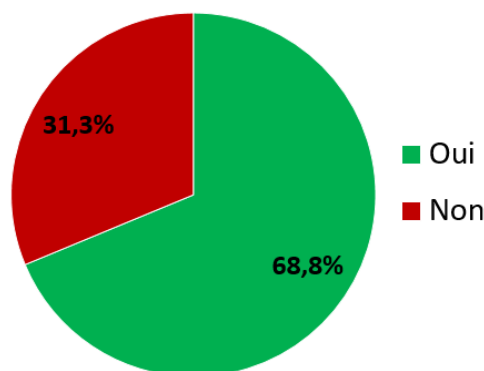


Figure 70. Rencontrez-vous des difficultés pour trouver des bénévoles ?

Source : Enquête association, 2017

Concernant les raisons de ce manque de bénévoles, celles-ci restent plutôt communes :

“Manque de volonté”

“Les gens sont de bons consommateurs mais quand il s'agit de s'investir c'est plus compliqué”

“Ce n'est pas quelque chose qui rapporte de l'association, ça demande un investissement”

L'enquête révèle également que près d'un tiers des associations sont de petites structures, accueillant seulement entre 1 et 19 adhérents (cf. Fig. 71). En revanche, 38,7% des associations enquêtées ont au minimum 80 adhérents. Ces structures sont les plus connues au sein de la commune, comme l'association Football qui regroupe 100 adhérents, ou encore l'ACCA (Association Amicale de Chasse Autorisée) qui regroupe près de 350 adhérents.

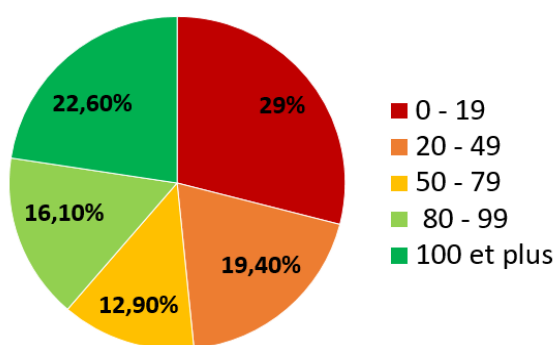


Figure 71. Nombre d'adhérents par association

Source : Enquête association, 2017

L'étude du rayonnement géographique des associations montre que deux tiers des associations ayant répondu à l'enquête accueillent entre 80% et 100% de porgeais. Une association sur dix se compose majoritairement de membres extérieurs au Porge. Au-delà de l'origine géographique des adhérents, près de **la moitié des associations affirment que leur rayonnement s'étend au-delà du territoire communal.**

D'autre part, nous remarquons que ce sont les adultes (65,6%) qui bénéficient le plus de ces associations (cf. Fig. 72). Concernant celles destinées aux jeunes, elles ne représentent que 28,1% des associations enquêtées. L'une des questions qui pourrait être posée serait de savoir si les jeunes ont une offre associative assez diversifiée, ou si, au contraire, il manque certains types d'activités.

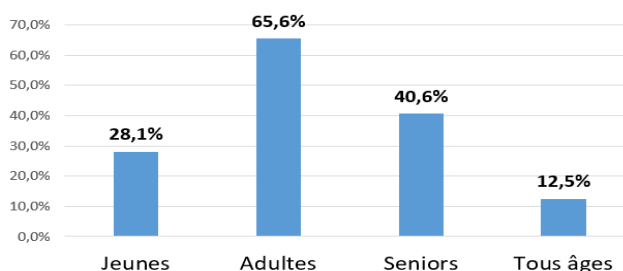


Figure 72. Pourcentage de la partie de la population qui bénéficie le plus des associations

Source : Enquête association, 2017

c) Difficultés et besoins

Aujourd'hui, il faut savoir que 19 associations interrogées, soit **57.6% des répondantes, sont satisfaites et ne rencontrent pas de difficultés particulières** (cf. Fig. 73). 42.4% des associations ont néanmoins déclaré faire face à des difficultés. Parmi les difficultés rencontrées, les **ressources humaines et bénévoles** sont en tête (21.2%), devant les problèmes liés aux **locaux** (12.1%) ou liés à la **situation financière de l'association** (budget et subventions) (9.1%).

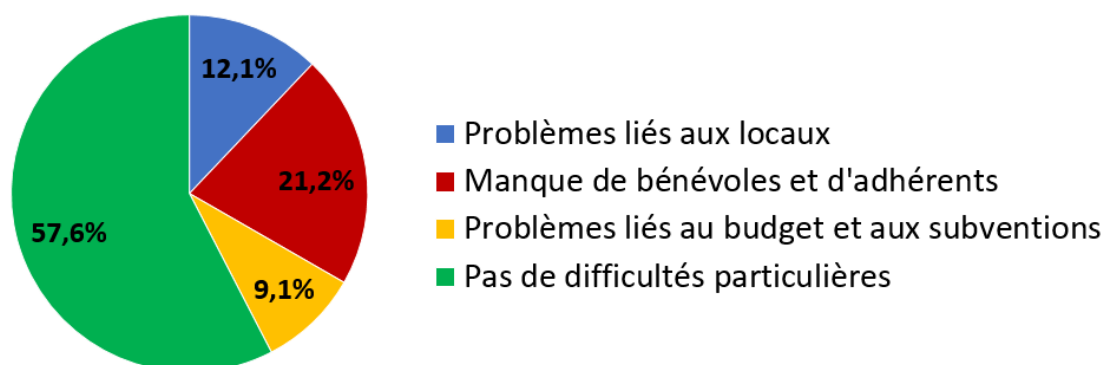


Figure 73. Difficultés rencontrées par les associations

Source : Enquête association, 2017

“Pas de difficultés, je suis très contente d'avoir eu une salle et trouve que la municipalité est très réceptive”

“Pas assez de bénévoles pour le nombre d'enfants et pour diversifier les activités”

“Le nombre d'adhérents est en chute libre”

“Mauvaise acoustique de la salle des fêtes”

“Financièrement c'est très compliqué, pour l'instant on accepte tous les élèves, mais avec une augmentation de 20 élèves et une stagnation de la subvention c'est très compliqué”

d) Perspectives d'avenir

À l'heure actuelle, seuls $\frac{1}{3}$ (30.3%) des associations souhaitent se développer en s'agrandissant ou en diversifiant leur activité. Inversement, 63.7% des associations interrogées n'ont pas de perspectives particulières (cf. Fig. 74). En effet, certaines cherchent simplement à se maintenir et à ne pas disparaître en accueillant plus d'adhérents. Pour cela, l'accueil de nouveaux bénévoles prêts à contribuer à la gestion administrative de la structure est indispensable.

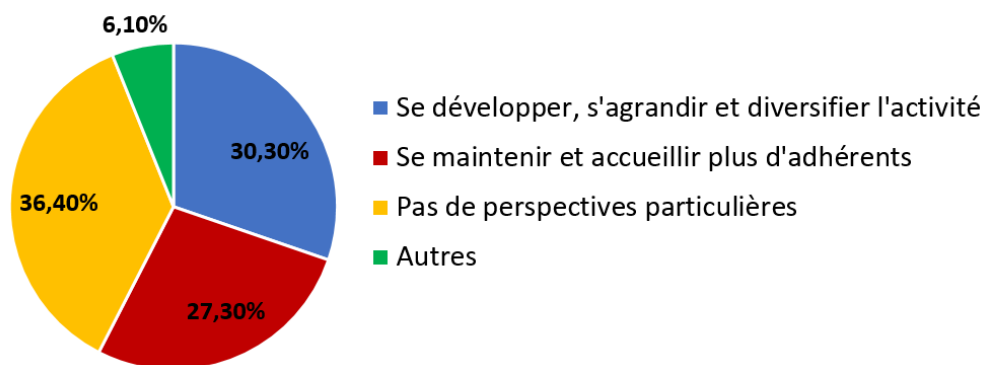


Figure 74. Perspectives d'avenir

Source : Enquête association, 2017

“Pas de perspectives particulières à part accueillir plus d'adhérents”

“Continuer à se développer si disponibilité des locaux et présence de bénévoles”

“Se rattacher à Lège pour éviter de disparaître”

Pour conclure, avec 44 associations, la vie associative au sein de la commune est importante et joue un rôle essentiel pour créer du lien social. Aujourd'hui, ce qui ressort particulièrement de l'enquête est la difficulté des associations pour renouveler ou trouver des bénévoles prêts à s'investir dans la gestion des structures, mais aussi à trouver des adhérents qui contribuent à pérenniser et maintenir les différentes associations. Nombreux sont les présidents d'associations qui regrettent le manque d'investissement et d'engagement de la part des habitants.

Une des orientations qui pourrait palier à ce problème rencontré par sept associations sur dix serait de créer une **bourse au bénévolat**. En plus de venir en aide aux associations à travers la recherche de bénévoles, ce dispositif permettrait de **créer du lien** entre les différentes associations mais aussi avec la population porgeaise ou extra-communale. En définitive, cette bourse de bénévolat permettrait de **mutualiser les moyens techniques et humains** en facilitant la gestion administrative des associations et en créant de la cohésion sociale.

Indicateurs-clés

Un tissu associatif composé de 44 associations 2017, Mairie du Porge
16% d'associations employeurs 2017, Enquête association
Une offre associative limitée pour les jeunes 2017, Enquête association
Un problème majeur rencontré par 7 associations sur 10 : le manque de bénévoles et d'adhérents 2017, Enquête association

Source

- Enquête association, 2017
- *Les Associations en Aquitaine, Repères et chiffres clés*, Recherche et Solidarités, Septembre 2014

Aménités environnementales



Figure 75. Forêt communale et étang de Languarde

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

1) Le patrimoine naturel

a) Les espaces naturels à proximité

Le principal atout du territoire porgeais réside dans ses paysages et ses **milieux naturels remarquables**. En effet, la diversité de ses paysages, allant des zones humides (marais, étangs, lacs....), à l'océan en passant par le cordon dunaire, les dunes du littoral ou bien les espaces ouverts et boisés, en fait un territoire à la **richesse environnementale exceptionnelle** (cf. Fig. 76). Véritable ressource sur le plan de la biodiversité, le territoire de la commune du Porge offre une **diversité faunistique et floristique** à part. Néanmoins, comprenant certaines zones touristiques sur son territoire, et notamment sur son territoire protégé, la commune se doit de mener à bien des actions de préservation de ses milieux naturels.

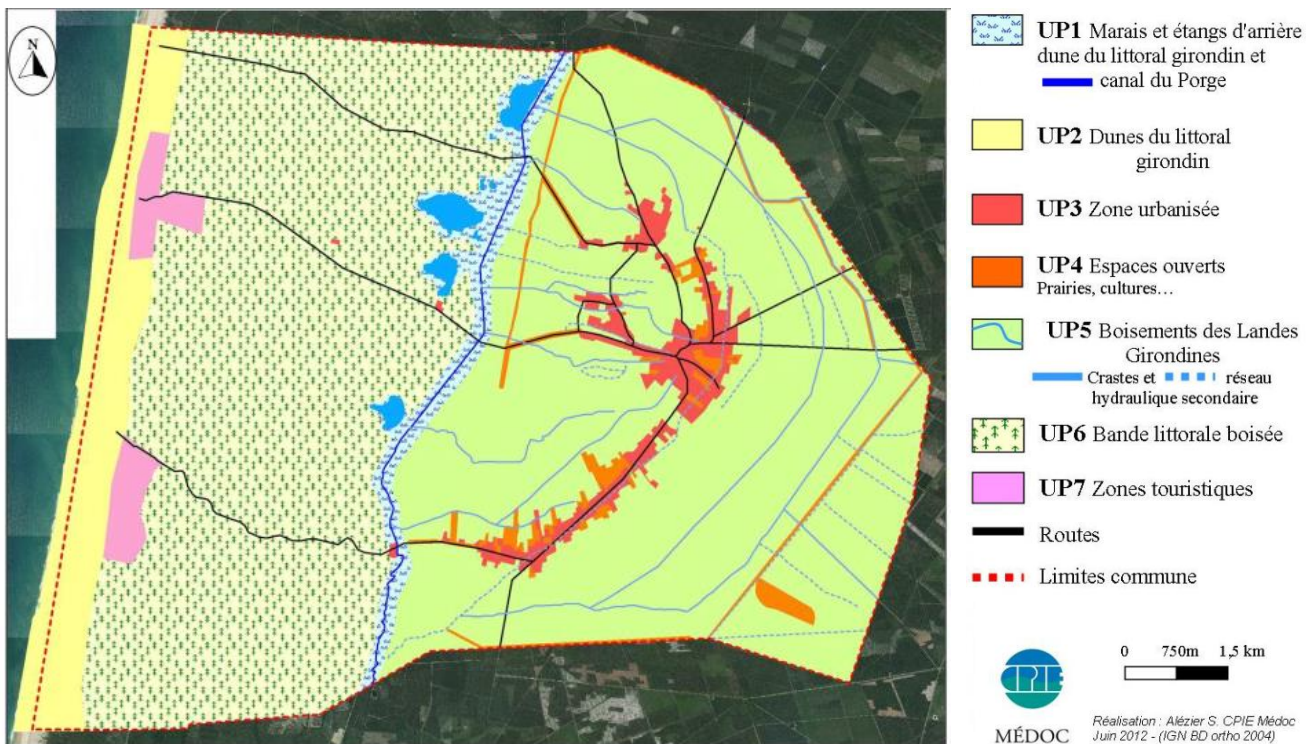


Figure 76. Les unités paysagères du territoire porgeais

Source : Atlas de la biodiversité de la commune du Porge, 2012

La commune du Porge mène une **politique environnementale** assez poussée visant à préserver la richesse de son territoire. D'après les enquêtes de proximité réalisées, la population porgeaise est sensible à cette politique et apprécie particulièrement cette volonté communale de protéger l'environnement dans lequel ils vivent. En effet, lors des entretiens menés, les habitants ont été interrogés sur leur ressenti concernant les aménités environnementales du territoire. Dans un premier temps, les administrés ont pu émettre leur avis sur l'importance qu'ils accordent à la qualité de l'air et de l'eau, à la qualité du patrimoine paysager et à la qualité du patrimoine naturel. Il leur a ensuite été demandé d'évaluer ces éléments et de justifier leur ressenti. Les résultats sont explicités ci-dessous.

b) Importance et évaluation de la qualité de l'air

- **98.5%** des habitants enquêtés estiment que la qualité de l'air est importante.
- **97 %** des habitants enquêtés considèrent la qualité de l'air **BONNE** ou **EXCELLENTE**.

Les trois principales raisons données à l'évaluation de la qualité de l'air au Porge sont la **proximité de l'océan** et la **proximité de la forêt**, mais aussi que les conditions sont, ici en zone rurale, meilleures qu'en zone urbaine (cf. Fig. 77). Un répondant sur cinq a tout de même rapporté avoir le sentiment que la qualité de l'air se dégrade, notamment à cause du changement climatique ou du fort trafic qui traverse le bourg en période estivale.

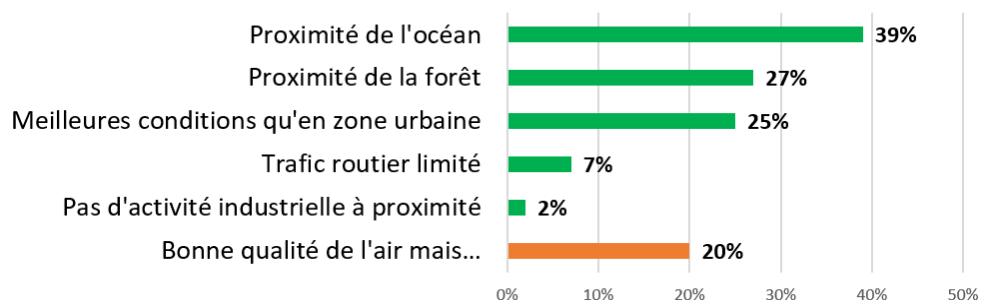


Figure 77. Raisons données à l'évaluation de la qualité de l'air au Porge

Source : Enquête population, 2017

Plusieurs réactions confirment ces chiffres comme :

“La proximité de l'océan fait que l'air est constamment renouvelé”

“On s'en rend compte quand on va en ville”

“On est près de l'océan, au milieu des bois, on n'est pas embêté par la pollution ici”

En confrontant ces ressentis à des données plus scientifiques, il peut être constaté qu'effectivement, d'après le graphique (cf. Fig. 78), le taux moyen de dioxyde d'azote (NO₂) est :

- **8 fois moins élevé** qu'à Talence
- **près de 20 fois moins élevé** qu'au centre de Bordeaux (Gambetta)

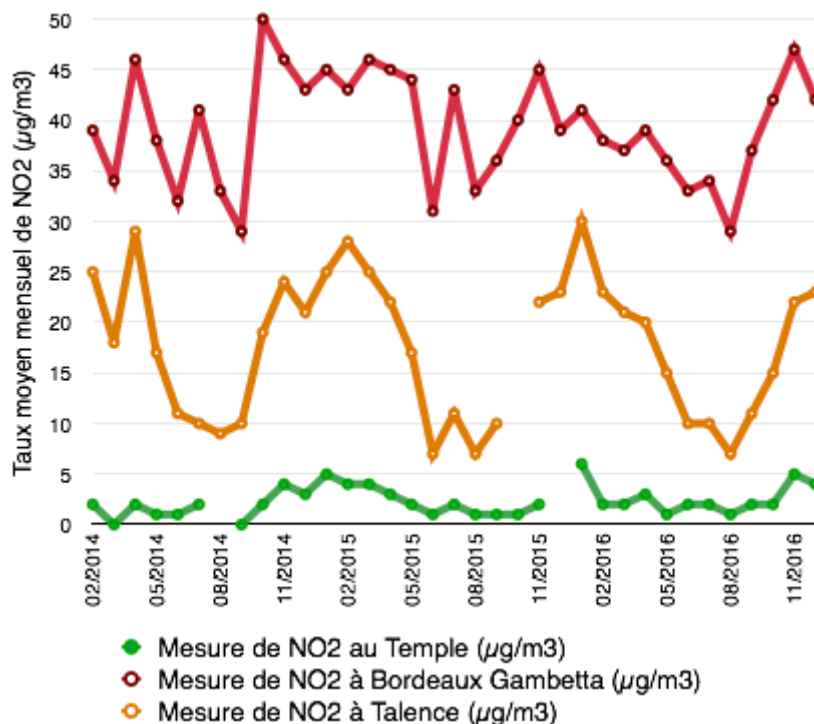


Figure 78. Évolution du taux moyen mensuel de NO₂ atmosphérique au Temple,
Source : ATMO.fr, 2016

c) Importance et évaluation de la qualité de l'eau

- **96.2%** des habitants enquêtés estiment que la qualité de l'eau est importante.
- 3 habitants enquêtés sur 5 considèrent la qualité de l'eau **BONNE** ou **EXCELLENTE**.
2 habitants enquêtés sur 5 considèrent la qualité de l'eau **MOYENNE** ou **MAUVAISE**.

Parmi ceux la jugeant moyenne ou mauvaise, une très grande majorité s'est justifiée par le fait que l'eau avait du goût : *"imbuvable"*, *"trop chlorée"*, *"on n'a pas envie de la boire"*. Néanmoins, il a également été rapporté que la qualité de l'eau *"s'est améliorée depuis le changement de fournisseur"*, en 2012.

L'eau du Porge est pompée par forage directement dans l'Éocène. L'Éocène est présent sous la quasi-totalité du territoire du département de la Gironde et se situe entre 100 et plus de 500 mètres de profondeur. Cet aquifère est constitué de plusieurs niveaux superposés de sables, de graviers et de calcaires. L'eau de cette nappe est évaluée à 20 000 ans.

L'eau du robinet est l'aliment le plus contrôlé en France. Le contrôle sanitaire mis en œuvre par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) s'ajoute à l'obligation de surveillance permanente de la qualité de l'eau par la personne responsable de sa production ou de sa distribution (PRPDE). L'ARS analyse 90 paramètres de l'eau de manière régulière.

Au Porge, c'est la **SAUR** (Société d'Aménagement Urbain et Rural) qui est gestionnaire de l'eau potable, et ce depuis 2012. L'eau est traitée depuis 2013 par une désinfection au chlore gazeux. Avant cette date, la Lyonnaise des eaux réalisait un traitement par la Javel. Après désinfection, l'eau est stockée. Lors de son temps de séjour, elle est dégazée et aérée afin d'être oxygénée. La méthode du chlore gazeux permet ainsi de maintenir un taux constant de chlore dans l'eau potable. La valeur fixée est celle préconisée par l'ARS, soit 0,15 mg/L.

Le changement de gestionnaire de l'eau potable au Porge a amélioré la qualité de l'eau en termes de goût. Cependant, deux habitants sur cinq la considèrent toujours "moyenne" ou "mauvaise" et se justifient par un problème de goût. Celui-ci, relevé par certains administrés, peut s'expliquer par leur présence géographique sur le territoire, en bout de réseau. Les pics de goût relevés un peu partout sur le territoire du Porge peuvent aussi être dus à un phénomène naturel spécifique au département de la Gironde. En effet, du fait de la qualité du terrain, sableux et ferrugineux, des remontées de H₂S (sulfure d'hydrogène) se produisent, donnant ainsi une odeur nauséabonde à l'eau.



Figure 79. Château d'eau du Porge

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

d) Importance et évaluation de la qualité du patrimoine naturel

- **97%** des habitants enquêtés estiment que la qualité du patrimoine naturel est importante.
- **9 habitants enquêtés sur 10** considèrent le patrimoine naturel **BON** ou **EXCELLENT**.

79% des répondants considèrent que la **proximité des espaces naturels** est importante pour leur **bien-être**. 74% des répondants estiment également que l'ambiance sonore (notamment le calme et la **tranquillité de la commune**) est importante pour leur cadre de vie, et leur bien-être. Parmi les nombreux avis exprimés, voici quelques réactions :

“ Une grande richesse, à préserver et à respecter”

“On adore la nature c'est pourquoi on est venu ici, c'est notre petit coin de paradis, on est privilégié”

“Les élus y font très attention et de nombreuses actions ont été menées en ce sens par notre commune : livres, expo, Agenda 21, propreté de la plage...”

“Le patrimoine naturel, c'est appréciable, c'est la force de la commune, bravo ! La forêt est agréable, l'océan est magnifique ...”

La **qualité du cadre de vie** (40,60%) et l'**attractivité de l'environnement** (28,10%) du territoire porgeais constituent d'ailleurs deux des facteurs les plus attractifs pour les nouveaux ménages arrivés sur la commune ces trois dernières années (cf. Fig. 80).

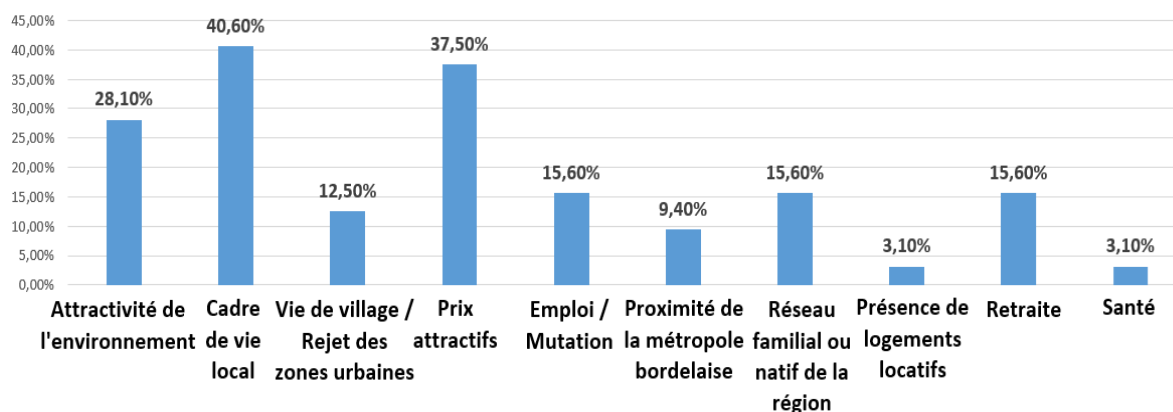


Figure 80. Raisons données par les nouveaux ménages sur leur installation au Porge

Source : Enquête population, 2017

Afin de mieux visualiser les atouts, faiblesses, opportunités et menaces du territoire, une analyse SWOT a été réalisée (cf. Fig. 81). Celle-ci nous permet d'évaluer le patrimoine naturel du Porge et d'en établir un diagnostic complet.

Patrimoine naturel	
Atouts	Faiblesses
<p>Une multitude de milieux : littoral, dunes, cordon dunaire, forêt, zones humides...</p> <p>Un patrimoine naturel riche et remarquable : zone Natura 2000, avifaune, faune (sauvage), flore, zones humides, poissons migrateurs...</p> <p>Une importante biodiversité</p> <p>Une évolution du monde de la chasse (chasseurs gestionnaires)</p> <p>La sylviculture, un rôle important dans l'entretien de la forêt et pour la prévention des incendies</p>	<p>Un territoire singulier qui ne bénéficie pas de la dynamique des communes limitrophes. Une marque de territoire difficile à définir (tiraillement entre le bassin et le Médoc).</p> <p>Le risque incendie et les nombreux risques naturels menaçant le territoire, et parfois mal connus ou maîtrisés Néanmoins les risques liés à l'érosion du littoral restent à nuancer pour la commune du Porge. En effet, elle se distingue des communes avoisinantes comme Lacanau par exemple, dans la mesure où l'urbanisation à proximité du littoral est faible.</p> <p>Des crispations et incompréhensions sur les questions de protection de l'environnement (inconstructibilité, problématiques du Gressier...)</p>
Opportunités	Menaces
<p>Faire de la singularité du Porge une richesse</p> <p>Mieux communiquer sur les enjeux, objectifs et projets du territoire. Éduquer la population à l'environnement</p> <p>Valoriser les aménités environnementales : faire prendre conscience à la population de la richesse du cadre de vie porgeais et de son potentiel en termes de bien-être et d'épanouissement, promotion de la forêt en tant qu'espace récréatif</p> <p>Préserver et augmenter la biodiversité : lutte contre les espèces invasives, restauration des milieux naturels, recolonisation des milieux par l'anguille, diversification des essences forestières, préservation du réseau hydrographique (canal des étangs, crastes, fossés)</p> <p>Meilleure gestion de l'espace pour une meilleure préservation (chasseurs gestionnaires, sylviculture, cynégétique...)</p>	<p>Banalisation du territoire</p> <p>Perte de biodiversité (espèces invasives, artificialisation des sols...)</p> <p>Dégradation de la qualité de l'eau en lien avec la fréquentation touristique et les conflits d'usages (avec la CUB notamment)</p> <p>Dégradation des espaces naturels liés à une trop grande fréquentation du territoire par les personnes non respectueuses de l'environnement</p> <p>Risque d'assèchement des zones humides</p> <p>Risque de fragilisation du cordon dunaire par le piétinement</p>

Figure 81. Analyse SWOT du patrimoine naturel du Porge

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

Indicateurs-clés

<p>97 % des habitants enquêtés considèrent la qualité de l'air BONNE ou EXCELLENTE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proximité de l'océan (39%) - Proximité de la forêt (27%) <p>2017, Enquête population</p>
<p>Un taux moyen de dioxyde d'azote (NO2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8 fois moins élevé qu'à Talence - Près de 20 fois moins élevé qu'au centre de Bordeaux (Gambetta) <p>2016, Atmo</p>
<p>3 habitants enquêtés sur 5 considèrent la qualité de l'eau BONNE ou EXCELLENTE</p> <p>2017, Enquête population</p>
<p>9 habitants enquêtés sur 10 considèrent le patrimoine naturel BON ou EXCELLENT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proximité des espaces naturels (79%) - Tranquillité de la commune (74%) <p>2017, Enquête population</p>
<p>Un territoire attractif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadre de vie local (40.6%) - Attractivité de l'environnement (28,10%) <p>2017, Enquête population</p>
<p>Un territoire aux milieux naturels protégés remarquables et à la richesse environnementale exceptionnelle</p> <p>2012, Atlas de la biodiversité / 2017, Agenda 21</p>
<p>Un territoire qui se doit d'être protégé (assèchement des zones humides, piétinement de la dune littorale...)</p> <p>2017, Agenda 21</p>
<p>Une politique environnementale visant à préserver et à valoriser la richesse du territoire (actions de sensibilisation...)</p> <p>2017, Agenda 21</p>
<p>Un territoire singulier qui ne bénéficie pas de la dynamique des communes voisines</p> <p>2017, Agenda 21</p>

Sources

- Agenda 21 de la commune du Porge, 2017
- Analyses SWOT, Stage collectif à la mairie du Porge, 2017
- Atlas de la biodiversité des communes, Commune du Porge, 2012
- Atmo Nouvelle-Aquitaine, 2016, <http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/>
- Enquête population, 2017
- Entretien avec Fabien Boudou, 20/06/2017

2) Le patrimoine paysager

a) Importance et évaluation de la qualité paysagère

- **90.8%** des habitants enquêtés estiment que la qualité paysagère est importante.
- **3 habitants enquêtés sur 5** considèrent la qualité paysagère **BONNE** ou **EXCELLENTE**. **2 habitants enquêtés sur 5** considèrent la qualité paysagère **MOYENNE** ou **MAUVAISE**.

Les raisons données à l'évaluation de la qualité paysagère du Porge sont explicitées ci-dessous (cf. Fig. 82).

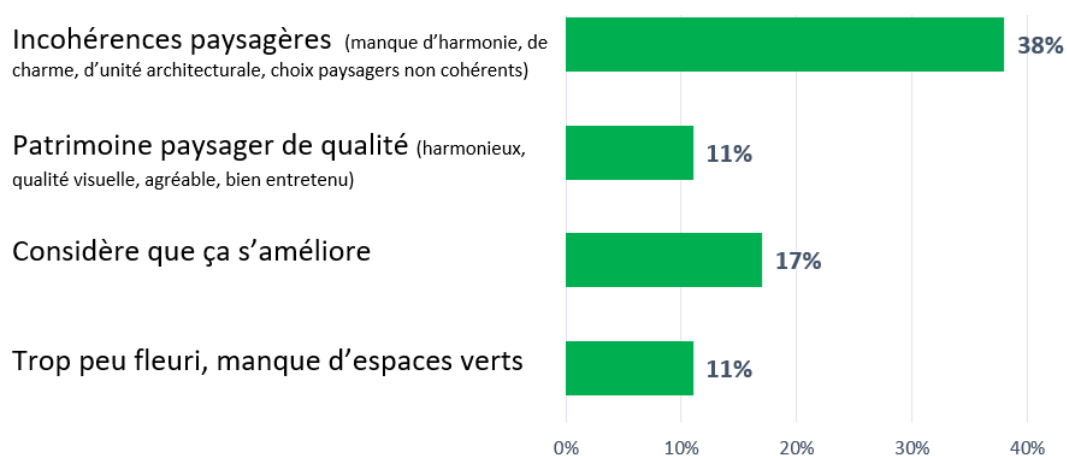


Figure 82. Raisons données à l'évaluation de la qualité paysagère du Porge

Source : Enquête population 2017

Parmi les retours, 38% des enquêtés ont signalé des incohérences paysagères sur le territoire, notamment un manque d'harmonie ou d'unité architecturale.

“Le centre-ville est à développer, pas terrible pour l’instant”

“Il n'y a pas grand chose, il y a la mairie, la poste mais pas de bâtiments extraordinaires”

“Manque d'harmonie, ça fait triste, c'est pas assez fleuri, il manque quelque chose”

“ Il n'y a pas d'unité urbaine et architecturale”

“Pour l'instant ça va, on ne veut pas d'immeubles R+3”

17% des répondants ont relevé que la qualité paysagère du Porge s'était améliorée ces dernières années, avec notamment l'aménagement de la piste cyclable qui relie le bourg à l'océan ou la mise en place d'une aire de pique-nique à Gleize-Vieille.

“Elle s'est beaucoup améliorée ces derniers temps”

“Ils embellissent, il y a du mieux”

b) Organisation du bâti : un parcellaire en mosaïque

À l'heure actuelle, le patrimoine culturel et bâti est lui considéré comme trop effacé, trop peu marqué. En effet, la commune du Porge, bien que située à proximité du littoral, présente un profil rural à l'**habitat dispersé** et principalement **pavillonnaire** (cf. Fig. 83 et 84).



Figure 83. Carte du foncier bâti, une urbanisation étalée
Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

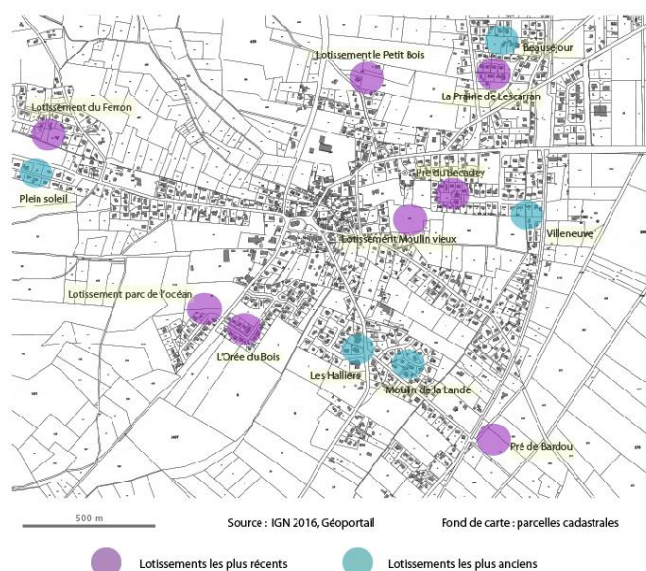


Figure 84. Le développement des lotissements
Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

Patrimoine bâti	
Atouts	Faiblesses
<p>Un territoire peu urbanisé</p> <p>Un développement touristique maîtrisé (en termes de consommation de l'espace)</p> <p>Loi littoral : territoire sous surveillance et protégé</p> <p>Présence de bâtisses ancestrales, de bâtiments protégés et typiques de la région (Le Courtiou, presbytère, église, maisons forestières) (cf. Fig. 86 et 87)</p>	<p>Mitage du territoire rural</p> <p>Pression immobilière et foncière, hausse rapide des constructions, diminution des surfaces, manque d'identité, absence de charte paysagère, manque d'harmonie, urbanisation jugée anarchique</p> <p>Nombreux bâtiments localisés dans le centre-bourg étant abandonnés, centre-bourg marqué par un carrefour, manque de lieux de rencontre</p>
Opportunités	Menaces
<p>Valorisation du bâti existant (création d'hébergements, de commerces ou de locaux)</p> <p>Intégration de la commune au Parc Naturel Régional du Médoc</p>	<p>Développement rapide de nombreux lotissements, perte et effacement d'un patrimoine identitaire</p> <p>Banalisation des paysages</p> <p>Augmentation des conflits de voisinage due à la promiscuité</p>

Figure 85. Analyse SWOT du patrimoine bâti du Porge

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017



Figure 87. Église du Porge



Figure 86. Presbytère

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

c) Une commune qui œuvre pour la préservation de l'environnement

→ Rédaction d'un Agenda 21

L'Agenda 21 de première génération élaboré par la commune du Porge se concentrait essentiellement sur la **préservation et la valorisation des écosystèmes** présents sur le territoire communal. Il présentait ainsi différentes actions qui sont explicitées succinctement ci-après.

Action 1 : “Partager le patrimoine naturel de la commune avec le plus grand nombre”

La création du sentier d'interprétation autour de l'étang de Langouarde, est une action qui s'intègre totalement dans la politique culturelle (valoriser le patrimoine et l'identité) et touristique (développer l'itinérance randonnées/nature/découverte et mettre en tourisme le patrimoine) du Pays Médoc. Il met également en avant la politique de développement durable en préservant un site à haute valeur environnemental (la forêt, la dune, le canal, les étangs, la lande humide).

Action 2 : “Créer un Atlas de la biodiversité”

Un Atlas de la biodiversité a été créé en 2012 avec l'aide de la DREAL et de l'URCPIE. Il peut être utilisé dans le cadre du Centre de Loisirs et de l'école, ainsi que pour les nouveaux arrivants sur la commune dans le but de sensibiliser la population, les enfants ainsi que les touristes (mise à disposition à l'office de tourisme) sur la présence d'espèces remarquables sur le territoire de la commune.

Action 3 : “Établir une gestion différenciée des espaces verts”

Différents milieux aquatiques sont présents sur le territoire communal (littoral, étangs, canal, crastes...). Historiquement conçus pour drainer les eaux pluviales, ils sont aujourd'hui reconnus comme des **habitats exceptionnels**. Ils font ainsi l'objet de réglementation et de gestion durable afin de réduire les risques d'érosion et de maintenir leurs **rôles écologiques**.

Action 4 : “Étendre les jachères fleuries”

Les jachères sont constituées de tournesols, lupins, pois de senteur, centaurées, gypsophile, cosmos, soucis, eschscholtzia... On y privilégie les espèces mellifères afin de favoriser la présence des abeilles. Ces jachères doivent être exploitées écologiquement : ne pas faire l'objet d'apport d'engrais chimiques ou de pesticides... Un terrain communal en sortie de bourg en direction de l'océan a déjà été mis en place par la commune dès 2009. Il faut continuer cette action en étendant la surface de terrains communaux concernée.

Action 5 : “Intégrer les zones humides de la commune dans la trame bleue du PLU ”

Dans le cadre de la création d’un PLU sur la commune du Porge, il est nécessaire de prendre acte de certains points du Grenelle 2 comme les continuités écologiques. Pour protéger les zones humides, la mise en place d’une trame bleue à l’échelle du PLU permettrait une protection optimale de ces zones remarquables très sensibles et très fragiles, dans lesquelles la biodiversité prend une part prépondérante.

Action 6 : “Limiter l’étalement urbain ”

Le Porge est une commune rurale touristique de par son accès rapide à l’océan (8km), et connaît actuellement une forte croissance démographique en lien avec l’héliotropisme (une progression de 52,8% entre 1999 et 2007) et l’attractivité de la commune. Il faut donc pouvoir gérer l’étalement urbain induit par cette augmentation du nombre d’habitants, de manière à ce que les contraintes sur les différents habitats de la commune soit raisonnable. Une urbanisation raisonnée et une limitation des zones constructibles est donc à intégrer au PLU, pour être également en adéquation avec le Grenelle 2 de l’environnement et des lois sur l’urbanisme, permettant ainsi de préserver la ruralité du territoire.

Action 7 : “Mener des actions de sensibilisation-information sur les enjeux liés aux déchets”

Dès le début de l’année 2011, un nouveau système de collecte a été mis en place sur les communes de la Communauté de communes de la Médullienne afin de mieux gérer le tri. Il a été décidé de séparer le papier des autres déchets recyclables, passant de deux collectes différenciées à trois. Il a ainsi fallu renouveler la communication pour une collecte efficace. Ainsi, il faut rappeler aux citoyens l’importance dans la société actuelle de trier ses déchets, et cela passe par des actions de communication accrues, tant au niveau de la Communauté de communes qu’à celui de la commune du Porge. Ces actions doivent être renouvelées chaque année dans le but d’habituer chaque habitant à un geste aussi simple qu’important.

D’autres actions ont également été mises en place. Celles-ci se concentrent sur la maîtrise des consommations énergétiques, sur la gestion des ressources naturelles, sur l’impulsion d’une dynamique économique durable et agissent pour un développement social et humain. L’Agenda 21 de première génération œuvre donc majoritairement pour l’environnement et pour le développement durable.

→ Capitale de la biodiversité

Les actions menées par la commune en faveur de l’environnement et du développement durable lui ont ainsi permis de concourir au label “Capitale de la Biodiversité”. Finaliste pour la deuxième année consécutive, la municipalité est aujourd’hui en attente de résultats. Cette année, elle a choisi d’explicitier trois projets : le plan de restructuration de la plage du Gressier, l’extension du groupe scolaire (qui ne sera pas présentée dans ce dossier) et le fait que la commune ait adopté un PLU prenant en compte les aspects environnementaux du territoire, dont le réseau hydrographique et les trames verte et bleues.

- Plan de restructuration de la plage du Gressier

La restructuration de la plage du Gressier devrait permettre d'améliorer la signalétique du site, de favoriser l'utilisation des modes de transport doux et des transports en commun et de protéger l'environnement. En effet, en supprimant près de 1 300 places de parking et en renforçant l'accueil de bus, la municipalité souhaite agir sur les flux de véhicules.

La protection des milieux naturels et plus précisément de l'écosystème dunaire est un enjeu primordial pour la commune qui souhaite agir afin de limiter son affaissement. En effet, en évitant les multiples cheminements, les clôtures mises en place permettent de protéger la végétation dunaire et donc la stabilisation des sols. Suite au succès de la suppression des poubelles sur le site du Gressier et à l'apparition de gestes écoresponsables allant dans ce sens, la municipalité souhaite, par ces actions, sensibiliser la population à la préservation de l'environnement.



Figure 88. Plage du Gressier

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

- Adoption du PLU et limitation des constructions

Lors du passage du POS (Plan d'Occupation du Sol) au PLU (Plan Local d'Urbanisme), certains terrains ont changé de zone. De nombreux espaces constructibles dans le POS sont ainsi passés en zone non-constructibles. Une partie des zones INA (zones naturelles destinées à une urbanisation future), IINA (zones naturelles destinées à la création de Zone d'Aménagement Concerté) et UB (zones situées aux marges des enveloppes urbaines existantes) ont alors été déclassées en Zones Naturelles (cf. Fig. 89 et 90). De ce fait, **près de 166 hectares de terrains auparavant constructibles sont devenus inconstructibles**. En effet, en passant en Zone Naturelle, les terrains se doivent de rester sauvages, seuls les bâtiments dédiés à la gestion et à l'exploitation des milieux naturels étant autorisés. Ainsi, toutes les nouvelles constructions ont été interdites, hormis les équipements destinés à servir l'intérêt général.

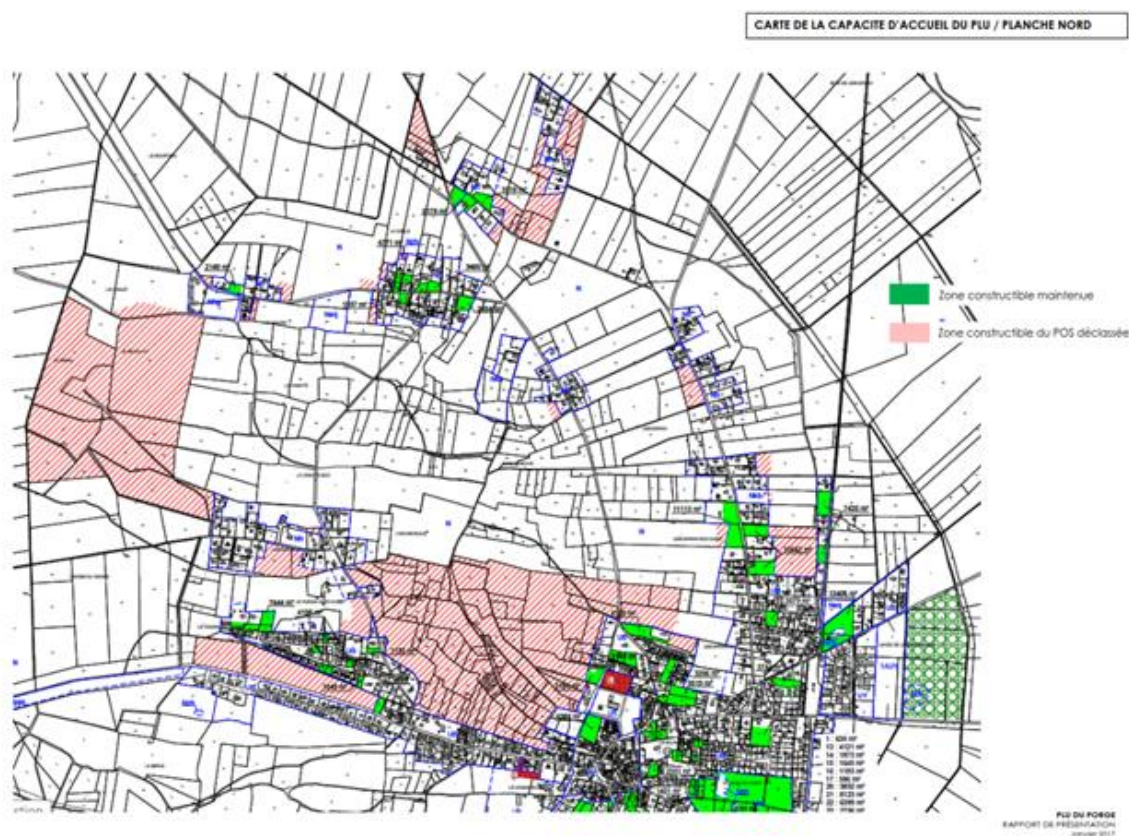


Figure 89. Déclassement des terrains constructibles

Source : PLU du Porge, 2017

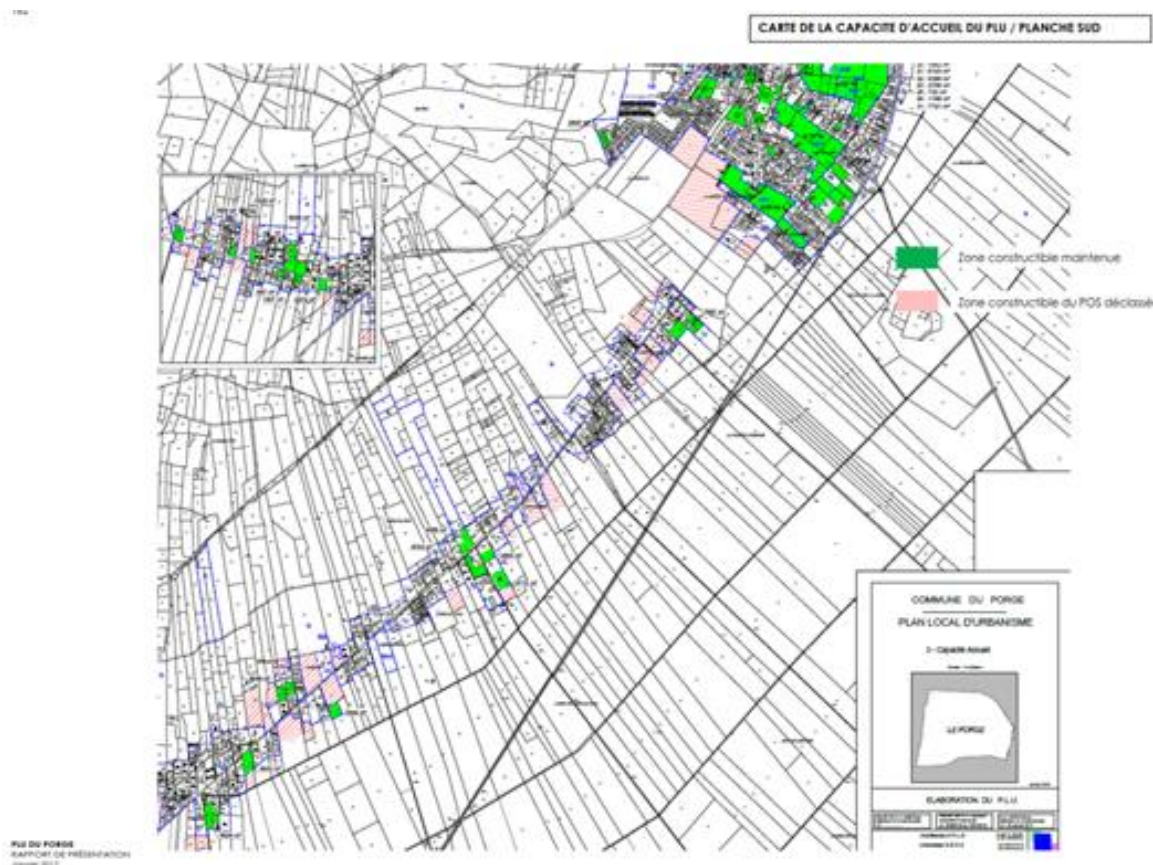


Figure 90. Déclassement des terrains constructibles

Source : PLU du Porge, 2017

La création du PLU et son adoption, engendrant le **déclassement de nombreux terrains**, a conduit de nombreux propriétaires à établir des constructions rapidement. La commune s'est alors vu doté de nouvelles installations dans un laps de temps assez restreint ce qui a conduit à l'apparition de constructions anarchiques, sans réelle harmonie.

Indicateurs-clés

3 habitants enquêtés sur 5 considèrent la qualité paysagère **BONNE ou **EXCELLENTE**. 2 habitants enquêtés la considèrent **MOYENNE** ou **MAUVAISE**.**

- Incohérences paysagères, manque d'harmonie ou d'unité architecturale (38%)
- Une qualité paysagère qui s'améliore (17%)

2017, Enquête population

Mitage du territoire rural où l'habitat est dispersé et principalement pavillonnaire

2017, Analyse SWOT

Pression immobilière et foncière, hausse rapide des constructions, urbanisation anarchique et sans identité médocaine

2017, Analyse SWOT

Présence de bâtisses ancestrales mais de nombreux bâtiments abandonnés en centre-bourg

2017, Analyse SWOT

Un centre-bourg marqué par un carrefour, manque de lieux de rencontre

2017, Analyse SWOT

Un levier d'action : l'intégration de la commune au Parc Naturel Régional du Médoc

2017, Analyse SWOT

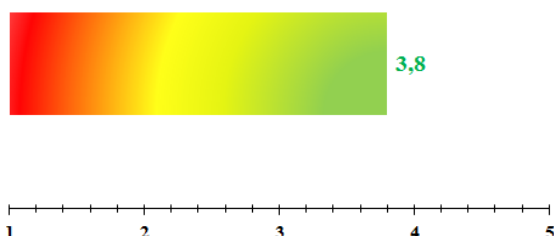
Sources

- Analyses SWOT, Stage collectif à la mairie du Porge, 2017
- Enquête population, 2017

3) Un cadre de vie privilégié

Parmi les différents sujets qui composaient les enquêtes de proximité, la population fut notamment interrogée sur son ressenti concernant les aménités environnementales du territoire (qualité de l'air et de l'eau, qualité du patrimoine paysager, qualité du patrimoine naturel). Dans un second temps, les administrés ont été enquêtés sur leur fréquentation et sur l'usage qu'ils font des espaces naturels de la commune (forêt, océan, plage). Plusieurs questions portaient alors sur la connaissance et l'utilisation des aménagements réalisés par la municipalité. Ce type d'enquête, ayant déjà été réalisé au niveau national, se veut novateur au Porge. En effet, ce travail, réalisé à l'échelle communale, ne s'est jamais fait auparavant. Par conséquent, les données recueillies n'ont pas pu faire l'objet de comparaison.

a) Appréciation de la qualité du cadre de vie



Un cadre de vie jugé agréable, notamment grâce à la **richesse environnementale** et à la **tranquillité** de la commune.

Figure 91. Baromètre de la qualité du cadre de vie
Source : Enquête population 2017

À noter que pour les jeunes, la qualité du cadre de vie est évaluée à $\frac{4}{5}$ ce qui coïncide avec le résultat des adultes (cf. Fig. 91).

b) Connaissance et utilisation des aménagements réalisés par la commune

Les enquêtes menées ont révélé que plus de la moitié des répondants ont connaissance des aménagements réalisés par la commune. Cependant, pour la plupart des aménagements, moins d'un répondant sur deux les emprunte. Ils font, en grande majorité, usage de la piste cyclable qui relie le bourg au Porge Océan. Néanmoins, ces données sont à nuancer dans la mesure où plusieurs personnes âgées ont été interrogées. À contrario, le sentier d'interprétation l'Homme et la Nature est certes l'aménagement le moins connu et le moins utilisé par les administrés, mais il attire tout de même environ un tiers des interrogés, ce qui est remarquable (cf. Fig. 92).

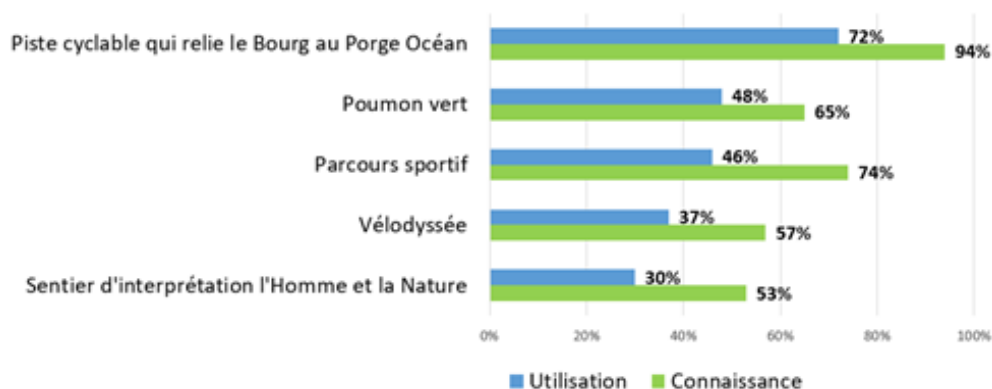


Figure 92. Connaissance et utilisation des aménagements réalisés par la municipalité
Source : Enquête population 2017

NB : À noter que les personnes âgées sont comprises dans les répondants, ce qui peut affecter les données.

c) Fréquentation des espaces naturels

Afin d'analyser la fréquentation des espaces naturels, tous types confondus, des comparaisons entre les différents milieux ont été réalisées (cf. Fig. 93).

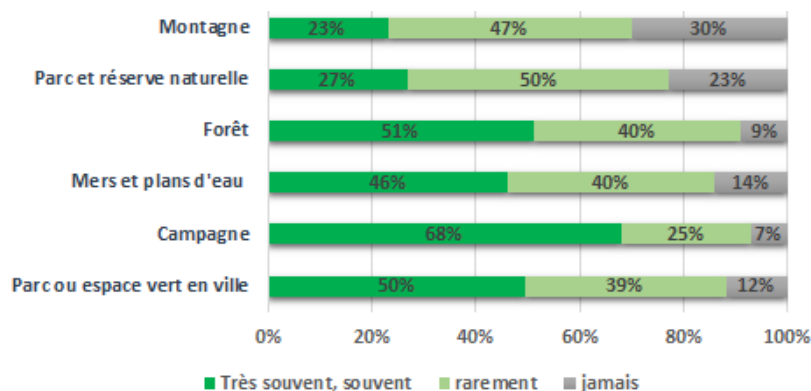


Figure 93. Fréquentation des espaces de nature

Source : Enquête "Forêt et société", ONF 2015 (Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Nous pouvons ainsi constater que la campagne arrive largement en tête du classement des espaces naturels préférés des français. S’ensuit la forêt, le parc ou espace vert en ville et enfin les mers et plans d’eau. Nous verrons à titre de comparaison si nous retrouvons ces tendances à l’échelle de la commune du Porge.

- **Fréquentation et loisirs pratiqués en forêt**



Figure 94. Bois coupé en bordure de chemin, porte d’entrée de la forêt du Porge

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

→ La forêt, un espace fréquenté tout au long de l’année

Une différence significative peut d’ores et déjà être remarquée. **Environ 18% des porgeais ont affirmé qu’ils se rendaient en forêt “tous les jours ou presque”**, alors que ce chiffre n’est que de 3% à l’échelle de la France (cf. Fig. 95). Les habitants du Porge vont ainsi plus régulièrement en milieu forestier que la moyenne nationale. La proximité qui les lie en est sans doute une des raisons. Par ailleurs, les résultats aux réponses “jamais/presque jamais” et “plusieurs fois par an” coïncident sensiblement avec les données nationales (ONF, 2015).

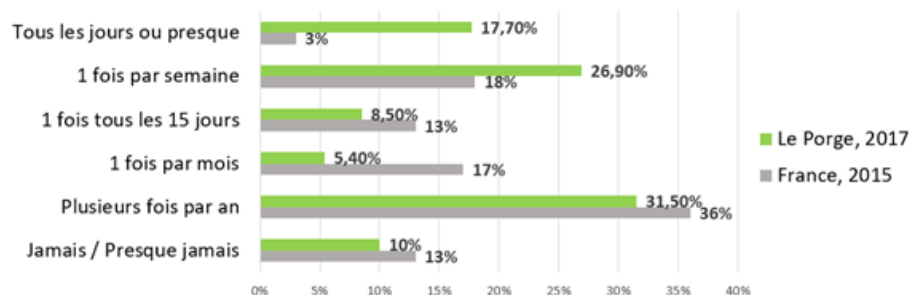


Figure 95. Comparatif de la fréquentation en forêt

Source : Enquête “Forêt et société”, ONF 2015, Enquête population, 2017

→ Activités de prédilection en forêt

La forêt de la commune du Porge est sans conteste un atout pour la municipalité et ses administrés car elle confère à la fois une source de revenus et un espace de loisirs. Les activités pratiquées en forêt sont variées et peuvent dépendre de la saison. La cueillette des champignons en est un parfait exemple. **La promenade est ainsi signalée pour 69% des répondants devant la cueillette (53%) et le sport (28%)** (cf. Fig. 96). À noter que la promenade a été distinguée de l'activité "promenade du chien" qui a été invoquée par 25% des répondants. Par conséquent, la promenade sous toutes ses formes constitue la principale activité en forêt.

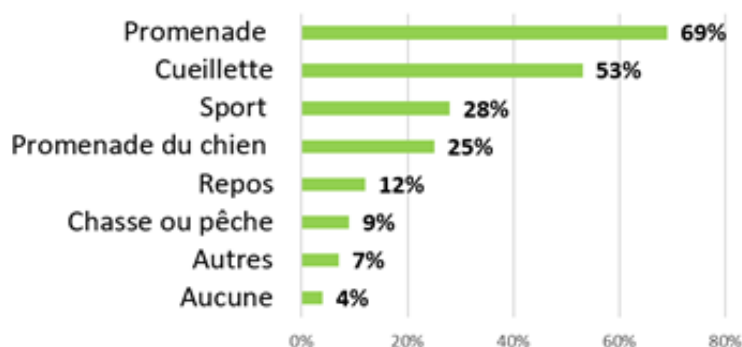


Figure 96. Loisirs pratiqués en forêt

Source : Enquête population 2017

Les activités sportives sont elles, pratiquées par au moins 20% de la population alors que les autres activités traditionnelles (chasse, pêche, ramassage de bois), pourtant bien ancrées sur le territoire, ne concernent ici qu'une minorité des habitants interrogés (9%).



Figure 97. Parcours sportif, exemple d'équipement : Aller en forêt pour se promener, se maintenir en forme ou encore se divertir, des motivations qui soulignent l'utilité sociale de la forêt en termes de santé publique et de plaisir récréatif.

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017



Figure 98. Emprunter les chemins en VTT

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

- **Fréquentation et loisirs pratiqués à la plage et à l’océan**



Figure 99. La dune littorale avec au premier plan sa plante providentielle, le gourbet et en arrière-plan, l’océan

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

→ **L’océan, un espace plus soumis à la saisonnalité**

L’océan (et ses composantes) est un lieu qui, comparé à la forêt par exemple, est beaucoup plus soumis à la saisonnalité et aux aléas climatiques en termes de fréquentation. Il est évident que cet espace est beaucoup plus fréquenté en période estivale ou par jours de beau temps qu’en automne ou en hiver, certaines activités comme la baignade ou le farniente étant plus propices en été. Néanmoins, ceci reste à nuancer.

Il est à noter que **15% des porgeais déclarent se rendre à l’océan “tous les jours ou presque”** alors qu’ils étaient 17,7% pour la forêt (cf. Fig. 100). Les résultats sont plus ou moins comparables à ceux de la fréquentation en forêt. Il est intéressant de relever que **17% annoncent ne se rendre presque “jamais à l’océan”** alors qu’ils sont proches du littoral. Cette donnée est plus marquante pour cet espace que pour la forêt (10%).



Figure 100. Fréquentation de la plage par la population porgeaise

Source : Enquête population 2017

→ Activités de prédilection à l’océan

L’océan est un vecteur d’attractivité tangible et se ressent dans la diversité des activités que l’on peut y exercer. À ses pratiquants, l’océan fournit un environnement récréatif. Nous constatons ainsi que la promenade, la baignade et le repos sont les principales activités pratiquées par les habitants de la commune. Là encore, **la promenade est de loin l’activité la plus plébiscitée par les administrés (59%)** (cf. Fig. 101). La baignade quant à elle est citée à hauteur de 55%.

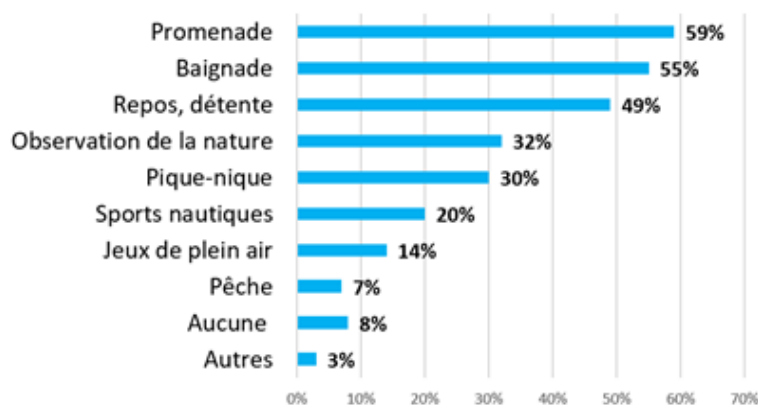


Figure 101. Loisirs pratiqués à l’océan

Source : Enquête population 2017

Certains des interviewés nous ont confié qu’ils ne se rendaient pas à l’océan car ils trouvaient **“trop dangereux de s’y rendre avec des enfants en bas âge”** et privilégient les lacs aux alentours. De même, d’autres habitants nous ont dit qu’ils ne s’y rendaient pas en période estivale car **“il y avait trop de monde”**. Les activités sportives notamment les sports nautiques tels que le surf, le bodyboard, le stand up paddle ou encore le kite-surf sont exprimées pour 20% des répondants.

- **Focus patrimoine naturel, un atout en termes de santé publique**



Figure 103. Les aiguilles de pin maritime, créatrices de senteurs et d'ions négatifs

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

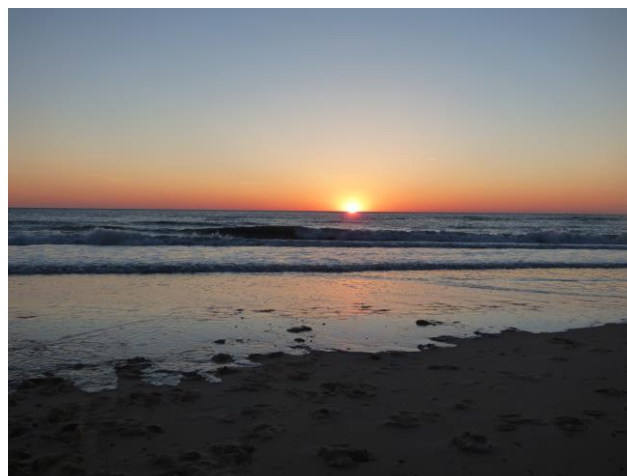


Figure 102. Les ions négatifs au rythme des vagues
Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

L'océan et la forêt permettent de **se ressourcer** et ont un rôle positif sur notre santé, notre humeur ou notre sommeil. La raison de ces bienfaits provient notamment de la **présence d'ions négatifs** sur les plages où se cassent les vagues et des aiguilles de pins qui, par essence en fabriquent. Ainsi, le patrimoine naturel présent sur le territoire communal du Porge est véritablement un atout pour la qualité du cadre de vie en agissant directement sur la santé de ses administrés. À travers une promenade en forêt ou une session de surf à l'océan où la production d'ions négatifs est naturelle et permanente, les habitants sans le savoir s'oxygènent et se soignent de maux accumulés tout au long de la journée.

Indicateurs clés

<p>Un cadre de vie évalué à 3.8 / 5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Richesse environnementale - Tranquillité de la commune <p>2017, Enquête population</p>
<p>Une population ayant en majeure partie connaissance des aménagements réalisés par la commune</p> <p>2017, Enquête population</p>
<p>18% des habitants interrogés se rendant en forêt “tous les jours ou presque”</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proximité avec le milieu forestier <p>2017, Enquête population</p>
<p>69% des habitants interrogés se rendent en forêt pour se promener</p> <p>2017, Enquête population</p>
<p>53% des habitants interrogés se rendent en forêt pour faire de la cueillette</p> <p>2017, Enquête population</p>
<p>28% des habitants interrogés se rendent en forêt pour faire du sport</p> <p>2017, Enquête population</p>
<p>15% des habitants interrogés se rendant à l’océan “tous les jours ou presque”</p> <p>2017, Enquête population</p>
<p>59% des habitants interrogés se rendent à l’océan pour se promener</p> <p>2017, Enquête population</p>
<p>55% des habitants interrogés se rendent à l’océan pour se baigner</p> <p>2017, Enquête population</p>
<p>L’océan et la forêt, des milieux ayant un rôle positif sur la santé (ions négatifs)</p> <p>2008, Dr Hervé Robert</p>

NB : pas de données comparatives car c’est novateur à l’échelle communale.

Sources

- Enquête population, 2017
- Enquête “Forêt et Société”, ONF, 2015
- *Ionisation, Santé, Vitalité : Les bienfaits des ions négatifs*, Dr Hervé Robert, 2008

Tissu économique



Figure 104. Analyse du tissu économique porgeais

Source : haute-savoie.cci.fr

Le Porge possède un tissu économique assez important avec **258 entreprises et 317 établissements** implantés sur le territoire communal en 2015. Les **TPE** (Très Petites Entreprises) et **micro-entreprises** constituent le **cœur du tissu économique porgeais**. Créatrices d'emplois sur la commune du Porge, ces entreprises emploient moins de 10 salariés et leur chiffre d'affaires est inférieur à 2 millions d'euros.

1) Structure du tissu économique local

a) Les secteurs d'activités

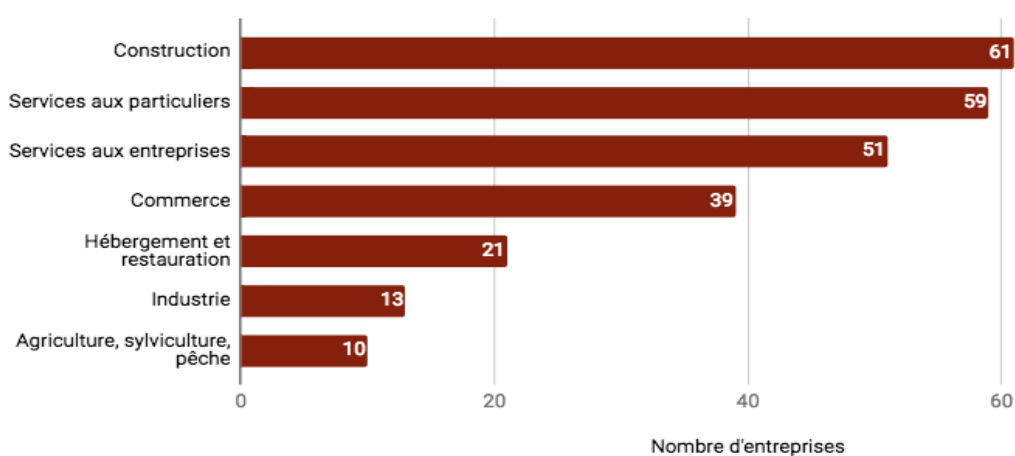


Figure 105. Entreprises du Porge par secteur d'activité (2015)

Source : Insee, Sirene, 2015 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Le **secteur tertiaire** (services, commerces, transports, hébergement et restauration) pèse pour **66.9% du tissu économique communal** avec **174 entreprises** sur le territoire (cf. Fig. 105). Le **secteur secondaire** (industries manufacturières, construction) représente quant à lui **29.13%** du tissu économique local, soit 74 entreprises. Enfin, le **secteur primaire** (agriculture, sylviculture, pêche) regroupe 10 entreprises, ce qui équivaut à **3.94%** des entreprises porgeaises.

Les entreprises du Porge sont pour 24% d'entre elles tournées vers le secteur de la **construction et travaux de constructions** (61 entreprises). Parmi les artisans du bâtiment de la commune, 16 travaillent autour du bois (11 menuisiers, 5 charpentiers). On dénombre également 11 artisans qui effectuent des travaux d'installation électrique, d'eau et de gaz.

Les **services aux particuliers** comptent 59 entreprises (soit 23.8% des entités économiques). Parmi eux, le secteur de la **santé** et de l'**action sociale** (médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, infirmières, kinésithérapeutes...) comptabilisent 22 entités (soit 9.8% du total). Huit de ces entités sont notamment des cabinets infirmiers. Deux médecins généralistes

sont aussi implantés sur la commune. Enfin, on dénombre 10 professionnels de la santé (masseurs-kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes, pédicures-podologues...).

Au total, 7 entités sont tournées vers l'enseignement ou la pratique de disciplines sportives. Les activités artistiques ne sont représentées que par 2 entités au Porge. Nous pouvons aussi noter la présence sur la commune de 6 entreprises dans le domaine des soins corporels, soins de beauté et coiffure. L'immobilier regroupe 4 entreprises, dont 3 agences immobilières.

Au Porge, une entreprise sur cinq offre des **services aux entreprises** (soit 51 entités). On retrouve, entre autres, 14 activités spécialisées, scientifiques et techniques (conseil, bureau d'études, activités des sièges sociaux) et autant de services administratifs et de soutien (nettoyage, sécurité, aménagements paysagers). Les services de télécommunication comptent eux, 9 activités.

En 2015, 39 **commerces** ont été recensés sur la commune (15.4% du total des entités économiques du territoire). Ce secteur est axé sur l'alimentaire (12 entités économiques, dont les commerces ambulants sur les marchés) et autres commerces de détail. On dénombre également 21 **services d'hébergement et de restauration**.

Enfin, 9 entreprises implantées au Porge sont directement liées à la **sylviculture** (exploitation forestière) et la production de produits manufacturés concerne 9 entités.

Dans cette analyse, ne sont pas compris les services immobiliers de type location de logements et location de terrains. La **location ou sous-location** de locaux meublés, qui constitue par nature une activité professionnelle passible de CFE (Cotisation Foncière des Entreprises), concerne 65 particuliers sur la commune du Porge. La location de terrains concerne quant à elle 10 particuliers.

b) Les statuts juridiques choisis par les entreprises locales

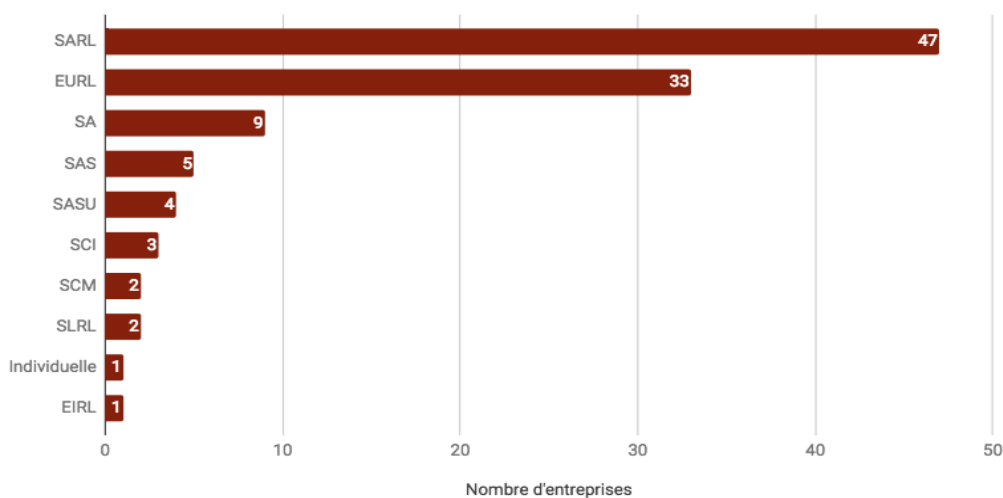


Figure 106. Statut juridique des entreprises du Porge (2015)

Source : DGFIP, 2015 (Stage collectif à la mairie du Porge)

55% des activités du Porge sont gérées par des **particuliers ou des micro-entrepreneurs** (135), **45%** sont gérées par d'autres **professionnels** (107).

Parmi les professionnels redevables de la CFE, le statut juridique privilégié est le statut de Société À Responsabilité Limitée (**SARL**) (47 entreprises SARL) (cf. Fig. 106). Un autre statut choisi par 33 chefs d'entreprises est celui de l'Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (**EURL**). À côté de ces deux structures, 9 entrepreneurs du Porge dirigent des Sociétés par Action Simplifiée (SAS) ou des Sociétés par Action Simplifiée Unipersonnelle (SASU). Enfin, le statut de Société Anonyme (SA), réservé aux entreprises à fort potentiel, regroupe 9 entreprises locales. Il est également à noter la présence de 3 Sociétés Civiles Immobilières (SCI) et de deux Sociétés Civiles de Moyens (SCM). Ce dernier statut est destiné aux professions libérales où certains moyens nécessaires à l'exercice de leur activité sont mis en place afin de réduire leurs frais.

Indicateurs-clés

317 établissements

2015, DGFIP

258 entreprises

- 174 dans le secteur tertiaire (66.9%)
- 74 dans le secteur secondaire (29.1%)
- 10 dans le secteur primaire (3.94%)

2015, Insee / 2015, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Des secteurs divers :

- 24% des entreprises dans le secteur de la construction (61 entités)
- 23.8% des entreprises dans le secteur des services aux particuliers (59 entités)
- 20% des entreprises dans le secteur des services aux entreprises (51 entités)
- 15.4% des entreprises dans le secteur du commerce (39 entités)
- 8% des entreprises dans l'hébergement et la restauration (21 entités)
- 3.4% des entreprises dans la sylviculture (9 entités)

2015, Insee / 2015, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Un tissu économique marqué par les TPE et par les micro-entreprises

Sources

- Données DGFIP, 2015
- Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), 2015 (mise à jour du 30/11/2016)

2) Le dynamisme économique

a) Un taux de chômage inférieur à la moyenne

En 2014, le taux de chômage de la commune du Porge s'élevait à **11%**. Bien que ce chiffre soit nettement inférieur à celui du département, de la région et de la France, il reste supérieur à celui de la Médullienne (cf. Fig. 107).

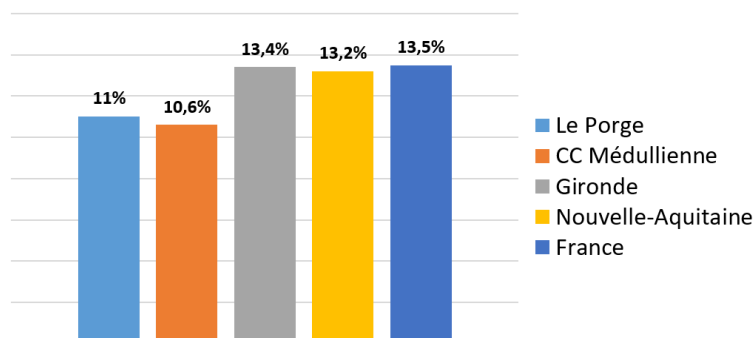


Figure 107. Comparaison des taux de chômage à différentes échelles (2014)

Source : Insee, 2014 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

b) Les résultats économiques

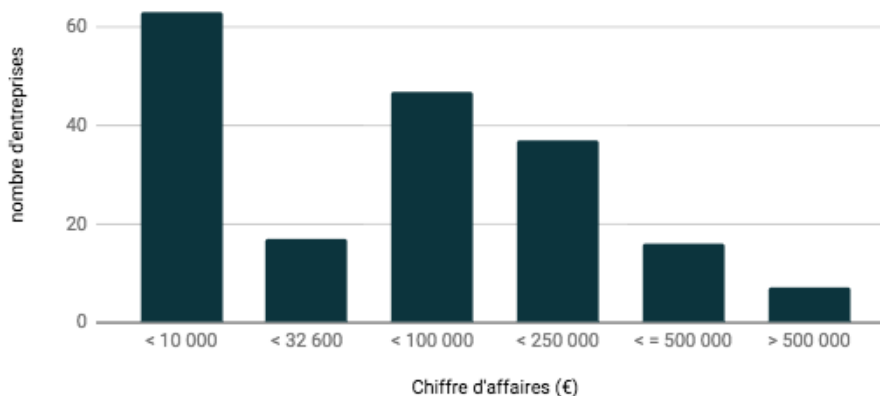


Figure 108. Chiffres d'affaires des entreprises du Porge (2015)

Source : DGFIP, 2015 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Sur la base des données DGFIP, plus de 33% des entités économiques du Porge ont un chiffre d'affaires **inférieur à 10 000 €** (cf. Fig. 108). On retrouve parmi ces entités des entreprises du BTP, des commerces de détail (en particulier sur éventaires de marché) ou des activités d'enseignement.

Ensuite, seulement 9% des entreprises du Porge ont un chiffre d'affaires compris entre **10 000 €** et **32 600 €**. Ces entreprises sont essentiellement des services administratifs et d'assistance (services d'aménagements paysagers, nettoyage, sécurité), d'enseignement ou de commerce de détail.

On note également que 25% des entreprises recensées ont un chiffre d'affaires compris entre **32 600 € et 100 000 €**. Parmi les 47 entreprises qui ont ce chiffre d'affaires, 13 d'entre elles appartiennent au secteur de la construction, 9 au secteur de la restauration, 8 proviennent du secteur d'activité de l'exploitation forestière et 7 du secteur de service de santé.

Les entreprises ayant un chiffre d'affaires compris entre **100 000 € et 250 000 €** sont au nombre de 37, soit 20% du nombre total d'entreprises. Celles-ci sont pour 8 d'entre elles des entreprises du bâtiment, 5 sont des services de santé spécialisés et 5 des services de restauration.

Enfin, 8.6% des entités économiques présentent un chiffre d'affaires **compris entre 250 000€ et 500 000 €**. Par ailleurs, elles ne sont que 3.7% à avoir un chiffre d'affaires **supérieur à 500 000 €**. Dans ce cas, il s'agit principalement d'entreprises du secteur commercial (commerce de détail) et de gestion immobilière.

c) Les créations d'entreprises

Le **taux de créations d'entreprises au Porge était de 12.4% en 2015**. Ce chiffre représente le nombre de créations d'entreprises d'une année rapporté au stock d'entreprises existant cette même année. Ce même taux s'élevait à 9% dans le Médoc et à 10% en Gironde. Cette comparaison témoigne ainsi d'une certaine **attractivité du territoire** pour les nouveaux entrepreneurs. La dynamique existante autour des créations d'entreprises peut cependant être révélatrice d'un certain *turn-over*. Des données sur les cessions d'activités pourraient apporter plus d'éléments de réponses.

Le nombre de créations d'entreprises au Porge s'élevait à 39 en 2016, soit 22% de plus qu'un an plus tôt, en 2015 (32 créations d'entreprise, dont 21 individuelles) (cf. Fig. 109 et 110). Au total, ce sont donc **71 nouvelles entreprises qui ont vu le jour ces deux dernières années sur le territoire communal** (données Insee). Parmi elles, **deux tiers** sont des **créations d'entreprises individuelles**.

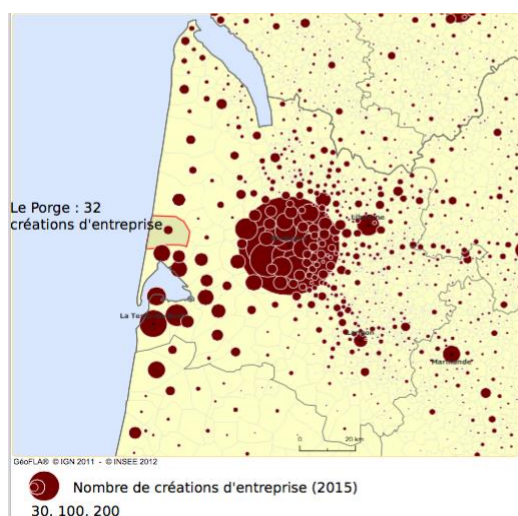


Figure 109. Nombre de créations d'entreprises en Gironde (2015)

Source : Insee, 2015 / Observatoire des territoires

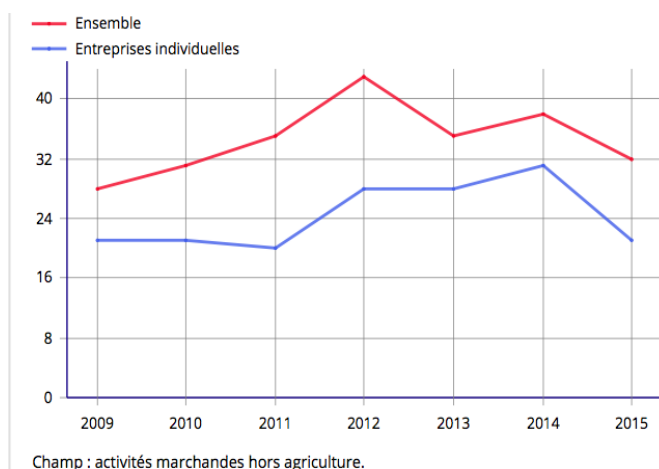


Figure 110. Évolution des créations d'entreprises au Porge

Source : Insee, 2015

L'analyse de l'économie, et plus particulièrement des sphères présente et productive, permet de spatialiser les activités d'un territoire. En s'intéressant à l'évolution des emplois, nous pouvons affirmer que la commune du Porge est marquée par la **prédominance des activités présentes**. Celles-ci sont définies selon l'Insee comme "l'ensemble des activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes" (Insee, 2016). Contrairement à la sphère productive, la sphère présente est donc en **relation directe avec la population** et est révélatrice de la propension qu'a le territoire à favoriser la consommation locale et donc limiter les évactions de consommation. Il s'agit d'un levier de développement (par l'insertion dans la vie active des personnes peu qualifiées par exemple), tout en pouvant être signe d'inégalité et de précarité.

Depuis 2008, nous constatons une importante **hausse des emplois liés à la sphère présente** (commerces et services de proximité...) (cf. Fig. 111). En effet, plus de **76%** des emplois sont tournés vers les besoins de la population présente. Ceci résulte de l'attractivité démographique de la commune dont la croissance est en perpétuelle évolution (cf. Fig. 112).

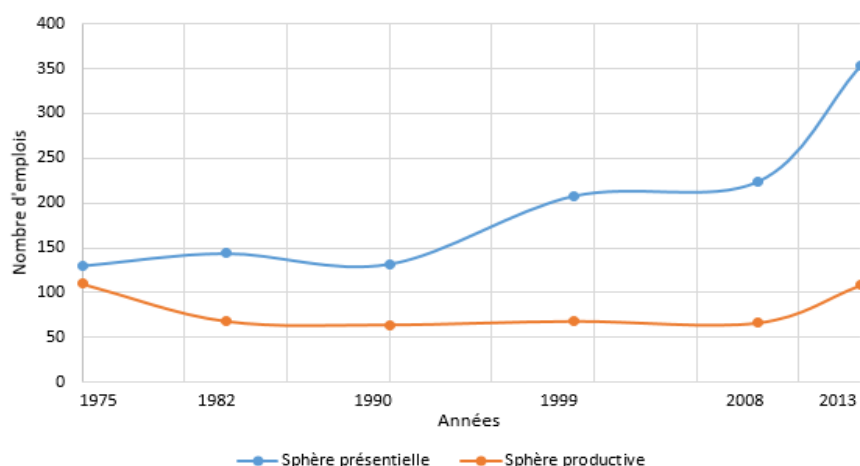


Figure 111. Évolution des emplois des sphères productives et présentes (1975-2013)

Source : Insee, 2016 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

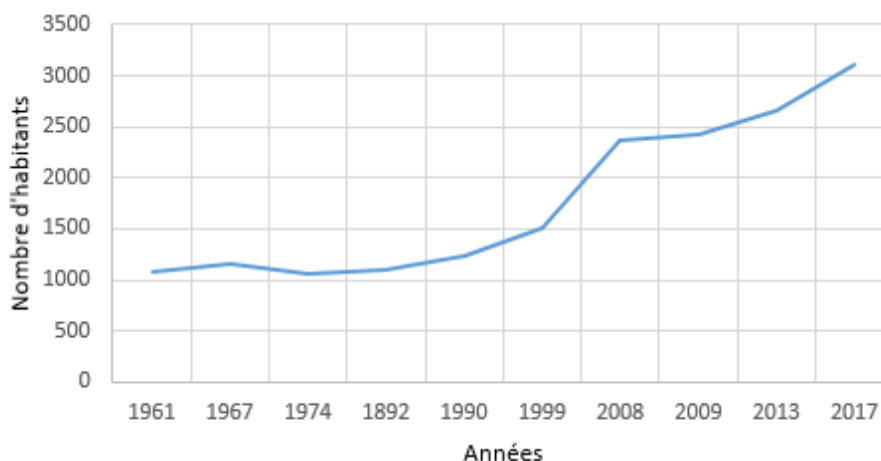


Figure 112. Évolution de la population porgeoise (1961-2017)

Sources : Insee et Actualitix, 2017 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

D'après le graphique ci-dessus nous pouvons déduire que la commune est un **territoire d'offre de consommation**. Tandis que les activités productives sont orientées vers des marchés externes au territoire, les activités présentes englobent les services aux particuliers, la construction, la santé, l'action sociale, le commerce de détail (Centre de Ressources Numériques des Pyrénées)... Les activités présentes vivent donc grâce aux dépenses locales des résidents et des touristes.

Le développement de l'**économie présente** entraîne la création d'entreprises liées à l'artisanat, des commerces ainsi que des services aux particuliers. Le **commerce** et la **construction** sont les secteurs qui enregistrent le plus fort nombre de créations ces deux dernières années, avec respectivement 15 et 12 créations d'entreprises. Parmi les établissements qui se sont créés entre 2015 et 2016, 5 sont des activités de vente à domicile. La vente à domicile, surtout pratiquée par des femmes dans des petites villes de provinces, peut être perçue comme une opportunité de (re)trouver un emploi ou de toucher un revenu complémentaire. 8 créations de commerce concernent aussi la vente sur éventaires de marché.

La demande en logements au Porge et sur l'ensemble du littoral aquitain, directement liée à l'attractivité du territoire, explique la forte hausse du nombre de professionnels et d'artisans du bâtiment sur le territoire communal. **Le village naturiste de la Jenny et ses 756 chalets fournit notamment un marché considérable pour les artisans locaux**. Le critère du prix du foncier, plus accessible que sur les communes avoisinantes, explique aussi l'implantation des artisans au Porge (cf. Fig. 113).

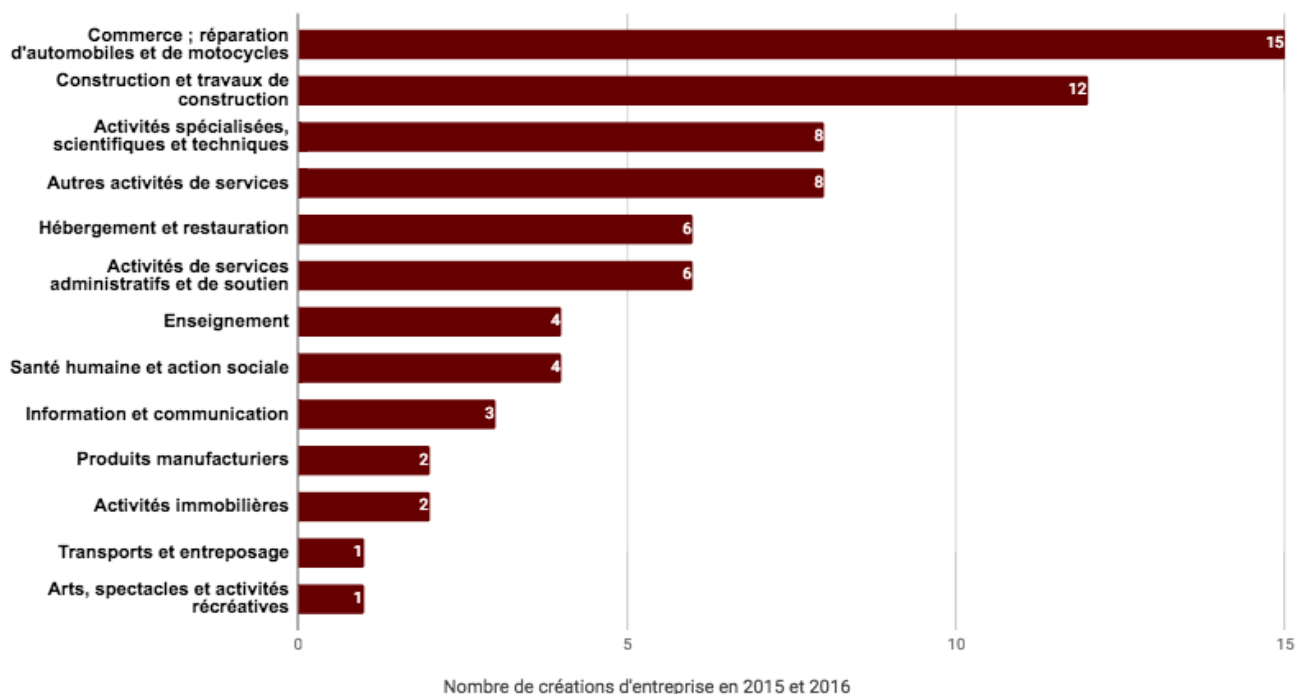


Figure 113. Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2015 et 2016 au Porge

Source : Insee, 2015/2016, Sirene (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Suit le secteur des **services spécialisés, scientifiques et techniques** (8 créations). On retrouve parmi ces créations des cabinets de conseil, des bureaux d'études ou autres activités spécialisées. Les activités de **services personnels** (soins de beauté, coiffure, réparation de biens personnels), répondant à une demande issue d'une nouvelle population sur le territoire, comptabilisent aussi 8 créations sur la même période.

6 entités ont également été créées dans le secteur de **l'hébergement et de la restauration**, autant que dans le secteur d'activité des **services administratifs**.

Enfin, 4 entreprises du secteur de l'enseignement et 4 du secteur de la santé humaine et de l'action sociale ont aussi vu le jour entre 2015 et 2016.

Indicateurs-clés

Taux de chômage de 11%, inférieur aux niveaux départemental, régional et national
2014, Insee

Des chiffres d'affaires variés :

- 33% des entités économiques ont un CA inférieur à 10 000 €
- 9% des entités économiques ont un CA compris entre 10 000 € et 32 600 €
- 25% des entités économiques ont un CA compris entre 32 600 € et 100 000 €
- 20% des entités économiques ont un CA compris entre 100 000 € et 250 000 €
- 8.6% des entités économiques ont un CA compris entre 250 000 € et 500 000 €
- 3.7% des entités économiques ont un CA supérieur à 500 000 €

2015, DGFIP

Un taux de création d'entreprises élevé à 12.4%

- Contre 9% dans le Médoc
- Contre 10% en Gironde

2015, Insee / 2015, Répertoire d'entreprises et d'établissements (Sirene)

Des créations d'entreprises principalement dans les domaines du commerce et de la construction (économie présentielle)

76% des emplois se situent dans la sphère présentielle

2013, Insee

Sources

- Actualitix, Statistiques sur les communes (mise à jour du 17/12/2012)
- Données DGFIP, 2015
- Centre de Ressources Numériques des Pyrénées
- Insee, Dossier complet sur la commune du Porge, 2014 (mise à jour du 29/06/2017)
- Insee, Comparateur de territoire, 2014 (mise à jour du 29/09/2016)
- Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), 2015
- Insee, Sphères présentielles et productives de 1975 à 2013 (mise à jour du 30/06/2016)

3) Les micro-entrepreneurs

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle appellation pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014 qui fait suite à la loi Pinel du 18 juin de la même année. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise (Insee, 2016).

a) La loi Pinel

La loi Pinel peut constituer un frein pour les micro-entrepreneurs qui, jusque-là bénéficiaient de conditions plus avantageuses et en conséquence peut expliquer ce désamour pour ce régime.

Les trois principales mesures identifiées dans la loi Pinel concernant le régime d'auto-entrepreneur devenu micro-entrepreneur sont :

- La suppression de la dispense d'immatriculation (19 décembre 2014)
- La modification du régime micro-social (1er janvier 2016) : l'auto-entrepreneur est actuellement affilié au régime social des indépendants (RSI) dès son inscription (déclaration de début d'activité). La loi Pinel subordonne cette affiliation à la réalisation d'un chiffre d'affaires.
- La sortie du régime micro-fiscal (31 décembre 2015) : en cas de dépassement du chiffre d'affaires autorisé selon l'activité effectuée, le changement de régime d'imposition n'interviendra plus rétroactivement, il prendra effet au 1er janvier de l'année qui suit celle du franchissement de la limite.

b) Désintérêt marquant pour le régime du micro-entrepreneur à l'échelle départementale

Depuis l'entrée en vigueur de la loi Pinel en 2014, on constate que les créateurs d'entreprises ont moins d'intérêt qu'auparavant pour le régime du micro-entrepreneur dans le département de la Gironde. En effet, les immatriculations de micro-entrepreneurs dans le département **ont dégringolé de 46% depuis 2014** (cf. Fig. 114).

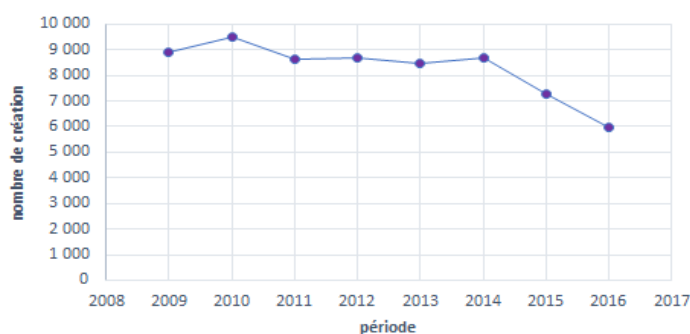


Figure 114. *Évolution du régime micro-entrepreneur en Gironde*

Source : Insee, 2017 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Ce désamour est particulièrement prégnant dans **la construction et le “commerce, transport, hébergement et restauration”**. À l’inverse, il est plus modéré dans les services aux entreprises et aux particuliers (cf. Fig. 115).

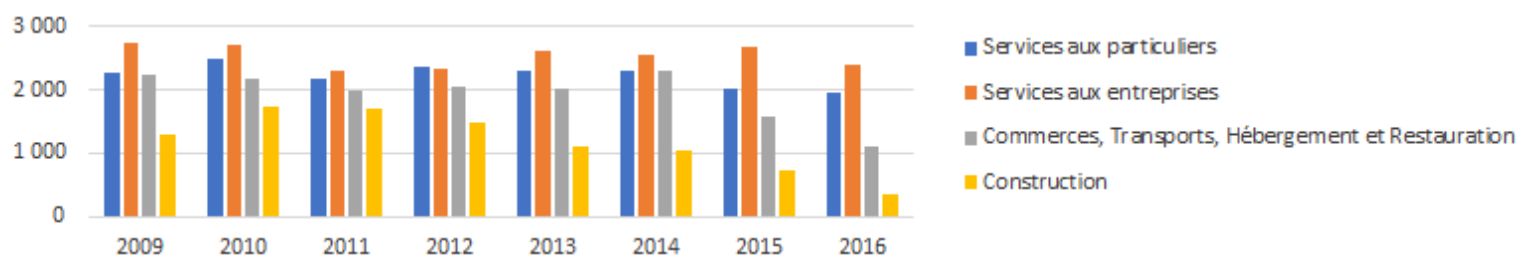


Figure 115. Évolution de la création de micro-entreprise par secteur d’activité

Source : Insee, 2017 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Indicateurs-clés

Perte d'intérêt pour le régime de micro-entrepreneur depuis la loi Pinel (2014)

- Notamment dans les domaines de la construction et du “commerce, transport, hébergement et restauration”

2017, Répertoire des Entreprises et Établissements (Sirene)

Chute des immatriculations de micro-entrepreneurs dans le département de l'ordre de 46% depuis 2014

2017, Répertoire des Entreprises et Établissements (Sirene)

Source

- Insee, REE (Répertoires des Entreprises et Établissements – Sirene), juin 2017

4) Ancienneté des établissements

Le taux élevé de création d'entreprises amène chaque année un nombre important de nouveaux entrepreneurs. Néanmoins, il peut être compliqué pour ces nouveaux entrepreneurs de maintenir leur activité dans le temps. L'étude de l'ancienneté des entreprises permet une première mesure de la difficulté ou non pour les entreprises de s'ancrer sur le territoire du Porge.

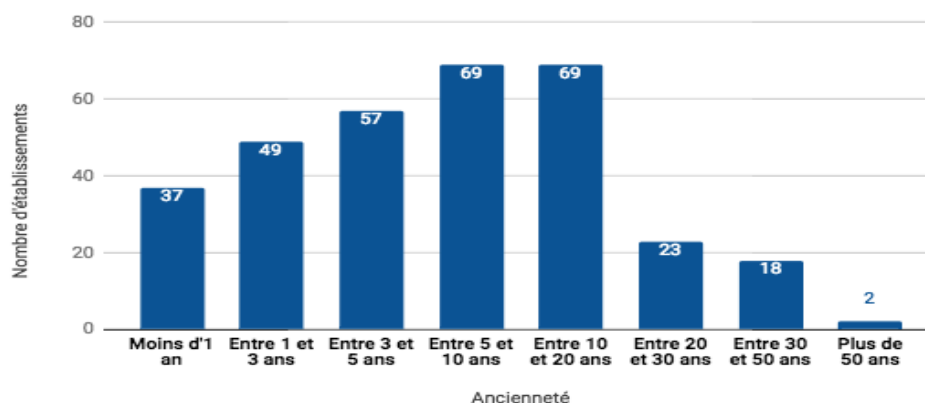


Figure 116. Ancienneté des établissements du Porge

Source : Sirene, 2017 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Au total, plus d'un quart des établissements du Porge ont moins de 3 ans (26.5%) (cf. Fig. 116). Ils sont même 44% à s'être implantés au Porge depuis moins de 5 ans. La part des établissements d'une ancienneté comprise entre 5 et 10 ans atteint les 21%. Un peu plus d'un tiers (34,6%) sont quant à eux implantés sur le Porge depuis plus de 10 ans.

Si l'on compare ces données avec l'ensemble des établissements du Médoc et de la Gironde, la part des établissements de moins de 2 ans est sensiblement supérieure à la moyenne Médocaine, mais identique à la moyenne Girondine (cf. Fig. 117). Établi à 69% au Porge, la part des établissements de moins de 10 ans ou moins est cependant de 5 points supérieure par rapport au Médoc (64%), et de 2 points par rapport au département (67%).

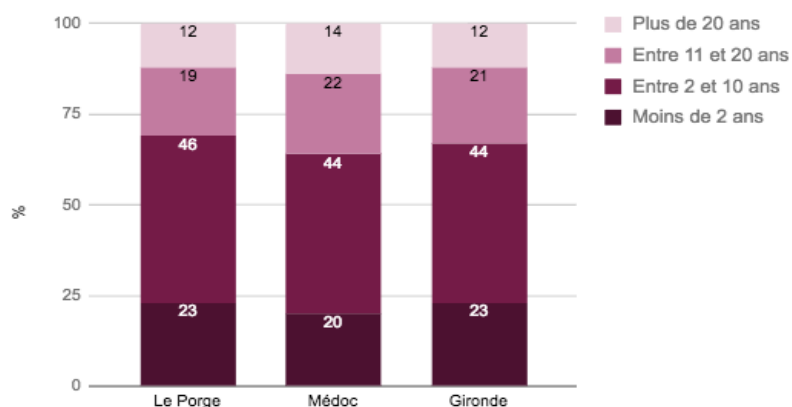


Figure 117. Ancienneté des établissements du Porge

Source : Sirene et CCIBG, 2017 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Le nombre d'établissements implantés récemment sur le territoire porgeais est donc élevé. Le développement et l'accompagnement des entreprises ancrées sur la commune du Porge est par conséquent un **enjeu économique important** pour les acteurs publics locaux.

Indicateurs-clés

Des anciennetés d'entreprises variées :

- 44% des établissements ont moins de 5 ans, dont 26.5% ayant moins de 3 ans
- 21% des établissements ont entre 5 et 10 ans
- 34.6% des établissements ont plus de 10 ans

2017, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) / 2015, CCIBG

Un nombre élevé d'établissements implantés récemment sur le territoire porgeais

Le développement et l'accompagnement des entreprises, un enjeu économique important pour la commune

Sources

- Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), juin 2017
- CCIBG, 2015

Fiscalité



Figure 118. Analyse de la fiscalité locale

Source : magazinediscotheque.com/fiscalite/

L'étude de la fiscalité locale prend en compte les taxes ménages (taxe d'habitation et taxes foncières), la contribution économique territoriale (CFE et CVAE), la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et la redevance spéciale. Le calcul de ces taxes et la répartition du produit entre les différents niveaux administratifs sont présentés dans le tableau ci-dessous (cf. Fig. 119).

		Commune	EPCI	Département	Région	Commentaires	
Taxes ménages	Taxe habitation	Valeur locative cadastrale x taux d'imposition fixé par la commune	Valeur locative cadastrale x taux d'imposition fixé par l'EPCI				
	Taxe foncière sur les propriétés bâties, non bâties (TFPB/TFNB)	Revenu cadastral x taux d'imposition fixé par la commune	Revenu cadastral x taux d'imposition fixé par l'EPCI	Revenu cadastral x taux d'imposition fixé par département (pour TFPB)			
Impôts économiques	Cotisation foncière des entreprises (CFE) (part de la CET)	Valeur locative x taux EPCI				Recouvrée par l'État puis répartie	
	Cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) (Part de la CET)	Taux national (fonction du chiffre d'affaire) x Valeur ajoutée					
		Reçoit 26,5 %		Reçoit 48,5 % (péréquation)	Reçoit 25 % (péréquation)		
	Taxe spéciale sur les surfaces commerciales (TASCOM)					Pour toute surface de vente supérieure à 400m ² ET au C.A HT supérieur à 460 000 €	
	Imposition forfaitaires sur les entreprises de réseau (IFER)	Répartition					
	Redevance sur les ordures ménagères (REOM)		EPCI				

Figure 119. Calcul et répartition des taxes locales et impôts économiques

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

1) La fiscalité des ménages

a) Les produits perçus par le secteur communal

La mesure de la fiscalité constitue un **indicateur de richesse** de la commune. Il est possible de quantifier les produits issus de la fiscalité en évaluant le produit des différentes taxes locales.

Pour le secteur communal, **les taxes ménages constituent les trois quarts de leurs ressources fiscales directes**. Les produits des taxes ménages perçus par la commune du Porge avec sont composés pour 48.8% de la taxe habitation, pour 46.1% de la taxe sur le foncier bâti et pour 5.2% de la taxe sur le foncier non bâti (cf. Fig. 120).

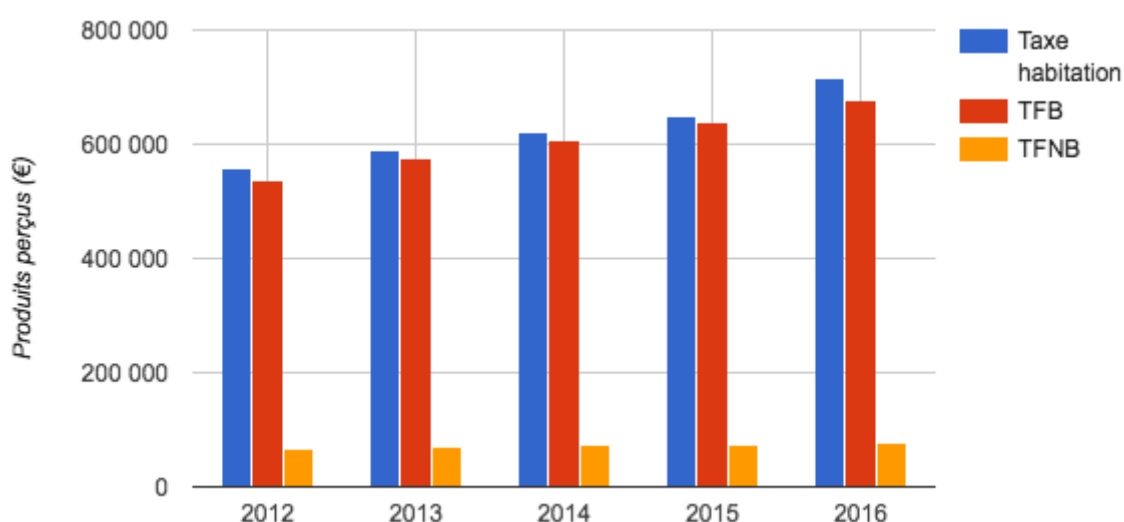


Figure 120. Produits perçus par la commune (taxes ménages)

Source :

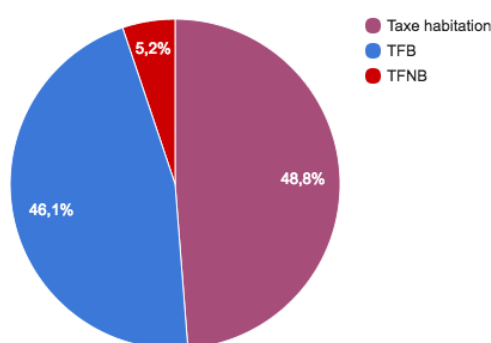


Figure 121. Part des trois taxes ménages dans les recettes de la fiscalité communale

Source : Fiches individuelles DGFIP le Porge, 2016
(Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Les produits des taxes ménages perçus par la commune ont augmenté de +26.7 % en 5 ans, entre 2012 et 2016. Cela représente une hausse des recettes de 310 195 €. Si l'on regarde les recettes perçues par la taxe d'habitation uniquement, elles ont augmenté de +28.9% (+160 600€). Ce résultat s'explique par la forte croissance démographique du territoire (la population DGF a augmenté de +7% sur cette période) mais aussi par une augmentation du taux de cette taxe et par l'évolution de la valeur locative (cf. Fig. 121).

Les produits de la taxe sur le foncier bâti perçus par la commune ont augmenté de +26.5% (+141 748€) entre 2012 et 2016, et de +11.5% pour le foncier non bâti (+7 847€).

Il convient évidemment de rapporter ces recettes au nombre d'habitants, de plus en plus élevé et de plus en plus demandeur de services publics locaux et d'équipements. Pour l'ensemble des trois taxes ménages, le produit rapporté à la commune en euros par habitant était de 470.75€ en 2012 et est passé à 543.89€ en 2016, **une augmentation de 73.14€ en 5 ans** (+15.5%) (cf. Fig. 122). La hausse des impôts locaux pour les ménages est particulièrement marquante en 2016, avec une hausse de 27.91€ en moyenne par rapport à 2015.

	Produit des taxes ménages pour la commune (en euros/hab)				
	2016	2015	2014	2013	2012
Taxe habitation	265.20	245.63	241.08	234.21	225.75
TFB	250.63	241.85	235,11	227.93	217.41
TFNB	28.05	28.50	28.43	27.81	27.59
Ensemble	543.89	515.98	504.62	489.96	470.75

Figure 122. Produits perçus par la commune par habitant (taxes ménages)

Source : Fiches individuelles DGFIP le Porge, 2016 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

b) Les taux des taxes ménages dans le secteur communal

Les taxes ménages sont sources évidentes d'inégalités lorsque l'on compare les taux pratiqués par les communes et intercommunalités. Les habitants de deux territoires voisins peuvent se voir appliquer un taux différent de la taxe d'habitation pour un même type de logement. La situation géographique de la collectivité, l'attrait de son territoire, la composition sociale et sociologique de sa population et les décisions prises par les élus sont autant de facteurs qui influencent indirectement le niveau des taxes ménages et peuvent être à l'origine de grandes inégalités pour le contribuable.

Le taux des 3 taxes ménages, qui correspond au rapport entre la somme des produits des 3 taxes ménages (TH, FB et FNB) de la commune sur la somme des bases d'imposition des 3 taxes ménages, est **supérieur de 2.78 points à la moyenne de la strate communale** en 2016 (cf. Fig. 123). La moyenne de la strate correspond au taux moyen fixé dans les autres communes de France qui ont entre 2 000 et 3 500 habitants. Si à l'échelle nationale le taux est en hausse (+1.97%) entre 2012 et 2016, celle-ci **est deux fois plus importante au Porge** (+4.08%).

		Taux moyens (%)				
		2016	2015	2014	2013	2012
Le Porge	Taux des 3 taxes ménages	25,5%	25,2%	25,0%	24,9%	24,5%
Moyenne strate		22,7%	22,4%	22,7%	22,4%	22,3%

Figure 123. Taux moyens des 3 taxes ménages sur la commune du Porge
Source : Fiches individuelles DGFIP le Porge, 2016 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

La commune du Porge a décidé en 2017 d'établir un taux de la **taxe d'habitation** à **16.60%** (cf. Fig. 124). Celui-ci est supérieur aux taux fixés dans les communes médocaines se trouvant sur la façade atlantique (13.45% à Hourtin, 10.9% à Lacanau, 9.54% à Carcans) mais inférieur à celui appliqué dans les communes du bassin d'Arcachon (19.3% à Andernos, 18.1% à Lège- Cap-Ferret, 20.86% à Arès).

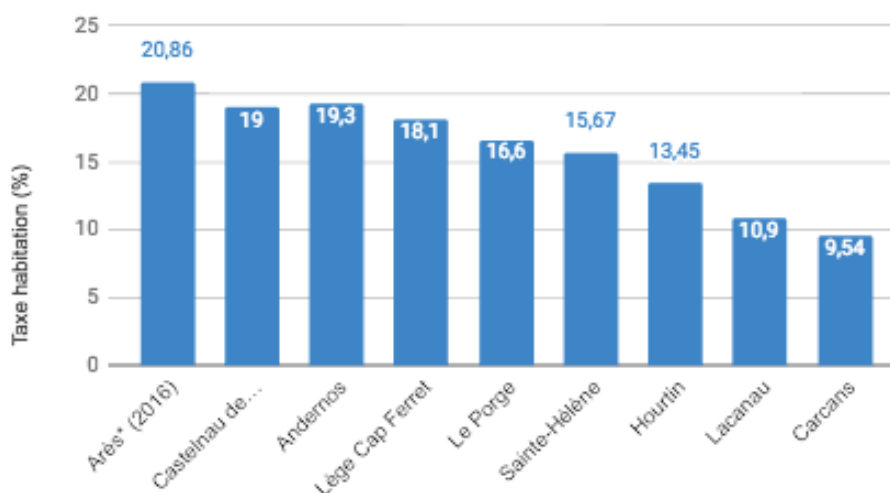


Figure 124. Taux de la taxe d'habitation voté par commune en 2017
Source : Ministère de l'action et des comptes publics - impots.gouv.fr, 2017
(Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Le taux de la taxe d'habitation voté par la commune du Porge est **en augmentation ces 15 dernières années** (cf. Fig. 125). Fixé à 11.96% en 2002, le taux a augmenté de +1.44 points en 6 ans pour atteindre 13.4% en 2008, soit une revalorisation moyenne de +0.24 points par an de la taxe d'habitation. À la suite des élections municipales de 2008, le taux a bondi de +1.34 points en 2009. Il a alors augmenté de +0.23 points en moyenne jusqu'en 2017.

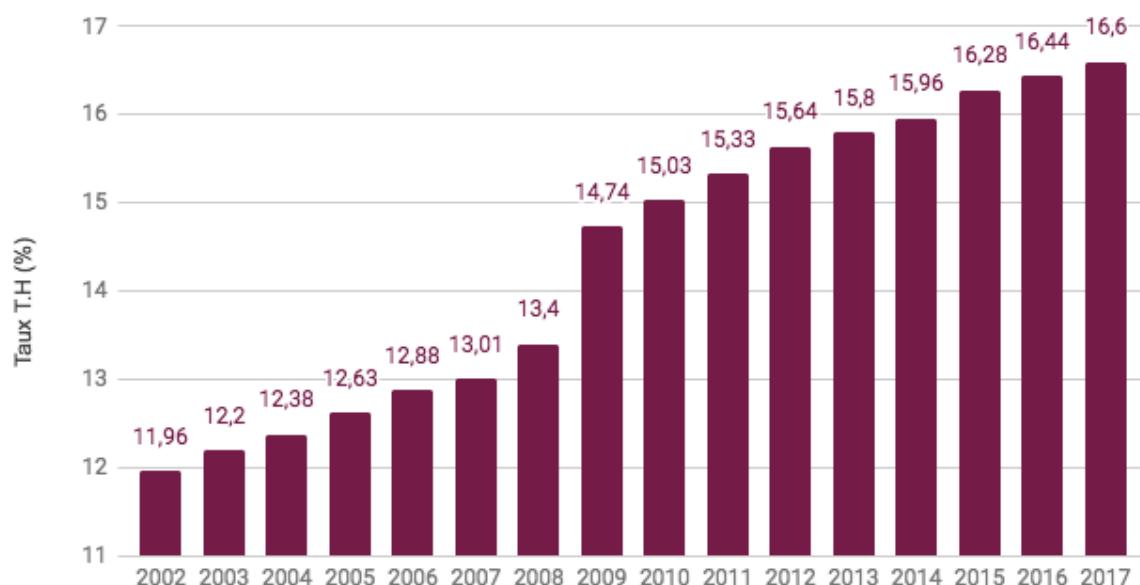


Figure 125. Évolution du taux de la taxe d'habitation voté par la commune du Porge

Source : Ministère de l'action et des comptes publics - impots.gouv.fr, 2017
(Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Si on compare l'évolution de la fiscalité pour les autres communes girondines, elles ont également subi une augmentation comparable. Alors que la moyenne départementale du taux de la taxe habitation s'élevait à 10.05% en 2002, leurs taux ont augmenté de +0.20 points par an en moyenne jusqu'en 2008 pour atteindre 11.27%, puis de +0.25 points de plus par an en moyenne entre 2009 et 2015. En 2015, le taux moyen fixé par les communes girondines était ainsi de 13.05%.

Le taux de la taxe sur le foncier bâti (TFB) voté par la commune du Porge en 2017 est le plus élevé des communes étudiées, avec un taux établi à 25.09% en 2017 (cf. Fig. 126). Seuls Hourtin (20.07%) et Castelnau de Médoc (20%) ont des taux qui dépassent aussi les 20%. Lacanau, Arès et Sainte-Hélène ont elles des taux compris entre 15 et 20%, et Andernos, Lège-Cap-Ferret et Carcans ont des taux établis entre 12.5% et 15%. La moyenne du taux voté pour la TFB par les communes girondines s'établissait en 2015 à 17.88% (contre 24.59% au Porge à la même date).

Le **taux de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB)** est instauré au Porge à 32.48% en 2017 (cf. Fig. 126). C'est un taux bien inférieur à celui fixé à Castelnau-de-Médoc (66.52%), Arès (67.13%) et Sainte-Hélène (42.26%). Néanmoins il est proche de ceux votés par les communes d'Hourtin (33.78%), Carcans (31.9%) et de Lacanau (30.01%) et supérieur aux taux fixés par les communes d'Andernos et de Lège-Cap-Ferret (25.4%).

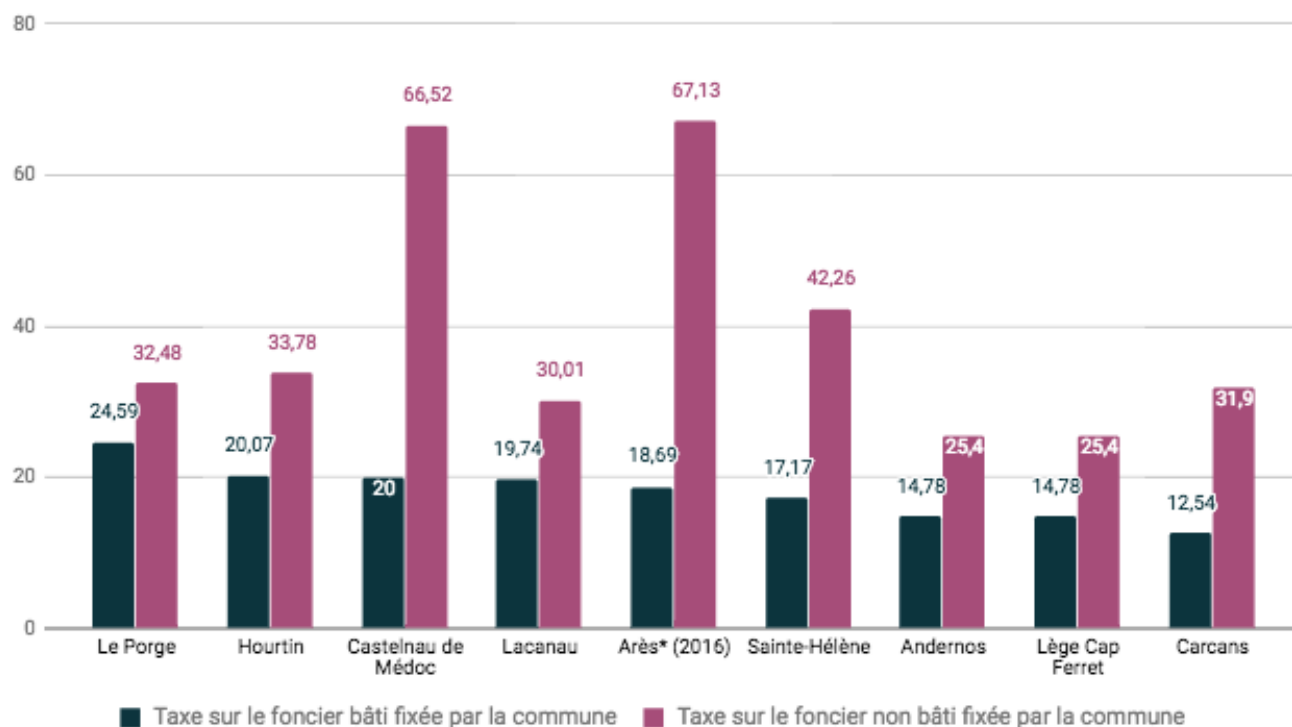


Figure 126. Taux des taxes sur le foncier (bâti et non bâti) votés par commune en 2017

Source : Ministère de l'action et des comptes publics - impots.gouv.fr, 2017
(Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

La **taxe sur le foncier bâti a évolué proportionnellement à la taxe d'habitation** ces 15 dernières années. Entre 2002 et 2008, le taux de cette taxe a ainsi été revalorisé de +0.36 points en moyenne par an. Entre 2008 et 2009, le taux a été augmenté de +2.03 points, pour ensuite subir une augmentation de +0.35 points par an en moyenne.

Les taux sur la TFB votés par les communes de Gironde, s'ils sont enregistrés en hausse entre 2002 et 2015, ont augmenté moins fortement qu'au Porge (+0.22 points en moyenne par an).

Enfin, la taxe sur le foncier non bâti a évolué de manière plus forte, avec une augmentation de +0.48 points en moyenne par an entre 2002 et 2008, une augmentation de +2.68 points entre 2008 et 2009 puis une augmentation de +0.46 points en moyenne entre 2009 et 2017 (cf. Fig. 127).

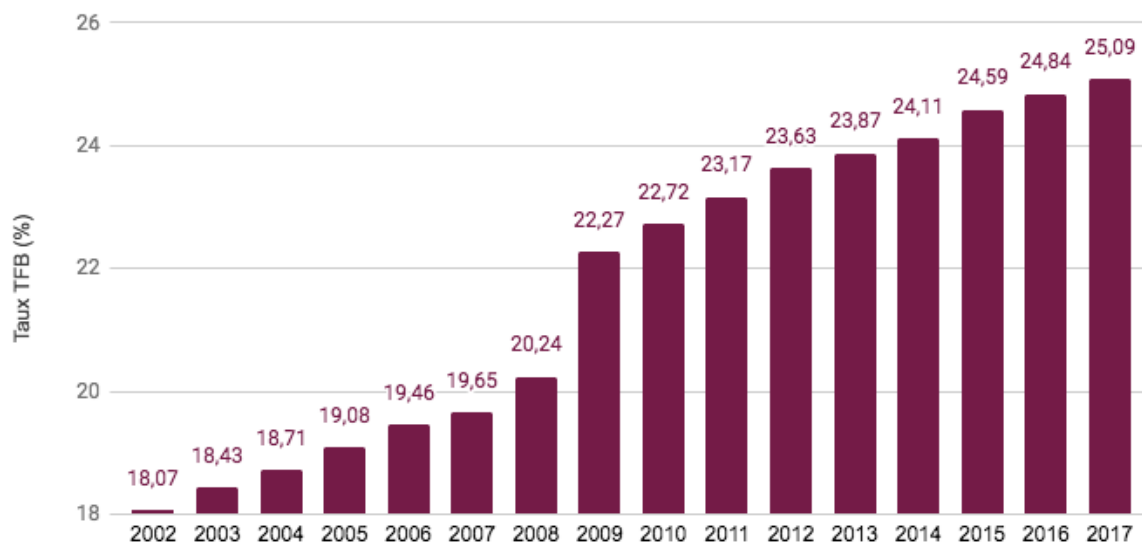


Figure 127. Évolution du taux de la taxe sur le foncier bâti voté par la commune du Porge

Source : Ministère de l'action et des comptes publics - impots.gouv.fr, 2017
(Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Avant 2011, aux taux votés à l'échelle de la commune s'ajoutaient les taux fixés par le département. Depuis 2011, ce n'est plus le département mais les EPCI à fiscalité propre qui votent un taux pour les trois taxes ménages. Depuis 2011 **est ainsi fixé par la CdC la Médullienne un taux de 8.15% pour la taxe d'habitation, de 0.16% pour la taxe sur le foncier bâti et de 2.31% pour la taxe sur le foncier non bâti.** Depuis leur mise en place, ces taux restent inchangés.

À titre comparatif, **les communes Girondines sont soumises en moyenne à un taux intercommunal de la taxe d'habitation qui s'établit à 8.37%, c'est +0.22 points de plus que le taux voté par la Médullienne** (données 2015). Si l'on regarde le taux fixé pour la TFB par les intercommunalités, il s'établissait en moyenne à 1.81%, soit +0.5 points supérieur au taux fixé par la Médullienne. Par rapport à la TFNB, le taux moyen qui s'appliquait aux communes girondines était de 5.08%, soit +2.77 points de plus que sur le périmètre Médullien.

La CdC des Lacs Médocains (depuis 2017 Médoc Atlantique) établissait en 2015 son taux pour la taxe d'habitation à 8.05%. Si la COBAN fixait un taux pour la taxe habitation exceptionnellement bas (0.59% seulement, taux le plus bas du département), il s'agit d'une véritable exception. Cette différence peut notamment s'expliquer par un besoin moins important de la communauté de communes du Bassin d'Arcachon Nord Atlantique de fiscaliser

les ménages, étant un territoire possédant déjà de nombreux équipements, étant en bonne santé économique et où la valeur locative est extrêmement élevée. À l'inverse, **les territoires qui sont plus en difficulté et moins équipés** et qui souhaitent investir pour mettre à niveau leurs équipements se retrouvent **contraints de maintenir des taux fiscaux relativement élevés**. La communauté de communes de la COBAN a également moins de compétences à gérer par rapport à la Médullienne.

Un taux sur le foncier bâti est également voté à l'échelle départementale. Il était fixé en Gironde à 16.02% pour l'année 2015 et est en constante augmentation depuis 2011 (+1.5 points en 4 ans).

Si l'on prend en compte l'ensemble des taux votés aux différentes échelles administratives, **les taux qui s'appliquent dans les communes de la Médullienne sont supérieurs aux taux appliqués dans les communes avoisinantes** (cf. Fig. 128). Le poids de la taxe d'habitation en 2015 était plus élevé dans les communes de Castelnau de Médoc (27.15%), du Porge (24.43%) et de Sainte-Hélène (23.82%). Andernos, Lacanau et Lège-Cap-Ferret avaient eux des taux compris entre 18 et 19%. Enfin, la taxe d'habitation était plus faible à Carcans, avec un taux établi à 17.59% en 2015. Pour l'ensemble des communes de Gironde, le taux total était de 21.42% pour cette taxe.

Taux de la taxe d'habitation (2015)	Fixé par la commune (en %)	Fixé par la communauté de communes (en %)	Total (en %)
Castelnau de Médoc	19	8.15	27.15
Le Porge	16.28	8.15	24.43
Sainte-Hélène	15.67	8.15	23.82
Hourtin	13.31	8.05	21.36
Arès	20.29	0.59	20.88
Andernos	18.25	0.59	18.84
Lacanau	10.63	8.05	18.68
Lège Cap Ferret	17.53	0.59	18.12
Carcans	9.54	8.05	17.59
Moyenne Gironde	13.05	8.37	21.42

Figure 128. Taxe habitation par collectivité (bloc communal) (2015)

Source : Ministère de l'action et des comptes publics - impots.gouv.fr
(Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Si le taux de la taxe sur le foncier bâti voté par la communauté de communes de la Médullienne reste limité (0.156% en 2015), **le Porge reste le territoire parmi ceux étudiés avec le plus fort taux** (cf. Fig. 129). En prenant en compte le taux fixé par l'EPCI et le département, le taux s'établit à **40.77%**. C'est entre 4.5 et 5.5 points supérieur aux taux fixés par Castelnau, Arès, Hourtin et Lacanau, 8.5 points de plus qu'à Lège-Cap-Ferret, 9.14 points de plus qu'à Andernos et plus de 12 points supérieur à Carcans. La moyenne du taux total de la TFB pour les communes girondines est de 35.15%.

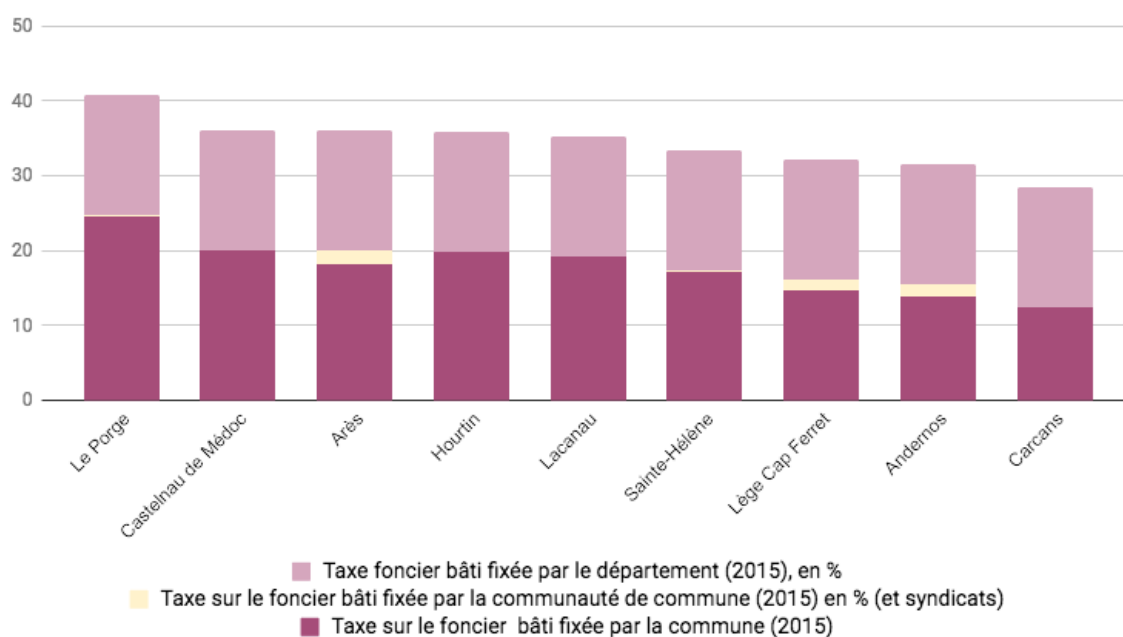


Figure 129. Taux des taxes foncières par commune (2015)

Source : Ministère de l'action et des comptes publics - impots.gouv.fr, 2015
(Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Il convient néanmoins de **relativiser par rapport à la méthode de calcul de ces trois taxes**. Le calcul de la taxe d'habitation se fait en fonction de **la valeur locative cadastrale**. Celle-ci représente, aux yeux de l'administration fiscale, les revenus annuels que rapporteraient le logement s'il était loué à l'année. La valeur locative cadastrale équivaut à la surface pondérée, multipliée par le tarif au mètre carré du local de référence. Les taux en pourcentage, votés par les collectivités, s'appliquent alors à cette valeur. Pour le calcul de la taxe sur le foncier bâti, sa base d'imposition est égale à la moitié de la valeur locative cadastrale. Quant à la taxe sur le foncier non bâti, elle est calculée en multipliant la base d'imposition par les taux fixés par les collectivités territoriales. La base d'imposition est constituée par le revenu cadastral, calculé en appliquant un abattement forfaitaire de 20% sur la valeur locative pour tenir compte des propriétés agricoles.

c) Montant des impôts locaux pour les ménages

Les valeurs locatives cadastrales sur la commune du Porge et sur les communes de la Médullienne restent en moyenne bien inférieures aux valeurs locatives cadastrales des communes de la COBAN et de la communauté de communes Médoc Atlantique.

Le prix des loyers mensuels au mètre carré est estimé autour des 7.4 € au Porge (estimation datant de juin 2017, Meilleursagents et données publiques (Notaires, Insee)) (cf. Fig. 130). À titre comparatif, le mètre carré est à 7.9 € à Carcans et à 6.6 € à Sainte-Hélène. À Lacanau, le loyer mensuel est estimé à 8.8 € par mètre carré. À Andernos, cette valeur atteint les 9.9 €.

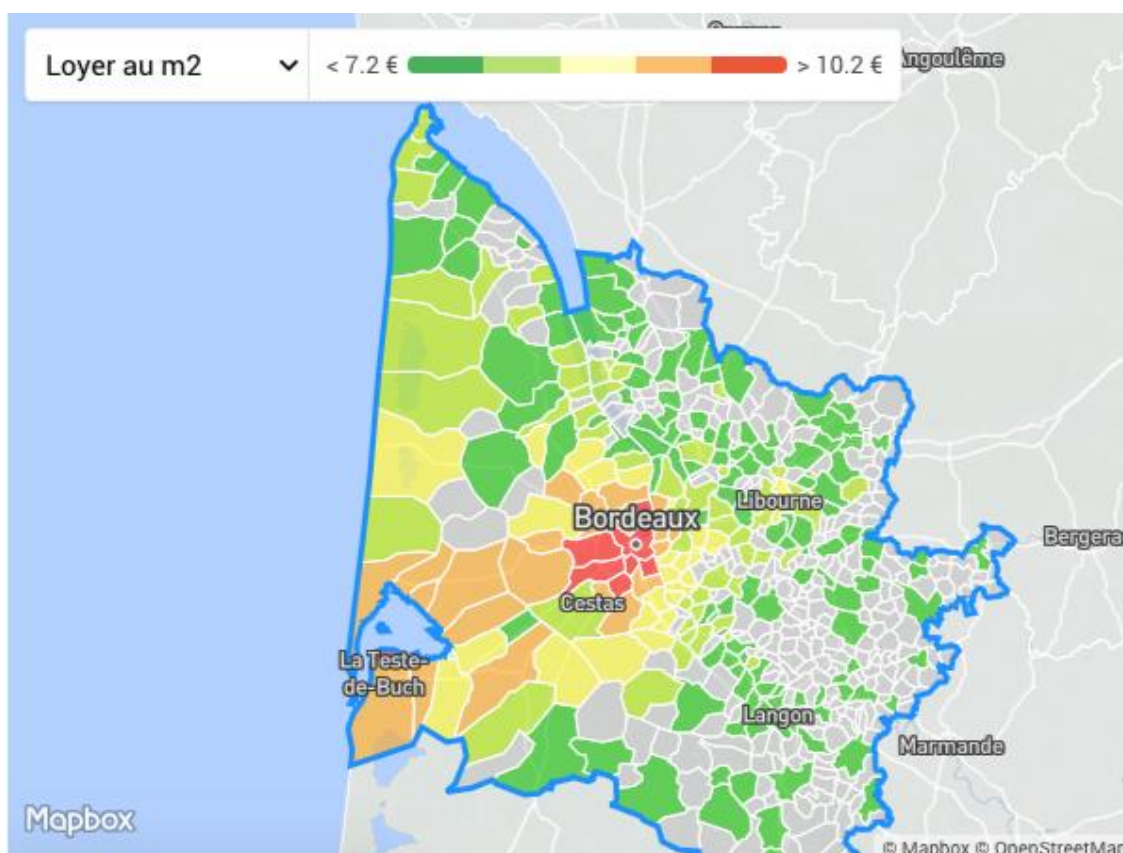


Figure 130. Prix des loyers au mètre carré (estimation juin 2017)

Source : MeilleursAgents et données publiques (Notaires, Insee), 2017
(Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

L'étude des impôts locaux payés par habitant dans les différentes communes permet de comparer la réelle pression foncière qui pèse sur les ménages. Le total des impôts locaux payés par les ménages correspond à l'addition de la taxe d'habitation et des taxes foncières (bâti et non bâti), pour les différents niveaux administratifs (communal, intercommunal, départemental).

Au Porge, les impôts locaux représentaient 760 € par habitant en 2014, soit 3 040 € pour une famille de 4 personnes. Le graphique ci-dessous permet de comparer le niveau d'impôts locaux du Porge avec les communes voisines (cf. Fig. 131).

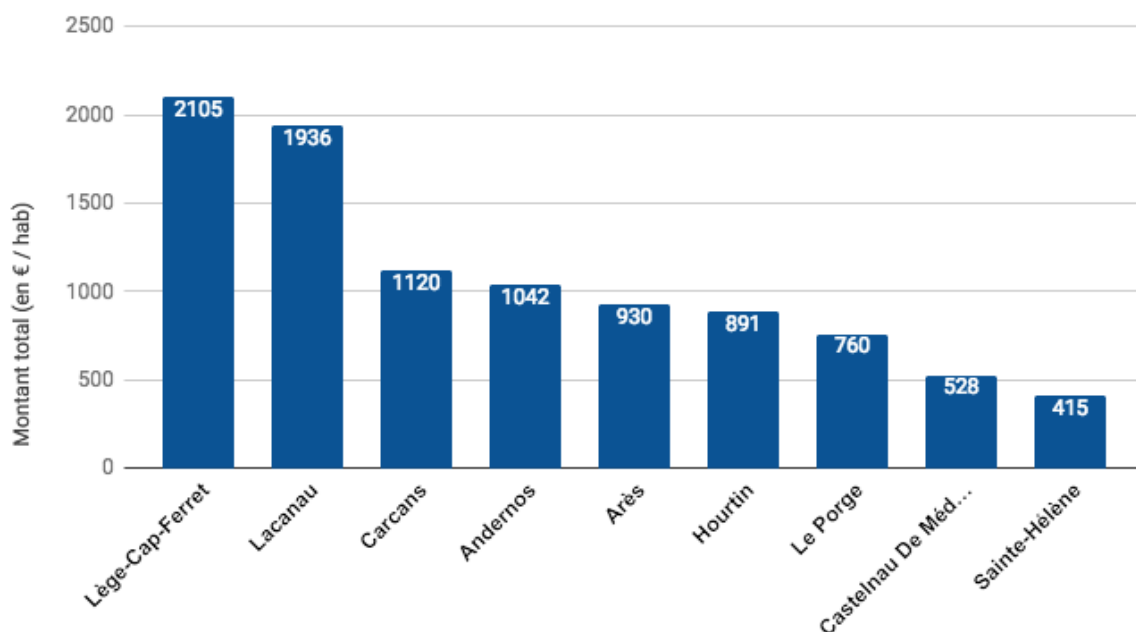


Figure 131. Montant des impôts locaux par commune et par habitant (2014)

Source : Ministère de l'action et des comptes publics, 2014
(Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Le montant des impôts locaux pour les résidents des communes appartenant à la communauté de communes de la Médullienne est plus bas qu'au Porge (528 € par habitant à Castelnaud, 415 € par habitant à Sainte-Hélène). En revanche, **la pression fiscale est bien plus élevée pour les habitants des communes du bassin et du littoral médocain.** Le total du montant des impôts locaux dépasse les 1 000 € par habitant à Andernos (1 042 €) et Carcans (1 120 €). Les impôts locaux atteignent même la valeur de 1 936 € par habitant à Lacanau. À Lège-Cap-Ferret, le montant atteint les 2 105 € par habitant.

Indicateurs-clés

Les taux des taxes ménages :

- **Commune du Porge (2017) :**
 - Taxe habitation : 16.06%
 - Taxe sur le foncier bâti : 25.09%
 - Taxe sur le foncier non bâti : 33.14%

- **CdC Médullienne (2015):**
 - Taxe habitation : 8.15%
 - Taxe sur le foncier bâti : 0.16%
 - Taxe sur le foncier non bâti : 2.31%

- **Département :**
 - Taxe sur le foncier bâti : 16.02%

2017, Ministère de l'action et des comptes publics - impots.gouv.fr

Évolution du taux des taxes ménages entre 2008 et 2017 :

- **Commune du Porge :**
 - Taxe habitation : 13.4% → 16.06%
 - Taxe sur le foncier bâti : 20.24% → 25.09%
 - Taxe sur le foncier non bâti : 26.73% → 33.14%

2017, Ministère de l'action et des comptes publics - impots.gouv.fr

Montant des impôts locaux pour les ménages (T.H, TFB, TFNB) :

- **760 € par habitant en 2014, soit 3 040 € pour une famille de 4 personnes.**

2017, Ministère de l'action et des comptes publics - impots.gouv.fr

Sources

- DGFIP Fiches individuelles le Porge, 2016
- MeilleursAgents et données publiques (Notaires, Insee)
- Ministère de l'action et des comptes publics - impots.gouv.fr, 2017

2) La fiscalité locale des entreprises

a) Baromètre de la fiscalité locale

La fiscalité locale des entreprises représente en France 46 milliards d'euros en 2015 (cf. Fig. 132). La principale taxe est la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (36% de la fiscalité locale). D'après le baromètre des TPE mené par FIDUCIAL, les prélèvements obligatoires français atteignent 47,9% du PIB en 2015, contre 33% 5 ans plus tôt.

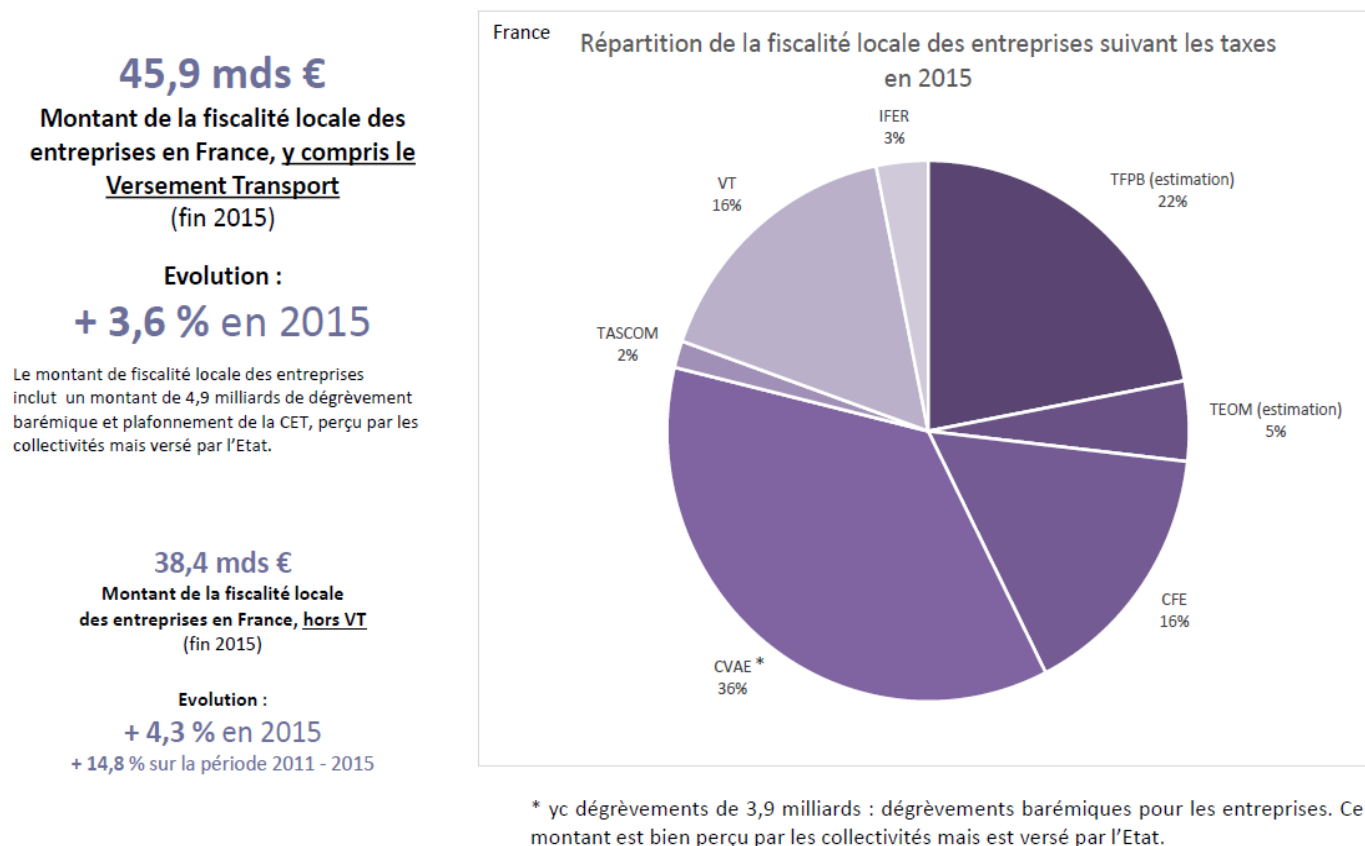


Figure 132. Baromètre de la fiscalité locale des entreprises (2015)

Source : MEDEF, 2015

Le poids des taxes varie suivant la composition du tissu économique du territoire étudié. Dans le cas du Porge, le tissu économique se compose essentiellement de très petites entreprises (TPE) (cf. Partie "Tissu économique"). À l'évocation des impôts locaux et des charges sociales, les patrons du Porge interrogés se disent **impactés principalement par la CFE** (34.5% des interrogés), la TVA (31% des interrogés) et la taxe sur les salaires (31% des interrogés).

Un chef d'entreprise sur trois estime, par rapport à ses revenus, payer à titre personnel le juste impôt. À l'inverse, **plus d'un patron interrogé sur deux estiment que le niveau de prélèvements obligatoires n'est pas justifié au regard des services attendus.**

Autre résultat, 35.5% des patrons interrogés pensent que le montant de la fiscalité qu'ils vont payer en 2017 va entraîner **une dégradation de leur trésorerie**. Ils sont 20% à attendre une **détérioration de leur politique salariale**. Tout aussi alarmant, 20% ont répondu que le montant de la fiscalité qu'ils vont payer entraînera **un risque pour leur activité**.

Au cours de l'étude menée, nous avons aussi constaté une **méconnaissance du système fiscal** par les chefs d'entreprises. Une personne interrogée sur quatre n'a pas su répondre à la question "quels sont les impôts qui pèsent le plus sur votre activité ?" ou a donné une réponse non valable.

Les chefs d'entreprises du Porge ont évalué l'attractivité fiscale du territoire à 4.5 sur 10, une note qui témoigne que **l'attractivité du Porge pour les entreprises n'est pas ou peu liée à la fiscalité locale** (cf. Fig. 133).

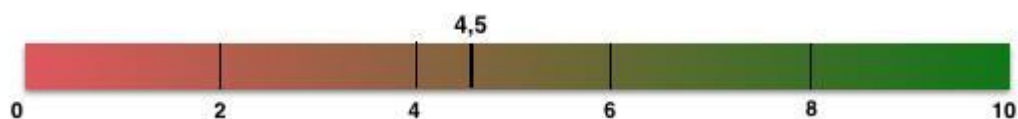


Figure 133. Baromètre de l'attractivité fiscale du Porge en 2017

Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

b) La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

La Cotisation Foncière des Entreprises : qu'est-ce que c'est ?

La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) est l'une des 2 composantes de la Contribution Économique Territoriale (CET) avec la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Elle est due dans chaque commune par les entreprises ou personnes physiques qui exercent une activité professionnelle non salariée et qui disposent de locaux et de terrains. Certaines activités sont exonérées de CFE, c'est le cas des artisans qui travaillent seuls, avec une main d'oeuvre familiale ou avec des apprentis. C'est aussi le cas des activités immobilières de location qui procurent moins de 100 000 € de recettes.

Comment la CFE est-elle calculée ?

La CFE est assise sur la valeur locative des biens immobiliers passibles d'une taxe foncière et utilisés pour les besoins de l'activité professionnelle. Elle se calcule par le produit d'une base d'imposition par un taux d'imposition. La base d'imposition correspond à la valeur locative divisée par deux.

Toutes les entreprises redevables de cette cotisation sont tenues de payer un montant minimum de CFE. C'est notamment le cas des entreprises simplement domiciliées. Le montant de la base minimum est fixé par l'EPCI selon un barème par tranches établies en fonction du chiffre d'affaires (cf. Fig. 134).

Montant du chiffre d'affaires ou des recettes	Montant de la base minimum
Inférieur ou égal à 10 000 €	Compris entre 214 € et 510 €
Supérieur à 10 000 € et inférieur ou égal à 32 600 €	Compris entre 214 € et 1 019 €
Supérieur à 32 600 € et inférieur ou égal à 100 000 €	Compris entre 214 € et 2 140 €
Supérieur à 100 000 € et inférieur ou égal à 250 000 €	Compris entre 214 € et 3 567 €
Supérieur à 250 000 € et inférieur ou égal à 500 000 €	Compris entre 214 € et 5 095 €
Supérieur à 500 000 €	Compris entre 214 € et 6 625 €

Figure 134. Barème de fixation de la base minimum de CFE

Source : Service-public-pro.fr

Le Conseil communautaire de la Médullienne a fixé la base minimum de cotisation foncière à **1 387 €** pour les entreprises ayant un chiffre d'affaires hors taxes **inférieur à 100 000 €**, **2 774 €** pour les entreprises ayant un chiffre d'affaires hors taxes **compris entre 100 000 € et 250 000 €**, **3 503 €** pour les entreprises ayant un chiffre d'affaires hors taxes **égal ou supérieur à 250 000 €**. Ces bases d'imposition minimum sont largement supérieures aux bases fixées dans les communes d'Andernos, Arès et de Lanton (cf. Fig. 135).

Montant du chiffre d'affaires ou des recettes (€)	CdC Médullienne	Andernos	Arès	Lanton	CdC Médoc Atlantique
inférieur ou égal à 10 000 €	1 387	510	510	510	
Supérieur à 10 000€ et inférieur ou égal à 32 500 €	1 387	558	1 019	1 019	
Supérieur à 32 500€ et inférieur ou égal à 100 000 €	1 387	558	1 265	1 352	
Supérieur à 100 000€ et inférieur ou égal à 250 000 €	2 774	558	1 265	1 342	
Supérieur à 250 000€ et inférieur ou égal à 500 000 €	3 503	558	1 265	1 352	
Supérieur à 500 000 €	3 503	558	1 265	1 352	

Figure 135. Base minimum d'imposition CFE fixée par commune en 2017

Source : CdC Médullienne et COBAN (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Le **taux voté de CFE** pour 2016 par la Médullienne était de **25.69%** (taux identique en 2015). La moyenne nationale du taux de CFE des EPCI à fiscalité professionnelle unique était de 26.85%. En 2015, les communes de Gironde étaient en moyenne soumises à un taux de la CFE qui s'élevait à 25.39%.

La base brute de CFE de la commune était de 463 221 € en 2016 (cf. Fig. 136). La hausse de la base entre 2012 et 2013 (+102%) s'explique par l'aménagement de la Zone d'Activité Économique (ZAE) et l'implantation d'entreprises sur cette zone. La base brute est cependant en baisse depuis 2013 (-36% entre 2013 et 2016).

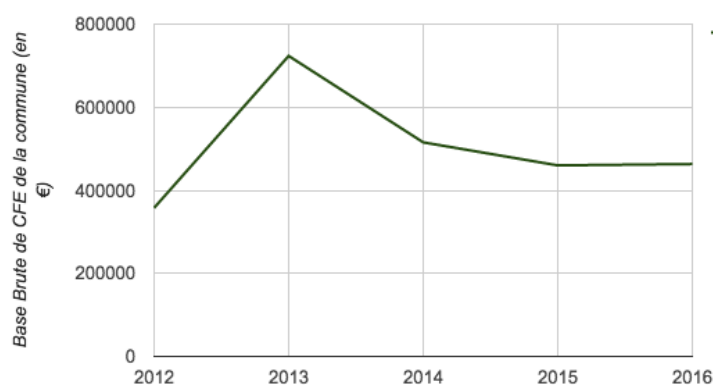


Figure 136. Base brute de CFE de la commune

Source : Fiches individuelles DGFIP le Porge, 2016

(Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Le commerce, avec 38 établissements, est le secteur d'activité qui cotise la plus grande part du total de la CFE (28.2%) (cf. Fig. 137). La construction et travaux de construction (48 établissements) est le deuxième secteur qui paye le plus de Cotisation Foncière des Entreprises (14.22%), suivi des services d'hébergement et de restauration (21 établissements et 10.02% du total CFE cotisé).

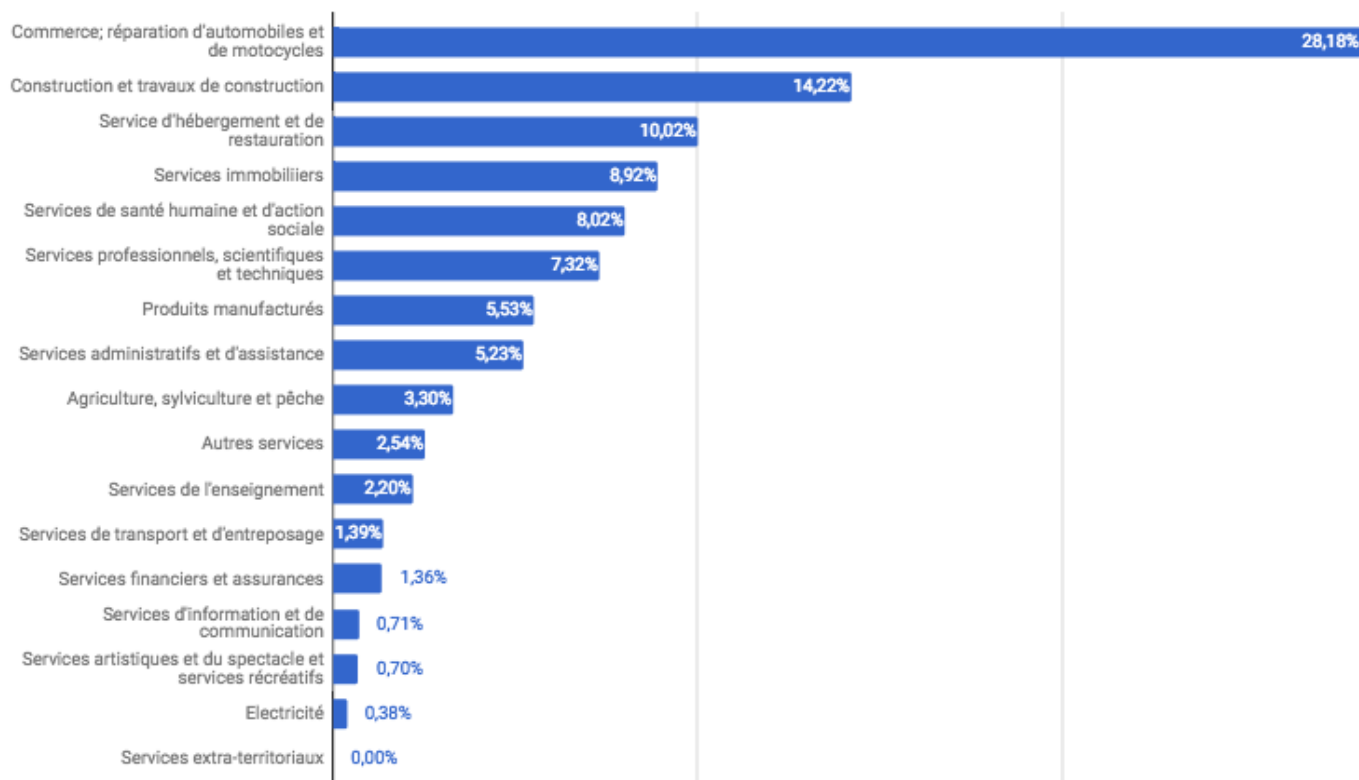


Figure 137. Part de CFE cotisée par secteur d'activité (2015)

Source : DGFIP, 2015 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Si l'on rapporte la CFE au nombre d'établissements par secteur d'activité, les **commerces cotisent en moyenne 704.68 € par établissement**. Les établissements du secteur des produits manufacturés payent en moyenne 583.44 €. Ce sont en moyenne 496.50 € qui sont cotisés par établissement des services professionnels, scientifiques et techniques. Les établissements du BTP payent quant à eux 281.43 € en moyenne de CFE par an (cf. Fig. 138).

Secteur d'activité	CFE moyenne cotisée par établissement au Porge (€/an)
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	704.68
Produits manufacturés	583.44
Services professionnels, scientifiques et techniques	496.50
Service d'hébergement et de restauration	453.14
Services administratifs et d'assistance	355.07
Services de santé humaine et d'action sociale	346.27
Services de transport et d'entreposage	330.50
Agriculture, sylviculture et pêche	313.40
Construction et travaux de construction	281.48
Autres services	267.78
Services de l'enseignement	232.00
Services financiers et assurances	184.14
Electricité	180.00
Services artistiques et du spectacle et services récréatifs	167.25
Services immobiliers	107.30
Services d'information et de communication	74.56

Figure 138. Baromètre de l'attractivité fiscale du Porge en 2017

Source : DGFIP, 2015 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

c) La collecte et le traitement des ordures ménagères (REOM, TEOM, déchetterie)

La communauté de communes de la Médullienne est compétente en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés. Elle pilote l'ensemble des activités déléguées aux prestataires, telles que la collecte, le transport, le traitement et la valorisation des ordures ménagères résiduelles, des emballages ménagers recyclables, du verre et des autres déchets collectés en déchetterie (encombrants, bois, ferraille, déchets ménagers spéciaux).

La Médullienne est aussi gestionnaire des deux déchetteries présentes sur le territoire intercommunal, au Porge et à Castelnau-de-Médoc. Administrés du territoire communautaire et entreprises implantées sur les communes membres ont accès à ces déchetteries. Cependant, la tarification en vigueur diffère entre les particuliers et les professionnels, et varie suivant le volume et suivant le type de déchet déposé (cf. Fig. 139).

Identité	Type de déchet	Volume accepté	Tarif
Usagers et porteurs de CESU sans n° de SIRET du territoire	Tous types de déchets	18m ³ à l'année ou 1.5m ³ par mois	gratuit
Usagers et porteurs de CESU sans n° de SIRET du territoire	Tous types de déchets	Supérieur à 18m ³ à l'année ou 1.5m ³ par mois	15€/le passage/unité via la carte PROPASS délivrée au siège de la CdC Médullienne
Administration/commerce/professionnels du territoire	Carton ou ferraille non mélangés à d'autres déchets acceptés sur site	18m ³ à l'année ou 1.5 m ³ par mois	gratuit
Administration/commerce/professionnels du territoire et hors territoire	Tous types de déchets ou mélange de déchets	1.5m ³ par passage	15€/le passage/unité

Figure 139. Tarification des déchetteries de la CdC Médullienne, 2016

Source : Programme Local de Prévention des Déchets CdC Médullienne, 2016

Pour les particuliers, le dépôt de tous types de déchets est gratuit si le volume n'excède pas 18 m³ à l'année ou 1.5 m³ par mois. Au-delà de ces seuils, le passage en déchetterie est tarifé 15 € le passage. Pour les professionnels, le dépôt de cartons ou ferraille est également gratuit si le volume ne dépasse pas les 18 m³ à l'année ou 1.5 m³ par mois. Au-delà de cette limite, ou pour tous autres types de déchets, 15 € doivent être payés par passage et par unité. **Un grand nombre d'artisans a regretté cette tarification, jugée excessive.** Le lissage sur l'année est aussi reproché par des particuliers rencontrés lors de l'enquête de proximité. Le volume de déchets peut en effet dépendre de la nature des déchets et de la saison (travaux, taille de haie).

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est instituée pour financer la collecte, le transport et le traitement des déchets sur le territoire de la collectivité. Elle s'applique à tous les propriétaires d'un bien immobilier.

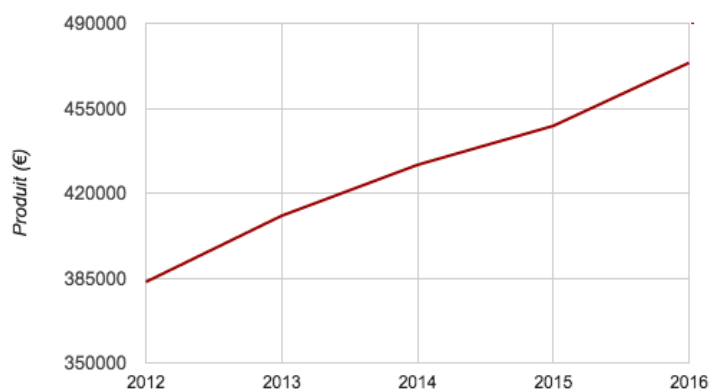


Figure 140. Évolution du produit de la Redevance Ordures Ménagères (REOM) perçu par l'EPCI sur le périmètre de la commune

Source : Fiches Individuelles DGFIP le Porge, 2016 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Les recettes de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) perçues par l'EPCI sur le territoire communal ont augmenté de +15.35% entre 2012 et 2016, et ce pour une croissance démographique de +7.11% sur la commune pour la même période (cf. Fig. 140).

En 2015, le **taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)** était fixé par la CdC la Médullienne à **15.78%** (cf. Fig. 141). C'est un **taux bien supérieur aux taux votés en 2015 par la CdC des Lacs Médocains (7.23%), la CdC Coeur Médoc (9.92%), la CdC Centre Médoc (11.69%) et la CdC Pointe du Médoc (9.28%)**. Dans ces communautés de communes (regroupées en 2017 sous le nom de CdC Médoc Cœur de Presqu'île et CdC Médoc Atlantique), l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères est géré par le Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SMICOTOM).

Avec un taux moins élevé pour les ménages, Le SMICOTOM effectue pourtant deux ramassages par semaine (une tournée ordures ménagères et une tournée emballages/papier et verre). Dans les communes de la CdC la Médullienne, si un ramassage est organisé par semaine pour les ordures ménagères, le ramassage des bacs papiers ne se fait qu'une fois par mois et le verre n'est pas ramassé au domicile des particuliers.

Pour les communes appartenant à la communauté de communes COBAN, la collecte des déchets est organisée et assurée via des prestataires privés, liés à la collectivité par les marchés publics. Le taux de la TEOM était en 2015 de 14.86% sur ce territoire. Les conseillers communautaires de la COBAN Atlantique ont décidé en 2013 de fixer un taux de convergence de la TEOM à 14.64% à l'horizon 2019.

Noms des CdC	CdC La Médullienne	CDC Lacs Médocains	CDC Cœur Médoc	CDC Centre Médoc	CDC Médoc Estuaire	CDC Pointe du Médoc
Gouvernance (2017)	CdC	SMICOTOM	SMICOTOM	SMICOTOM	CdC	SMICOTOM
Prestataire	VEOLIA					
Taux TEOM (2015)	15.78 %	7.23%	9.92%	11.69%	14.86%	9.28%

Figure 141. Comparatif de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) (2015)

Sources : Impôt-gouv.fr et délibérations conseils communautaires, 2015

La **redevance spéciale**, à la différence de la TEOM, ne concerne que les déchets produits par les entreprises, les administrations et collectivités. Ces derniers sont alors assimilés aux ordures ménagères.

La communauté de communes de la Médullienne a ainsi voté pour 2017 **un forfait de 0.0496€ par litre** (cf. Fig. 142). À titre comparatif, le SMICOTOM a fixé un prix au litre de 0.03373€ pour les ordures ménagères et de 0.02350€ par litre pour les emballages. La redevance est alors calculée à partir du produit du prix au litre par le nombre de bacs et le nombre de passages. Pour les communes se trouvant au sein du périmètre de la COBAN, le prix est établi à 0.01709€ par litre pour les ordures ménagères. C'est **près de trois fois moins que le tarif choisi par la CdC la Médullienne**. Les ordures recyclables ne sont elles pas tarifées pour les professionnels.

Redevance spéciale	CdC La Médullienne	SMICOTOM (CdC Médoc Atlantique et CdC Médoc Cœur de Presqu'île)	CdC COBAN
Prix au litre (€/L) pour les ordures ménagères	0.0496	0.03373	0.01709

Figure 142. Comparatif de la Redevance Spéciale sur les Ordures Ménagères (2017)

Sources : COBAN, SMICOTOM et CdC Médullienne, 2017

Indicateurs-clés

Plus d'un patron interrogé sur deux estiment que le niveau de prélèvements obligatoires n'est pas justifié au regard des services attendus.

2017, Enquête artisans, commerçants et chefs d'entreprise Observatoire économique et social

L'attractivité fiscale du territoire évalué à 4.5 sur 10 par les entrepreneurs du Porge

2017, Enquête artisans, commerçants et chefs d'entreprise Observatoire économique et social

CFE moyenne payée par an par les établissements du Porge : 316.72€

Moyenne par secteur d'activité :

- établissements du secteur du commerce : 704.68 €/an
- établissements du secteur des services de la santé : 346.27 €/an
- établissements du secteur de la construction : 281.48 €/an

2015, Données DGFIP Le Porge

Taux TEOM (2015): 15.78% , taux plus élevé que dans la communauté de communes COBAN et par la SMICOTOM (Médoc Atlantique).

Redevance spéciale (2017) : 0.0496€/litre , soit 2.9 fois plus que le forfait fixé par la COBAN, 1.5 fois plus que le forfait fixé par Médoc Atlantique

2017, Impôt-gouv.fr, délibérations conseils communautaire COBAN, MÉDOC Atlantique, Médullienne

Sources

- CdC Médullienne, 2017
- COBAN, 2017
- Enquête artisans, commerçants, population, Observatoire économique et social Le Porge, 2017
- Fiches individuelles DGFIP, 2016
- Medef, baromètre de la fiscalité des entreprises, 2015
- Ministère de l'action et des comptes publics (Impôt-gouv.fr), 2017
- SMICOTOM, 2017
- VisuDGFIP (CFE/IFER 2015), 2015

3) Le potentiel fiscal et financier de la commune du Porge

Le potentiel fiscal et le potentiel financier des communes sont des indicateurs de richesse qui permettent d'apprécier les ressources que peut mobiliser une collectivité. Le potentiel fiscal se mesure en appliquant aux bases des quatre taxes (TH, TFB, TFBN, CFE) d'une commune ou d'un EPCI les taux moyens nationaux desdites taxes. Parallèlement au potentiel fiscal, le **potentiel financier** constitue un indicateur de ressources. Il est égal au potentiel fiscal, auquel est ajouté la dotation forfaitaire de la DGF provenant de l'Etat et perçue l'année précédente. Le potentiel financier permet ainsi de prendre en compte l'ensemble des ressources stables d'une collectivité.

Il est important de souligner que le potentiel financier par habitant de la commune du Porge est inférieur au potentiel financier par population de la strate (moyenne nationale des communes qui ont entre 2 000 et 3 500 habitants). Les **ressources de la commune sont même en 2016 inférieures de près de 34% par rapport aux autres communes françaises de taille semblable** (cf. Fig. 143 et 144). Cependant, la commune a su ces cinq dernières années réduire l'écart de son potentiel financier avec les autres communes de la strate puisque ses ressources étaient inférieures de 37% par rapport à la moyenne nationale de la strate en 2012.

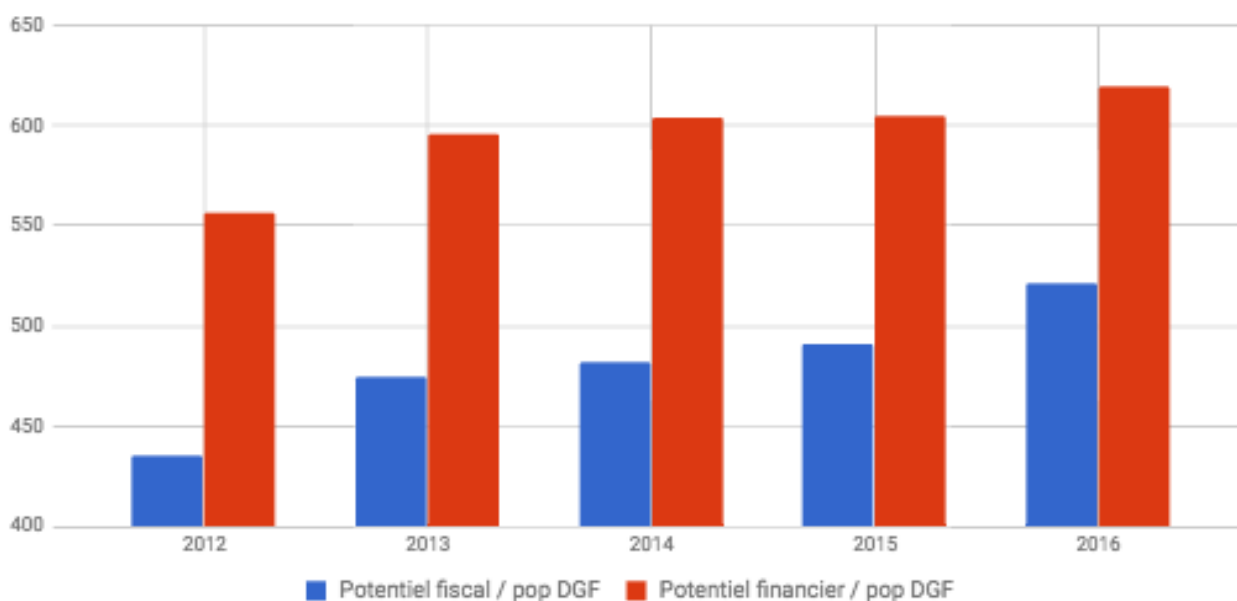


Figure 143. *Évolution du potentiel fiscal par population DGF et évolution du potentiel financier par population DGF de la commune du Porge entre 2012 et 2016*

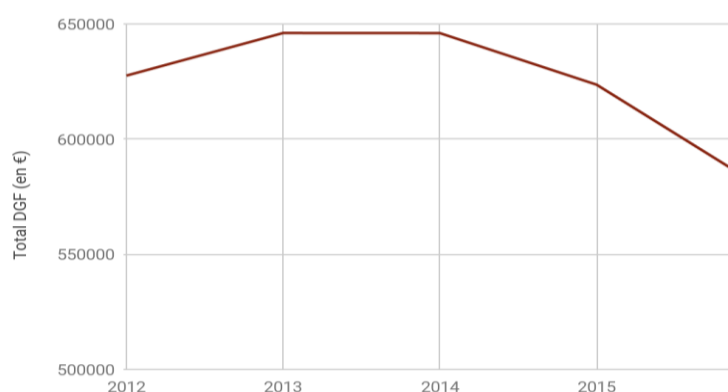
Source : Fiches individuelles DGFIP le Porge, 2016 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

	Potentiel fiscal / pop	Potentiel financier / pop
2012	435	556.4395
2013	475.0016	596.1034
2014	482.3062	603.7
2015	490.7277	605.0634
2016	521.5665	619.405

Figure 144. Évolution du potentiel fiscal par population DGF et évolution du potentiel financier par population DGF de la commune du Porge entre 2012 et 2016

Source : Fiches individuelles DGFIP le Porge, 2016 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Au regard des chiffres donnés par la Direction Générale des Finances Publiques, le potentiel fiscal de la commune du Porge, rapporté au nombre d'habitants, est en hausse de +19.9% sur la période 2012-2016. **Le potentiel financier rapporté au nombre d'habitants, est lui en hausse de +11.3%** sur la même période.



La hausse des recettes fiscales pour la commune permet une compensation de la baisse des dotations générales de l'état depuis 2014. Après avoir augmenté jusqu'en et 2013, les dotations générales de l'État ont progressivement diminué (-0.01% en 2014, -3.47% en 2015, -6.08% en 2016) (cf. Fig. 145).

Figure 145. Evolution DGF pour le Porge (2011-2016)

Source : Fiches individuelles DGFIP le Porge, 2016

(Stage collectif à la mairie du Porge 2017)

La baisse des dotations de l'État s'explique principalement par une **baisse de plus de 40% de la dotation forfaitaire** qui pèse pour plus de 50% des dotations générales. Ni la hausse de 48% de la dotation de solidarité rurale entre 2012 et 2016, ni la hausse de 10.50% de la dotation nationale de péréquation ne compense la baisse générale des dotations (cf. Fig. 146).

Année	Dotation forfaitaire (€)	Dotation de solidarité rurale	Dotation nationale de péréquation	Dotation de Solidarité Urbaine	TOTAL (€)	Taux de progression sur 1 an (%)
2016	309927	136501	134898	0	581326	-6,78%
2015	368362	116488	138775	0	623625	-3,47%
2014	424071	92896	129047	0	646014	-0,01%
2013	443937	84392	117731	0	646060	2,95%
2012	435845	70995	120719	0	627559	4,12%
Évolution 2012-2016	-40,63%	47,99%	10,51%		-7,95%	

Figure 146. Évolution des dotations DGF pour le Porge (2012-2016)

Source : Fiches individuelles DGFIP le Porge, 2016 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Indicateurs-clés

Les ressources financières de la commune inférieures de près de 34% par rapport aux autres communes françaises de taille semblable (en 2016)

2016, Fiches individuelles DGFIP

Le potentiel financier par habitant en hausse de +11.3% sur 5 ans (2012-2016).

2016, Fiches individuelles DGFIP

Les dotations générales de l'État ont diminué de 7.95% entre 2012 et 2016.

2016, Fiches individuelles DGFIP

Sources

- Fiches individuelles DGFIP, 2016

Tourisme



Figure 147. Camping municipal la Grigne

Source : camping2be.com

1) Le Porge, une commune littorale à part

Le Porge est une commune littorale qui se distingue de ses voisines. Ses 14 km de plage, ses étangs, ses forêts, et les diverses activités proposées en relation avec ces écosystèmes lui assurent la venue de nombreux touristes. Le **patrimoine environnemental très fort** de la commune en fait ainsi une destination touristique à part entière.

a) Notion de saisonnalité

En région Aquitaine les emplois salariés touristiques représentent une forte part de l'emploi total. En effet, en 2013 on comptait 69 500 salariés saisonniers en Aquitaine, soit un emploi saisonnier sur deux dans le tourisme (Observatoire Régional du Tourisme). En ce qui concerne le département de la Gironde celui-ci concentrait à la même période 33% du tourisme d'Aquitaine (Observatoire Régional du Tourisme). La **dynamique de l'emploi est donc fortement corrélée à l'attractivité touristique** du territoire (cf. Fig. 148).

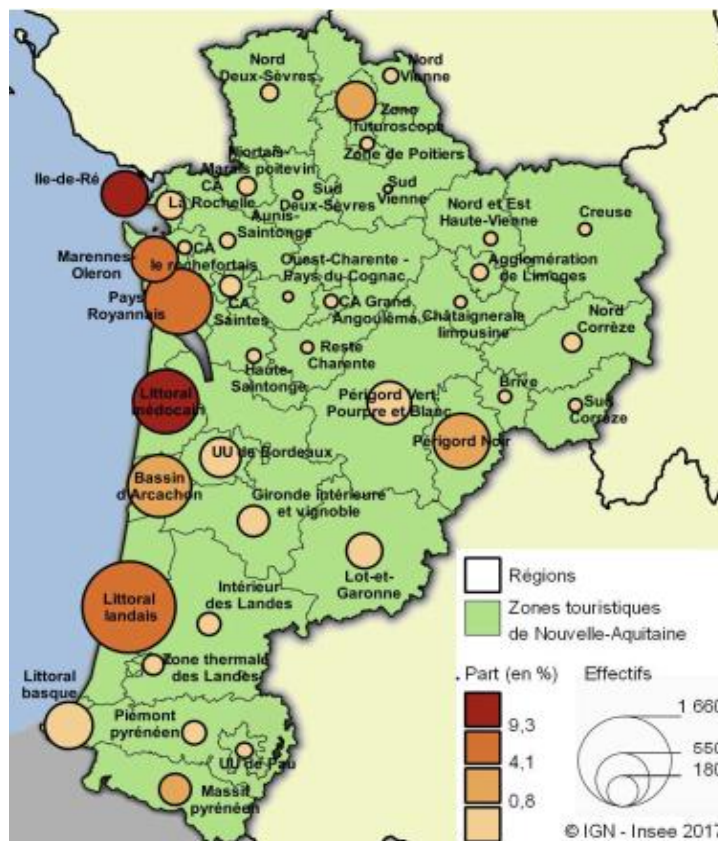


Figure 148. Poids de l'emploi saisonnier touristique dans l'emploi salarié total

Source : Insee, 2013

Entre 2003 et 2013, le nombre d'emplois touristiques salariés a augmenté de 54.4% (cf. Fig. 149) en Aquitaine. L'attractivité de la région et notamment du littoral atlantique séduisent

de plus en plus. Pour répondre à l'arrivée massive de la population estivale, de nombreux emplois sont ainsi créés.

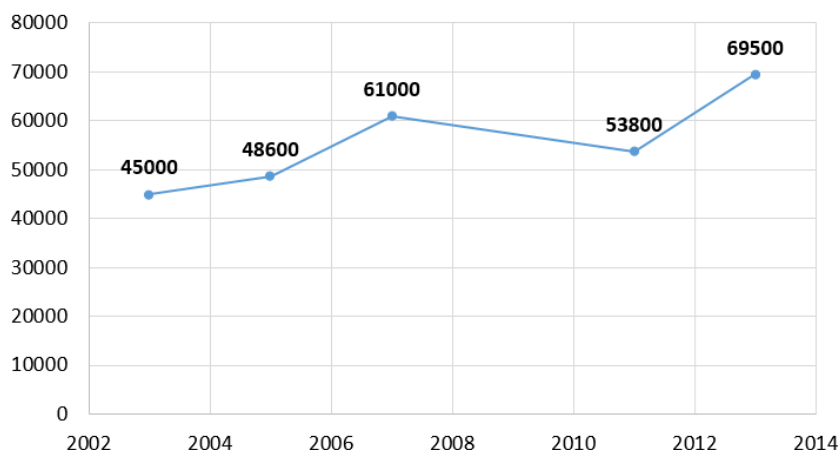


Figure 149. Évolution du nombre d'emplois touristiques salariés en Aquitaine
Source : Observatoire Régional de Tourisme, 2003-2013 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

La commune du Porge se situe par ailleurs dans une zone où l'emploi saisonnier en équivalent temps plein (ETP) est relativement important (cf. Fig. 150). En effet, près de 20% des emplois seraient des emplois saisonniers ETP.

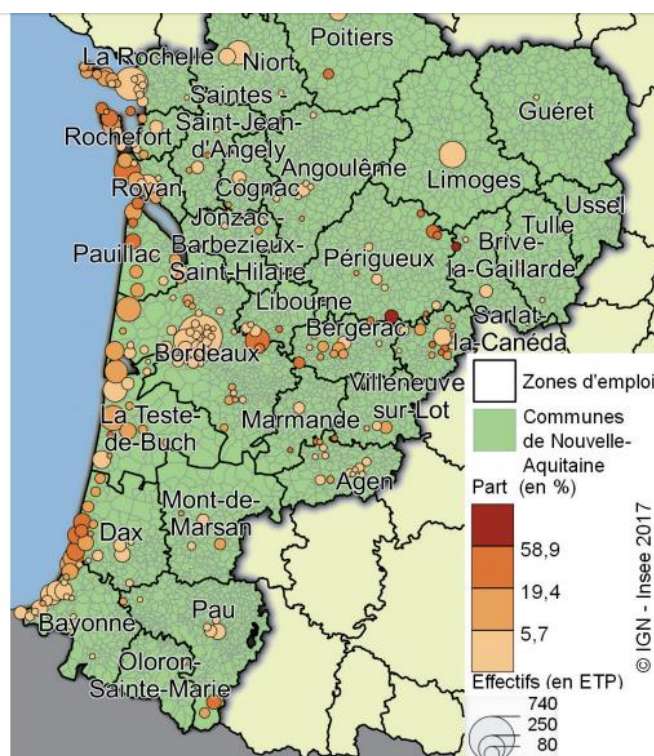


Figure 150. Emploi saisonnier équivalent temps plein dans les communes de la Nouvelle-Aquitaine
Source : Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine, 2013

b) Des offres d'hébergements touristiques

Une gamme d'hébergement variée

La commune du Porge présente une **gamme d'hébergement assez variée**. En effet, celle-ci dispose d'un hôtel 2* de 18 chambres (avril – octobre) et de cinq campings avec une capacité totale de 3 230 personnes. Parmi eux, le camping de la Grigne, camping municipal 3* de 700 places (début avril – fin septembre) auquel il faut ajouter une aire de camping-car d'une capacité de 30 places, trois aires naturelles de camping/caravaning (les Noisetiers, Lescarran et les Prés du Pas Mas & Maisonneuve) et un camping avec 130 lits pour adolescents (la colonie du Bourdiou). La commune du Porge comprend également un domaine résidentiel naturiste 4* de 756 chalets et s'étendant sur 127 ha. Toutes ces offres d'hébergement sont répertoriées ci-après (cf. Fig. 151 et 152).

Campings du Porge	Nombre d'emplacements	Capacité d'accueil (nombre de personnes)
Hôtel du Porge	18	-
Camping La Grigne	700	2 800
Camping Les Noisetiers	25	75
Camping Lescarran	25	75
Camping Les prés du Pas du Mas & Maisonneuve	50	150
Colonie Le Bourdiou	-	130
Domaine résidentiel La Jenny	756	4 354

Figure 151. Récapitulatif des offres d'hébergement présentes sur la commune du Porge

Source : CdC la Médullienne, 2017 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

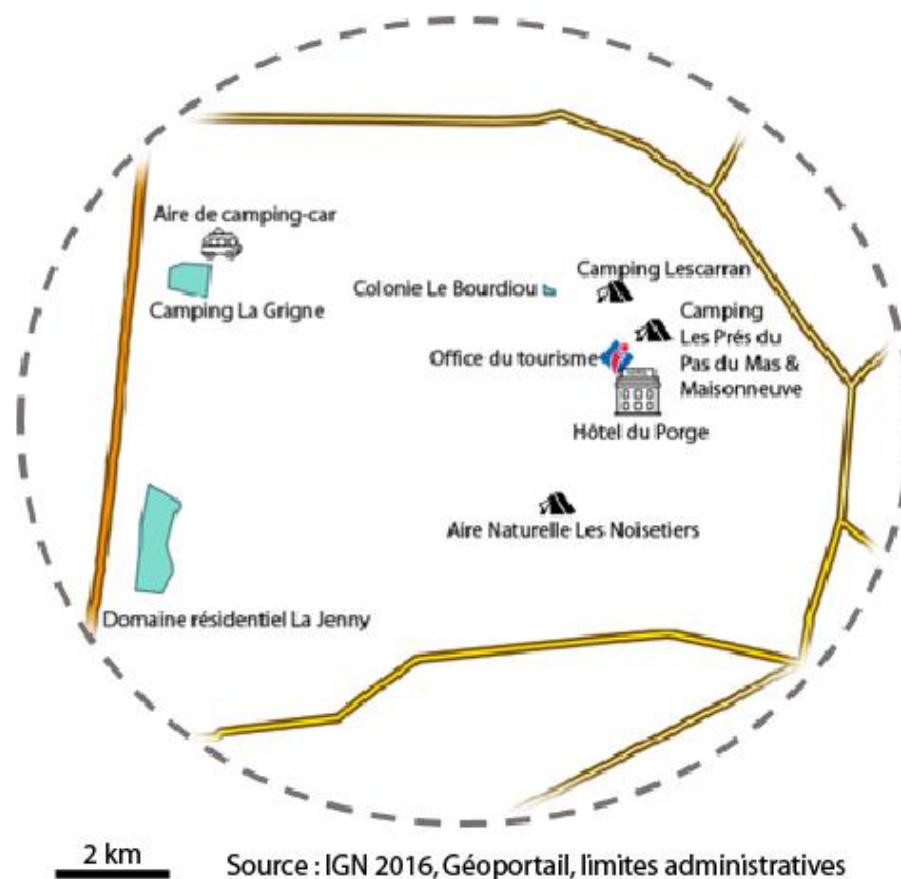


Figure 152. Carte indiquant les offres d'hébergement présentes sur la commune du Porge
Source : Stage collectif à la mairie du Porge, 2017

Au total les campings du Porge (hébergements hors hôtel et colonie le Bourdiou) offrent près de **1 556 emplacements** et peuvent accueillir jusqu'à **7 454 personnes**. Alors que la capacité totale d'accueil touristique de la Médullienne s'élève à 8 032 personnes, le Porge concentre ainsi **92.8% des touristes du territoire communautaire**. Cette énorme concentration de personnes engendre un **fort impact touristique**, notamment du point de vue des déchets. En effet, par rapport à la communauté de communes de la Médullienne, la population saisonnière est un enjeu important pour la commune du Porge.

Le Camping Municipal

Après avoir récolté les résultats des enquêtes de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air réalisées par l'Insee en 2013, 2014, 2015 et 2016, nous avons pu réaliser des comparaisons entre le camping municipal la Grigne du Porge et les autres campings de la région.

Créé en 1977, la Grigne est aujourd'hui un camping 3 étoiles, d'une superficie totale de 30 hectares. Ouvert à la location du 15 avril et 1^{er} octobre, le camping offre 700 emplacements répartis entre mobile-home, bungalow toilé, aire de camping-car et emplacements pour tente (cf. Fig. 153).

Mobile-home	25
Bungalow toilé	10
Aires de camping-car	30
Emplacements pour tente	635

Figure 153. Équipements du camping municipal

Source : Camping municipal la Grigne, 2017 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Bien que diversifiée, la clientèle du camping municipal est essentiellement familiale. Fort de sa localisation avantageuse à 600 mètres de l'océan et de ses commerces internes (supermarché, presse, boulangerie, snack-bar, pizzeria, location de vélos...), la Grigne affiche un total annuel de **90 000 nuitées**. La fréquentation est elle de l'ordre de **2 100 personnes en période estivale**.

En ce qui concerne le taux d'occupation du camping du Porge, celui-ci reste nettement inférieur à celui des campings avoisinants. Alors que son taux d'occupation stagne aux alentours de 27%, ce qui signifie que seulement 27% des emplacements offerts à la clientèle sont occupés, le taux d'occupation des autres campings est lui de 37% (cf. Fig. 154).

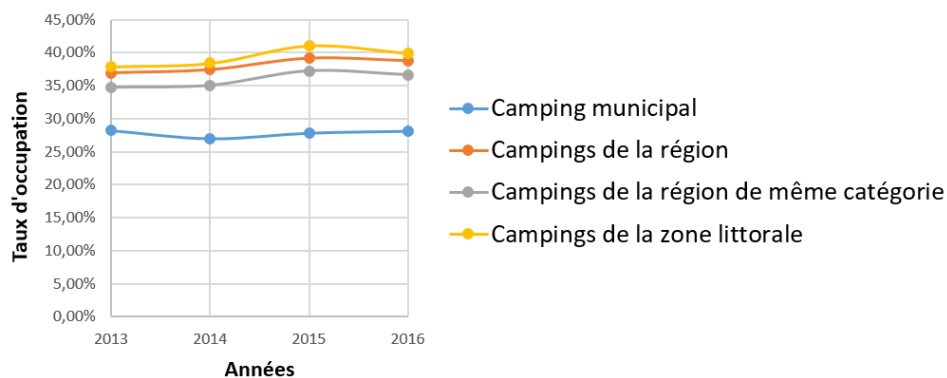


Figure 154. Taux d'occupation (en %)

Source : Insee, 2013-2016 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Depuis 2013, la durée moyenne du séjour français est en baisse, passant de 4.6 jours en 2013 à 4.1 jours en 2016. Même si ce phénomène n'est pas spécifique au Porge et est également présent dans la région, les campings aux alentours sont moins affectés par cette **limitation du temps de séjour** (cf. Fig. 155). En effet, les séjournants restent en moyenne 5.7 jours ce qui représente des recettes non négligeables. Cette diminution du temps de séjour peut s'expliquer par le fait que les vacanciers ont de plus en plus tendance à diversifier leurs activités. Ces derniers séjournent alors en différents lieux afin de varier les paysages et les activités. De plus, le fait que le camping soit situé en **zone blanche**, c'est-à-dire dans une zone sans connexion internet, est un problème majeur. En effet, ce manque de connexion engendre potentiellement une perte de clientèle. Celle-ci peut alors se rediriger vers d'autres campings situés le long du littoral aquitain.

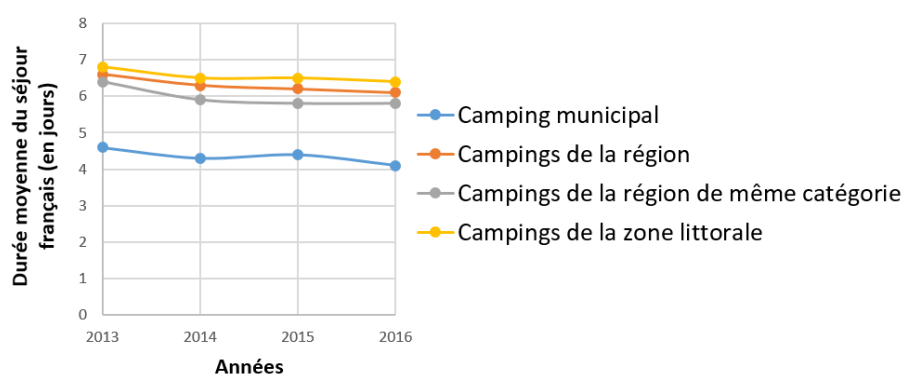


Figure 155. Durée moyenne du séjour français (en jours)

Source : Insee, 2013-2016 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

En ce qui concerne la durée moyenne de séjour étranger, la tendance est inversée. En effet, le camping du Porge affiche une durée de séjour supérieure aux autres campings avec une durée moyenne de 7.7 jours contre 6.6 jours pour les autres (cf. Fig. 156).

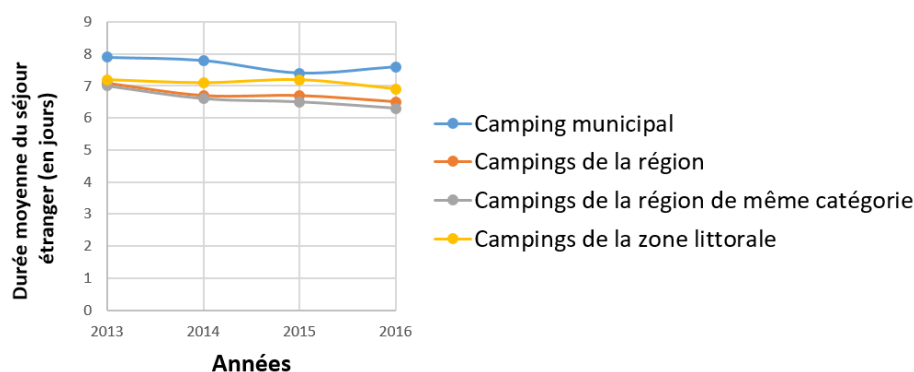


Figure 156. Durée moyenne du séjour étranger (en jours)

Source : Insee, 2013-2016 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Nous avons vu précédemment que la durée moyenne de séjour étranger était supérieure à la durée moyenne de séjour français au Porge. Par ailleurs, nous pouvons constater que la clientèle étrangère est essentielle au bon fonctionnement du camping municipal du Porge. En effet, **67.2% des nuitées sont étrangères**, contre 31.9% pour les autres campings (cf. Fig. 157). La clientèle étrangère est donc particulièrement attirée par le camping du Porge. Situé à quelques pas seulement de l’océan et de sa plage sauvage, le cadre offert par la commune semble davantage séduire. Le camping souhaite par ailleurs préserver ce côté naturel, ce site préservé qui attire à fortiori les allemands et les hollandais. Afin de **mettre en valeur le patrimoine naturel**, une charte paysagère est présente sur le camping. Ainsi, les mobil-home sont actuellement construits en bois. Les bungalow-toilés sont quant à eux couleur taupe afin de se fondre plus facilement dans le paysage.

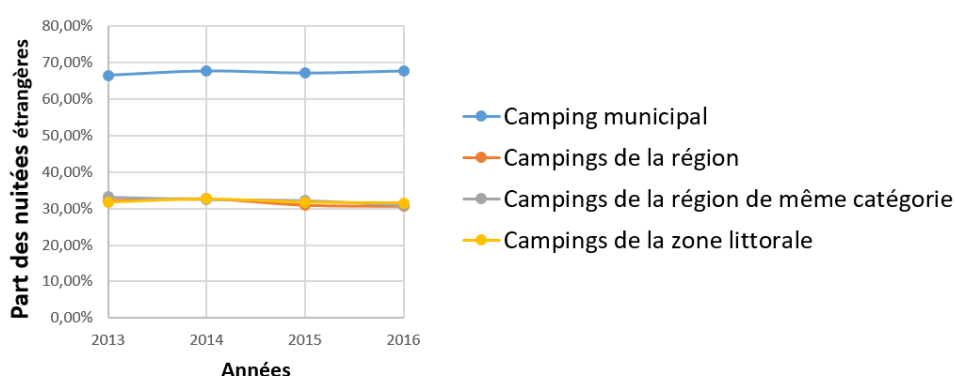


Figure 157. Part des nuitées étrangères (en %)

Source : Insee, 2013-2016 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

En ce qui concerne le personnel du camping, de nombreuses personnes sont engagées durant la période estivale (cf. Fig. 158).

Personnel	Nombre de salariés à l’année	Nombre de salariés (période estivale)
Réception	2	14
Ménage	2 (mi-mars à mi-octobre)	14 (postes échelonnés)

Figure 158. Ressources humaines

Source : Camping municipal la Grigne, 2017 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

Le camping souhaite désormais **développer du locatif** de manière raisonnée afin de **dynamiser le tourisme hors-saison** (ouverture des locations du 15 avril au 1^{er} octobre). Ceci lui permettrait en effet de dégager un chiffre d’affaires plus important. Étant donné sa localisation isolée et le fait que le Porge ne bénéficie pas d’une marque de territoire contrairement à Lacanau Océan ou au bassin d’Arcachon, le camping doit tirer son épingle du jeu en **fidélisant la clientèle** et notamment la clientèle étrangère, aujourd’hui très présente

(allemands et hollandais principalement). Enfin, le camping envisage de créer un espace aquatique, ou du moins une piscine couverte, afin d'attirer une plus grande clientèle et de favoriser le tourisme hors saison.

Organismes concurrentiels

Il faut également constater la présence de certains organismes concurrentiels à l'hôtellerie traditionnelle comme la plateforme Airbnb. La taxe foncière, obligatoire dans le secteur touristique, ne revient alors pas à la commune - les séjours n'étant pas déclarés, ce qui se traduit par un manque à gagner.

Indicateurs-clés

69 500 emplois saisonniers en Aquitaine, soit un emploi saisonnier sur deux dans le tourisme

2013, Insee

33% du tourisme en Aquitaine se fait en Gironde

2013, Observatoire Régional de Tourisme

Des offres d'hébergement diversifiées

- Hôtel 2* (18 chambres)
- Camping municipal 3* (700 places)
- Trois aires naturelles de camping/caravaning
- Colonie du Bourdiou (130 places)
- Domaine résidentiel naturiste de la Jenny (756 chalets)
- Location AirBnB...

2016, CdC la Médullienne

Capacité d'accueil de plus de 7 454 personnes (1 556 emplacements)

2016, CdC la Médullienne

Concentration des touristes du territoire communautaire au Porge de l'ordre de 92.8%

2016, CdC la Médullienne

Ressources

- Insee, Dossier complet sur la commune du Porge, 2014 (mise à jour du 29/06/2017)
- Insee, Flash Nouvelle-Aquitaine n°24, 2013 (mise à jour du 22/03/2017)
- Observatoire Régional du Tourisme
- Programme Local de Prévention des Déchets de la Communauté de Communes Médullienne, 2016
- Plan Local d'Urbanisme du Porge, 2017

2) Le site du Gressier, un enjeu touristique important

a) Le Gressier, plage naturelle la plus fréquentée de Gironde

De par sa **proximité à la métropole bordelaise**, la plage surveillée du Gressier est la **“plage nature” la plus fréquentée de Gironde** (cf. Fig. 159). Sa fréquentation est évaluée à près de **685 000 visites par an**, dont 600 000 visites entre juin et septembre. Au mois d’août sont recensés plus de 2 300 véhicules par jour sur le site. En jour de pointe, la fréquentation peut même atteindre 30 000 personnes, c’est notamment le cas lors des week-ends prolongés de mai (étude préalable au renouvellement du site Plan Plage du Gressier, 2013).

Gressier, Le Porge	685 000 visites
Plage du Lion, Lacanau	200 000 visites
Grand Crohot, Lège	400 000 visites
La Salie, Plage Nord, Vivier à Biscarrosse	200 000 visites
Petit Nice, La Teste	300 000 visites

Figure 159. Fréquentation des plages du littoral aquitain

Source : Étude préalable au renouvellement du site Plan Plage du Gressier (2013)

La plage du Gressier, qui peut actuellement accueillir jusqu’à 3100 véhicules, voit sa fréquentation exploser durant la saison estivale : 60% de sa fréquentation se fait sur les mois de juillet et d’août, 80% entre juin et septembre (cf. Fig. 160). Si les **chiffres de la fréquentation sont stables ces 15 dernières années**, l’**extrême variabilité de la fréquentation journalière** (liée aux conditions météorologiques et aux périodes de congés) est à prendre en compte dans la gestion du site.

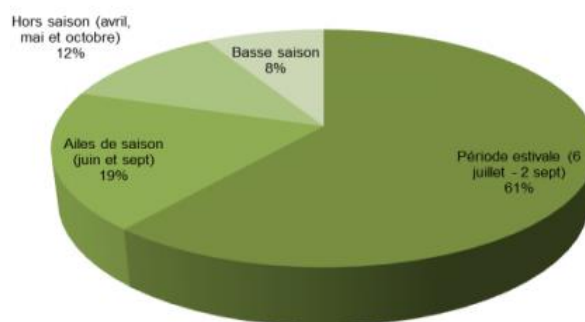


Figure 160. Répartition de la fréquentation de la plage du Gressier (2013)

Source : Littoral Aquitain, 2013

En dehors des deux mois d’été, la plage du Porge est également plus fréquentée que les autres plages girondines (Littoral Aquitain, 2015). Il est en effet observé ces dernières années un **étalement sur l’année de la fréquentation autochtone**.

Durant l'été (juillet-août), la majorité des visites est réalisée par des girondins (57% du total). Ce taux est plus élevé que sur des sites comme la Teste (25%) ou Carcans Plage (36%). Le **cadre naturel**, la **tranquillité du site** et son **accessibilité à partir de la métropole bordelaise** (site le plus proche, gratuité du parking) sont autant de facteurs expliquant cette popularité auprès des bordelais (cf. Fig. 161). Seulement 30% des visites sont réalisées par des habitants du Porge. À titre comparatif, les habitants de Carcans représentent 75% des visites de Carcans-plage. Il s'agit là d'une spécificité de la plage du Porge.

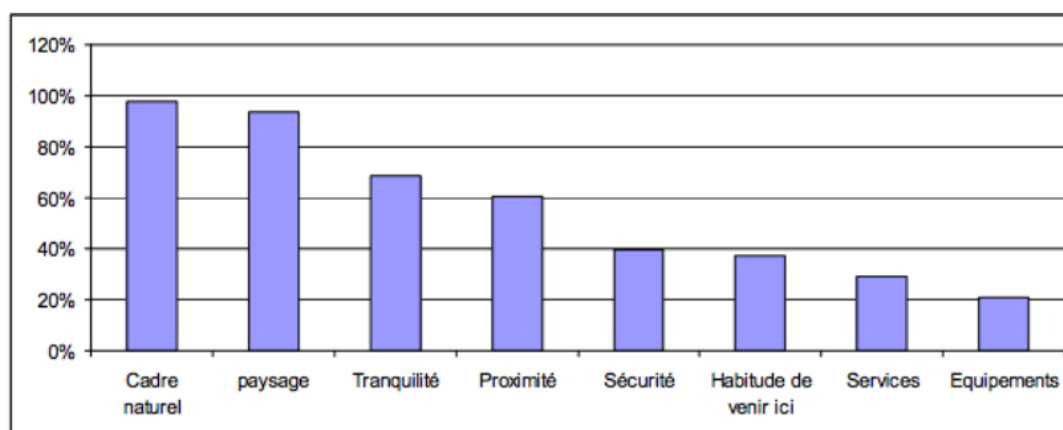


Figure 161. Facteurs d'attractivité du Gressier

Source : Enquête 2012, Etude préalable au renouvellement du site Plan Plage du Gressier (2013)

Comme nous l'avons vu précédemment, le réseau Transgironde voit sa fréquentation augmenter de manière significative durant la période estivale, avec une **fréquentation dix fois plus élevée en saison** que sur le reste de l'année. Parallèlement à cette hausse de fréquentation, le nombre d'aller-retour entre Bordeaux et le Porge explose à partir du mois de juin (cf. Fig. 162), tout comme le nombre de carte 10 voyages.

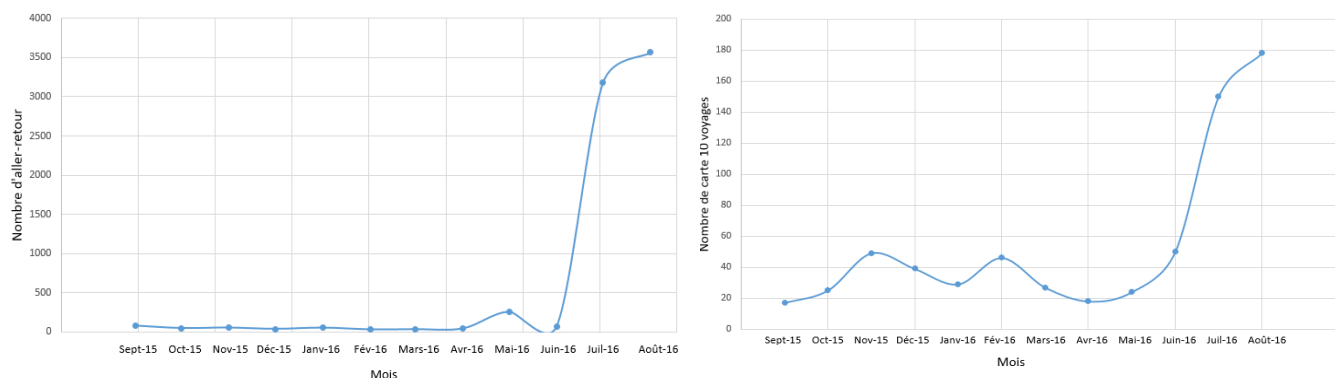


Figure 162. Forte augmentation du nombre d'aller-retour Bordeaux-Le Porge et de carte 10 voyages

Source : Transgironde, 2015-2016 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

En comparaison avec d'autres destinations touristiques proches de Bordeaux, la fréquentation de la ligne 701 (Bordeaux-Le Porge) reste nettement inférieure à la ligne reliant Bordeaux à Lège-Cap-Ferret (601) et à Lacanau (702) (cf. Fig. 163). En effet, alors que la fréquentation maximale de la ligne 701 plafonne à 6 000 personnes, celle de Lège-Cap-Ferret dépasse les 43 000 personnes et la fréquentation de la ligne qui relie Lacanau dépasse les 33 000 personnes. Ces différences s'expliquent entre autres par le nombre de navettes plus important entre ces deux dernières destinations en été (20 allers-retours Lège-Cap-Ferret - Bordeaux contre 5 allers-retours le Porge - Bordeaux).

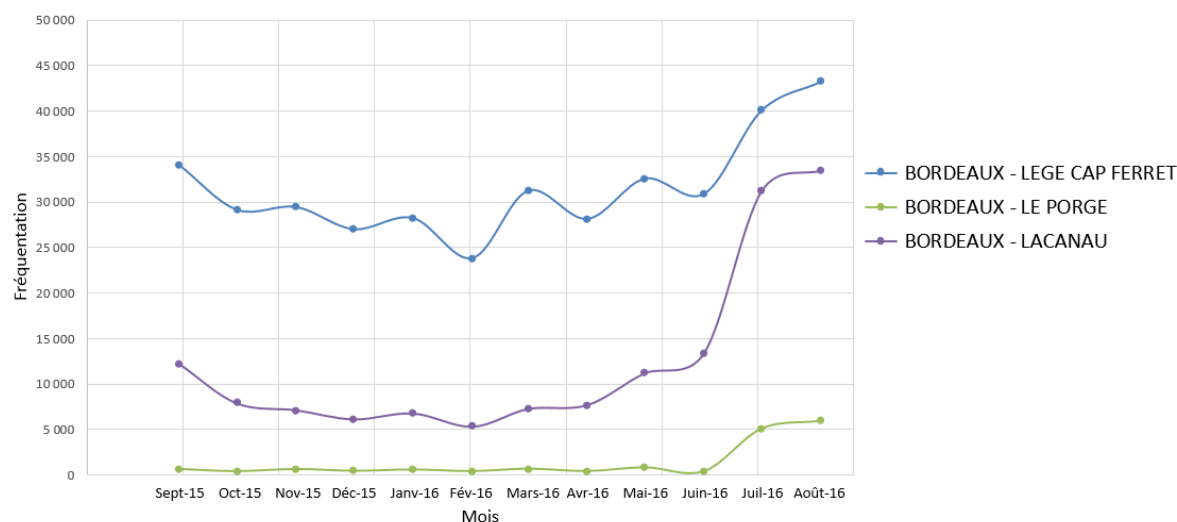


Figure 163. Fréquentation des lignes Transgironde reliant Bordeaux à la côte aquitaine
Source : Transgironde, 2015-2016 (Stage collectif à la mairie du Porge, 2017)

b) ... qui doit faire face à de nombreux défis

Néanmoins, cette fréquentation accrue engendre quelques problèmes. En effet, la concentration des touristes sur la plage du Gressier génère des **flux importants** que la municipalité va devoir gérer. Ensuite, la surfréquentation touristique a des **impacts néfastes sur l'environnement** comme la fragilisation des dunes ou bien la pollution de zones naturelles.

Afin de répondre à ces enjeux, différents moyens doivent être mis en œuvre. Tout d'abord, une promotion de l'**écotourisme** doit être faite afin de développer des formes de tourisme plus responsables. Les modes de déplacement écologiques doivent aussi être mis en avant (vélo, transports en commun...). La préservation de l'environnement doit elle passer par une **sensibilisation** des plagistes à la sauvegarde de l'environnement, notamment du littoral.

Outre ces défis, un des enjeux principaux de la commune va être de **développer un tourisme local hors-saison** en mettant en valeur le patrimoine et la culture et en améliorant l'accessibilité et la communication. Pour cela, différentes actions ont déjà vu le jour comme la création d'un triple parcours équestre, cyclable et pédestre. Un autre enjeu important va être de

capter des revenus extérieurs. En effet, aujourd’hui les visiteurs du Porge sont essentiellement des touristes à la journée qui ne consomment pas localement. La commune ne reçoit quasiment aucune recette touristique pour compenser les actions menées pour accueillir les touristes (surveillance de la baignade, entretien, nettoyage des plages...). Enfin, il est à noter que les revenus municipaux et les revenus du camping municipal sont étanches. Les recettes perçues par le camping ne peuvent donc pas être réinjectées dans le budget de la mairie.

Indicateurs-clés

Fréquentation évaluée à près de 685 000 visites par an sur le site du Gressier

2013, Étude préalable au renouvellement du site Plan Plage du Gressier
--

61% de la fréquentation de la plage du Gressier se fait entre début juillet et fin août
--

2013, Étude préalable au renouvellement du site Plan Plage du Gressier
--

Fréquentation massive les jours de pointe : jusqu’à 30 000 personnes sur une journée

2013, Étude préalable au renouvellement du site Plan Plage du Gressier
--

Une fréquentation du réseau Transgironde 5 fois inférieure à Lacanau et 7 fois inférieure à Lège-Cap-Ferret depuis Bordeaux
--

2016, Transgironde

Sources

- Dehez, J. (2014). Etude préalable au renouvellement du site Plan Plage du Gressier, Phase 1 Diagnostic, Les caractères de fréquentation
- Littoral Aquitain, Fréquentation des plages soumises à la pression de l’agglomération bordelaise, 2013 (mise à jour octobre 2015)
- GIP Littoral Aquitain, 2013
- Transgironde, 2016 (mise à jour 2017)

Annexes



Figure 164. Annexes

Source : Le Journal de l'Agence

Lexique

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie
ARS : Agence Régionale de la Santé
BTP : Bâtiment et Travaux Publics
CA : Chiffre d'Affaires
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CCI : Chambre de Commerces et d'Industrie
CdC : Communauté de communes
CET : Contribution Économique Territoriale
CFE : Cotisation Foncière des Entreprises
COBAN : COmmunauté de communes du Bassin d'Arcachon Nord atlantique
CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée
CUB : Communauté Urbaine de Bordeaux
DGF : Dotation Globale de Fonctionnement
DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques
DSL : Digital Subscriber Line
EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
EURL : Entreprise Unipersonnelle À Responsabilité Limitée
H2S : Formule du Sulfure d'Hydrogène
H.T: Hors Taxes
ICE : Indicateur de Concentration d'Emploi
IFER : Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau
INA : Zones naturelles destinées à une urbanisation future
IINA : Zones naturelles destinées à la création de Zone d'Aménagement Concerté
MIACA : Mission Interministérielle d'Aménagement de la Côte Aquitaine
MSP : Maisons de Santé Pluriprofessionnelles
NO2 : Dioxyde d'azote
PLU : Plan Local d'Urbanisme
POS : Plan d'Occupation du Sol
PNR : Parc Naturel Régional
PRPDE : Personne Responsable de sa Production ou de sa Distribution
REOM : REdevance sur les Ordures Ménagères
SA : Société Anonyme
SARL : Société À Responsabilité Limitée
SAS : Sociétés par Action Simplifiée
SASU : Sociétés par Action Simplifiée Unipersonnelle
SAUR : Société d'Aménagement Urbain et Rural
SCI : Sociétés Civiles Immobilières
SCM : Sociétés Civiles de Moyens
SEM : Secteur d'Équilibre Naturel

SMERSCOT : Syndicat Mixte pour l'Élaboration, la gestion, la Révision du Schéma de Cohérence Territoriale

SMICOTOM : Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères

Loi SRU : Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain

SWOT : Strengths (forces), Weaknesses (faiblesses), Opportunities (opportunités), Threats (menaces)

TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

TFPNB : Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties

TASCOM : TAXe spéciale sur les Surfaces COMmerciales

TH : Taxe Habitation

TPE : Très Petites Entreprises

TTC : Toutes Taxes Comprises

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

UB : Zones situées aux marges des enveloppes urbaines existantes

UPA : Unités Principales d'Aménagement

VT : Versement Transport

ZAE : Zone d'Activités Économique

Questionnaire destiné aux habitants du Porge

Dans le cadre de l'Agenda 21, la municipalité souhaite **créer et animer un observatoire socio-économique** sur la commune du Porge. Cet observatoire est un outil de diagnostic et d'aide à la décision en vue de construire une réflexion prospective sur des thèmes clés relatifs à l'économie, au social et à l'environnement.

Étudiants en quatrième année à l'école polytechnique de l'université de Tours, nous effectuons un stage de dix semaines à la mairie du Porge. Étant spécialisés en Génie de l'Aménagement et de l'Environnement, nous avons pour mission de soutenir la municipalité dans sa démarche.

Notre travail s'appuie sur la collecte et l'analyse de données statistiques et sur la consultation des acteurs du territoire, dont les habitants. Nous nous permettons ainsi de vous solliciter afin de contribuer directement à notre travail à travers ce questionnaire. Ce dernier vise à mieux connaître votre vécu de la commune et à étudier la cohésion sociale et le bien-être des habitants.

Remplir ce questionnaire ne vous prendra que 10 à 15 minutes. En retour, les résultats de l'enquête seront rendus publics à l'occasion d'une présentation à laquelle vous serez personnellement conviés. Nous tenons à vous assurer que les informations que vous fournirez resteront confidentielles. Elles feront l'objet d'un traitement et d'un rendu anonyme et ne seront ni archivées ni communiquées telles quelles.

Ce questionnaire sera disponible jusqu'au 11 juin 2017. Nous vous remercions par avance de votre participation.

Vous pouvez déposer ou retourner ce questionnaire par courrier à cette adresse :

Mairie de Le Porge 1 Place Saint-Seurin 33680 LE PORGE

Pour toute question, ou si vous rencontrez la moindre difficulté, n'hésitez pas à nous contacter:

< polytech.leporge@gmail.com >

1) Présentation générale

- Quel âge avez-vous ?
 18-25 ans 26-35 ans 36-45 ans 46-55 ans 56-65 ans Plus de 65 ans

- Quelle est votre situation familiale ?
 En couple sans enfant En couple avec enfant(s) Famille monoparentale
 Célibataire (sans enfant) Divorcé avec enfant(s) Divorcé sans enfant
 Veuve, veuf Autres :

- Combien de personnes composent votre foyer ?
 1 2 3 4 ou plus

- Dans quel quartier / lotissement résidez-vous ?

- Etes-vous propriétaire ou locataire ?
 Propriétaire Locataire

- Depuis combien de temps habitez-vous dans la commune du Porge ?
 Moins d'un an Entre 1 et 3 ans Entre 3 et 5 ans Entre 5 et 10 ans
 Entre 10 ans et 15 ans Plus de 15 ans

- Habitez-vous ici dans votre résidence principale ou secondaire ?
 Résidence principale Résidence secondaire

- Si vous avez une **résidence secondaire**, combien de temps dans l'année y résidez-vous ?
 1 semaine ou moins Entre 1 et 2 semaines Entre 2 et 3 semaines
 Entre 3 semaines et 1 mois Entre 1 et 2 mois Entre 2 et 3 mois
 Plus de 3 mois

Si vous habitez dans la commune depuis **moins de 3 ans** :

- Quelle était votre ancienne commune de résidence ?

- Pourquoi vous êtes-vous installé dans la commune du Porge ? (plusieurs choix possibles)
 Cadre de vie local Réseau familial ou natif de la région Retraite
 Prix attractif du foncier ou de l'immobilier Présence de logement locatif
 Emploi / Mutation professionnelle Création ou reprise d'activité économique
 Étude / Formation Vie de village / Rejet des zones urbaines
 Proximité de la métropole bordelaise Attractivité de l'environnement
 Autres :
.....

- Comment percevez-vous votre accueil/intégration sur le territoire par les anciens habitants ?
.....
.....

2) Structure familiale

- Avez-vous des enfants scolarisés ?

Oui Non

- Si vous avez des **enfants de moins de 3 ans**, utilisez-vous un service d'accueil collectif préscolaire ?

Oui, crèche Oui, nourrice agréée Non

Autres :

- Combien d'enfant(s) scolarisé(s) avez-vous ?

1 2 3 4 ou plus

- Avez-vous des enfants scolarisés en maternelle ?

Oui Non

Pour les **enfants scolarisés en maternelle** :

- Dans quelle ville est/sont-il(s) scolarisé(s) ?

- Comment se rendent-ils sur leur lieu de scolarité/étude ?

À pied Vélo ou autres modes doux Transport scolaire (service municipal)

Voiture

- Avez-vous des enfants scolarisés en primaire ?

Oui Non

Pour les **enfants scolarisés en primaire** :

- Dans quelle ville est/sont-il(s) scolarisé(s) ?

- Comment se rendent-ils sur leur lieu de scolarité/étude ?

À pied Vélo ou autres modes doux Transport scolaire (service municipal)

Voiture

- Avez-vous des enfants scolarisés au collège ?

Oui Non

Pour les **enfants scolarisés au collège** :

- Dans quelle ville est/sont-il(s) scolarisé(s) ?

- Comment se rendent-ils sur leur lieu de scolarité/étude ?

À pied Vélo ou autres modes doux Transport en commun

Transport scolaire (service municipal) Voiture Covoiturage

Autres :

- Avez-vous des enfants scolarisés au lycée ?
 Oui Non

Pour les **enfants scolarisés au lycée** :

- Dans quelle ville est/sont-il(s) scolarisé(s) ?
- Comment se rendent-ils sur leur lieu de scolarité/étude ?
 À pied Vélo ou autres modes doux Transport en commun
 Transport scolaire (service municipal) Voiture Covoiturage
 Autres :

- Avez-vous des enfants scolarisés en enseignement supérieur ?
 Oui Non

Pour les **enfants scolarisés en enseignement supérieur** :

- Dans quelle ville est/sont-il(s) scolarisé(s) ?
- Comment se rendent-ils sur leur lieu de scolarité/étude ?
 À pied Vélo ou autres modes doux Transport en commun
 Transport scolaire (service municipal) Voiture Covoiturage
 Autres :

Pour les **enfants utilisant le transport scolaire** :

- La qualité du transport scolaire est-elle satisfaisante ?
 Oui Plutôt oui Plutôt non Non Sans avis

- Si **non** ou **plutôt non**, pourquoi ?

- Horaires non adaptés Peu de passages Durée du trajet
 Prix du ticket ou de l'abonnement Ponctualité
 Autres :

3) **Emploi**

- Quel est votre statut socio-professionnel ?
 Agriculteur Artisan/Commerçant Cadre (profession libérale, ingénieur...)
 Profession intermédiaire (technicien, infirmier...) Employé Ouvrier
 Étudiant En recherche d'emploi Retraité
- Travaillez-vous dans la commune ?
 Oui Non

- **Si non**, dans quelle commune travaillez-vous ?

- Comment vous déplacez-vous jusqu'à votre lieu de travail ?
 À pied Vélo ou autres modes doux Transport en commun Voiture
 Covoiturage Autres :
- Combien de temps mettez-vous pour vous rendre sur votre lieu de travail ?
 Moins de 15mn Entre 15 et 30mn Entre 30 et 45mn Entre 45mn et 1h
 Plus d'1h

4) Déplacement / Mobilité

- Pensez-vous que l'offre en transports en commun est satisfaisante ?
 Oui Plutôt oui Plutôt non Non

- **Si non** ou **plutôt non**, pourquoi ?
 Horaires non arrangeants Peu de passages Durée du trajet
 Prix du ticket ou de l'abonnement Ponctualité
 Autres :

- Les commerces et services de proximité vous sont-ils facilement accessibles ?
 Oui Plutôt oui Plutôt non Non

- **Si non** ou **plutôt non**, pourquoi (problèmes de stationnement, cheminement piétons dangereux, signalisation insuffisante...) ?
.....
.....
.....

- Utilisez-vous davantage les modes de transports doux depuis la réalisation des aménagements dédiés (voies cyclables...) ?
 Oui Non Sans avis

5) Cadre de vie de la commune

- Comment évaluez-vous la qualité du cadre de vie de votre commune (sur une échelle de 1 à 5) ?
 1 2 3 4 5
- Etes-vous satisfait des commerces présents sur votre commune ?
 Oui Plutôt oui Plutôt non Non Sans avis

- **Si non** ou **plutôt non**, pourquoi ?
 Trop peu de commerces Qualité des produits insatisfaisante
 Horaires d'ouverture Saisonnalité des commerces
 Prix des produits trop élevé Autres :

- Selon vous, que manque-t-il dans la commune (offre culturelle, commerces, services, équipements...)?

.....
.....
.....
.....

- Quel est votre ressenti concernant la vie quotidienne dans la commune ?

.....
.....
.....
.....

Avez-vous accès à une connexion internet à partir de votre résidence ?

- Oui, de qualité satisfaisante Oui, mais de qualité insatisfaisante Non

- Avez-vous accès à un réseau mobile à partir de votre résidence ?

- Oui, de qualité satisfaisante Oui, mais de qualité insatisfaisante Non

- Pensez-vous que la qualité de l'air est importante ?

- Oui Non Sans avis

- Comment évaluez-vous la qualité de l'air au Porge ?

- Excellente Bonne Moyenne Mauvaise Sans avis

- Pourquoi ?
-

- Pensez-vous que la qualité de l'eau est importante ?

- Oui Non Sans avis

- Comment évaluez-vous la qualité de l'eau au Porge ?

- Excellente Bonne Moyenne Mauvaise Sans avis

- Pourquoi ?
-

- Pensez-vous que la qualité paysagère (espaces verts, bâti, mobilier urbain) est importante ?

- Oui Non Sans avis

- Comment évaluez-vous la qualité paysagère au Porge ?

- Excellente Bonne Moyenne Mauvaise Sans avis

- Pourquoi ?
-

- Pensez-vous que le climat est important ?
Oui Non Sans avis
- Comment évaluez-vous le climat au Porge ?
Excellent Bon Moyen Mauvais Sans avis
- Pourquoi ?
- Le patrimoine naturel est-il important pour vous ?
Oui Non Sans avis
- Comment évaluez-vous le patrimoine naturel au Porge ?
Excellent Bon Moyen Mauvais Sans avis
- Pourquoi ?
- Parmi les éléments suivants, le(s)quel(s) considérez-vous important pour votre bien-être ?
Ambiance sonore (calme) Lumière Sécurité Proximité des espaces naturels
Autres :

6) Vie sociale dans la commune

- Avez-vous créé des affinités avec vos voisins ou d'autres habitants de la commune ?
Oui Plutôt oui Plutôt non Non Sans avis
- Lesquels de ces lieux, sentiers et aménagements connaissez-vous ?
Sentier d'interprétation l'Homme et la Nature Parcours sportif Poumon vert
Vélodyssée La piste cyclable qui relie le bourg au Porge Océan Jardin partagé
- Parmi ces lieux, sentiers et aménagements, cocher ceux dont vous faites usages :
Sentier d'interprétation l'Homme et la Nature Parcours sportif Poumon vert
Vélodyssée La piste cyclable qui relie le bourg au Porge
- À quelle fréquence vous rendez-vous en forêt ?
Tous les jours ou presque 1 fois par semaine 1 fois tous les 15 jours 1 fois par mois Plusieurs fois par an Jamais / Presque jamais
- Quelles sont les principales activités que vous pratiquez en forêt ?
Promenade Cueillette Sport Chasse ou pêche Repos
Promenade du chien Activités motorisées Aucune Autres :

- À quelle fréquence vous rendez-vous à la plage ?
 Tous les jours ou presque 1 fois par semaine 1 fois tous les 15 jours 1 fois par mois Plusieurs fois par an Jamais / Presque jamais
- Quelles sont les principales activités que vous pratiquez en forêt ?
 Baignade Sports nautiques (surf, kitesurf...) Pique-nique Repos, détente
 Promenade Jeux de plein-air Observation de la nature Aucune
 Autres :
- Dans quel(s) lieu(x) rencontrez-vous d'autres habitants de la commune ?
 Voisinage Commerces Marché Marché nocturne Associations
 Lieu de travail Autres :
- Comment vous renseignez-vous sur la vie de la commune ?
 Site internet de la mairie Newsletter Facebook de la mairie
 Consultations à la mairie Affiches et prospectus Bouche-à-oreille
 Autres :
- À combien d'association(s) locale(s) êtes-vous inscrit ?
 0 1 2 3 ou plus

- Si 0, pourquoi ?

- Manque de temps libre Pas d'association qui m'intéresse
- Horaires non-adaptés Localisation trop éloignée
- Prix d'adhésion trop élevé
- Autres :

- Avez-vous connaissance de l'Agenda 21 ?
 Oui, j'en ai pris connaissance Oui, mais je connais seulement de nom
 Non, je ne sais pas ce qu'est l'Agenda 21

Pour les habitants du Porge depuis **plus de 3 ans** :

- Comment percevez-vous l'arrivée des nouveaux habitants sur le territoire (positif, négatif, positif mais...) ?

.....
.....
.....
.....

- Que pensez-vous de l'évolution de la commune ?

.....
.....
.....
.....

- Avez-vous eu des rencontres avec les nouveaux résidents ?

- Oui Non

7) Énergie et confort

- Quelle est l'époque de construction de votre logement ?
 Avant 1975 Entre 1975 et 1990 Entre 1990 et 2005 Après 2005
 Ne sait pas

- Quelle est la superficie de votre logement en m² habitables ?
 <50m² Entre 50 et 100 m² Entre 100 et 150m² >150m²

- Quelle est la source d'énergie de votre chauffage ?
 Électricité Gaz Fuel Géothermie Photovoltaïque
 Autres :

- Quel est votre mode de chauffage ?
 Chaudière Électricité Radiateur ponctuel Cheminée / Poêle / Insert
 Aucun

- Comment évaluez-vous l'isolation de votre logement ?
 Excellente Bonne Moyenne Mauvaise

- Quel est votre facture énergétique par an (charge eau, électricité, gaz, fioul, assainissement) ?
 <500 € Entre 500 et 1000 € Entre 1000 et 2000 € >2000 €
 Ne sait pas

- Sur une échelle de 1 à 5, comment évaluez-vous le confort de votre logement ?
 1 (insalubre) 2 3 4 5 (Très confortable)

Avez-vous d'autres remarques à nous apporter ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nous vous remercions de votre participation

Questionnaire pour les associations

Dans le cadre de l'Agenda 21, la municipalité souhaite **créer et animer un observatoire socio-économique** sur la commune du Porge. Cet observatoire est un outil de diagnostic et d'aide à la décision en vue de construire une réflexion prospective sur des thèmes clés relatifs à l'économie, au social et à l'environnement.

Étudiants en quatrième année à l'école polytechnique de l'université de Tours, nous effectuons un stage de dix semaines à la mairie du Porge. Étant spécialisés en Génie de l'Aménagement et de l'Environnement, nous avons pour mission de soutenir la municipalité dans sa démarche.

Notre travail s'appuie sur la collecte et l'analyse de données statistiques et sur la consultation des acteurs du territoire, dont les associations. Nous nous permettons ainsi de vous solliciter afin de contribuer directement à notre travail à travers ce questionnaire. Ce dernier vise à mieux vous connaître et mieux appréhender vos attentes et vos besoins.

Remplir ce questionnaire ne vous prendra que 10 à 15 minutes. En retour, les résultats de l'enquête seront rendus publics à l'occasion d'une présentation à laquelle vous serez personnellement conviés. Nous tenons à vous assurer que les informations que vous fournirez resteront confidentielles. Elles feront l'objet d'un traitement et d'un rendu anonyme et ne seront ni archivées ni communiquées telles quelles.

Ce questionnaire sera disponible jusqu'au 11 juin 2017. Nous vous remercions par avance de votre participation.

Vous pouvez déposer ou retourner ce questionnaire par courrier à cette adresse :
Mairie de Le Porge 1 Place Saint-Seurin 33680 LE PORGE

Pour toute question, ou si vous rencontrez la moindre difficulté, n'hésitez pas à nous contacter:
< polytech.leporge@gmail.com >

1) Profil de l'association

- Quel est le nom de l'association ?
- En quelle année l'association a-t-elle été créée ?
- Quel type d'activités propose-t-elle ?
 Culturel Sportif Social Loisirs Autres :

- **Si sportif**, l'association est-elle fédérée ?
 Oui Non

- Qui en est le président ?
- Combien y a-t-il de personnes salariées ?
- Combien y a-t-il de personnes bénévoles qui s'occupent de la gestion associative ?
- Rencontrez-vous des difficultés à trouver des bénévoles ?
 Oui Non

- **Si oui**, pourquoi ?

2) Membres

- Combien d'adhérents l'association regroupe-t-elle ?
- De quelle(s) commune(s) les personnes adhérentes viennent-elles (indiquer les %) ?
 Le Porge :
- Autres :
- Quel est le rayonnement de l'association ?
 Communal Intercommunal Départemental Régional
- Quelle partie de la population en bénéficie le plus (indiquer les %) ?
 Jeunes : Adultes : Seniors : Tous âges

3) Locaux

- L'association a-t-elle des locaux dédiés ?
 Oui Non
- Où sont localisés les locaux de l'association ?
- Les locaux vous conviennent-ils ?
 Oui Plutôt oui Plutôt non Non

- **Si non** ou **plutôt non**, pourquoi ?

- L'association a-t-elle des équipements dédiés ?

Oui Non

- **Si oui**, lesquels ?

4) Ressources

- Quel est le budget de l'association ?

- L'association bénéficie-t-elle de subventions ?

Oui Non

- **Si oui**, de quel(s) organisme(s) ?.....

- De quel(s) moyen(s) de communication l'association dispose-t-elle ?

Affichage public Bouche-à-oreille Courrier électronique
 Événements ponctuels Forum des associations Réseaux sociaux
 Site internet Téléphone Aucun Autres :

- L'association a-t-elle des perspectives d'avenir à court et moyen terme (investissements, nouvelles activités, diversification des activités, événements...)?

.....
.....
.....
.....

- Quelle(s) autre(s) difficulté(s) rencontrez-vous pour votre association (gouvernance, gestion, raréfaction des ressources...)?

.....
.....
.....
.....

Avez-vous d'autres remarques à nous apporter ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nous vous remercions de votre participation

Questionnaire pour les établissements

Dans le cadre de l'Agenda 21, la municipalité souhaite **créer et animer un observatoire socio-économique** sur la commune du Porge. Cet observatoire est un outil de diagnostic et d'aide à la décision en vue de construire une réflexion prospective sur des thèmes clés relatifs à l'économie, au social et à l'environnement.

Étudiants en quatrième année à l'école polytechnique de l'université de Tours, nous effectuons un stage de dix semaines à la mairie du Porge. Étant spécialisés en Génie de l'Aménagement et de l'Environnement, nous avons pour mission de soutenir la municipalité dans sa démarche.

Notre travail s'appuie sur la collecte et l'analyse de données statistiques et sur la consultation des acteurs du territoire, dont les entreprises, les commerçants et les artisans. Nous nous permettons ainsi de vous solliciter afin de contribuer directement à notre travail à travers ce questionnaire. Ce dernier vise à mieux connaître votre entreprise, vos projets, votre vision du territoire et du marché actuel, et à mieux appréhender vos attentes et vos besoins.

Remplir ce questionnaire ne vous prendra que 10 à 15 minutes. En retour, les résultats de l'enquête seront rendus publics à l'occasion d'une présentation à laquelle vous serez personnellement conviés. Nous tenons à vous assurer que les informations que vous fournirez resteront confidentielles. Elles feront l'objet d'un traitement et d'un rendu anonyme et ne seront ni archivées ni communiquées telles quelles.

Ce questionnaire sera disponible jusqu'au 28 mai 2017. Nous vous remercions par avance de votre participation.

Vous pouvez déposer ou retourner ce questionnaire par courrier à cette adresse :

Mairie de Le Porge 1 Place Saint-Seurin 33680 LE PORGE

Pour toute question, ou si vous rencontrez la moindre difficulté, n'hésitez pas à nous contacter:

< polytech.leporge@gmail.com >

1) Présentation de l'établissement

- Nom de l'établissement :
- Adresse :
- Gérant :
- Code NAF (anciennement code APE) :
- Statut de l'entreprise :
 Entreprise Individuelle SA SARL GAEC EARL
 Auto-entrepreneur Autres :

Si vous êtes **commerçant** :

- Etes-vous un commerçant indépendant ?

Oui Non

- Si **non**, précisez le statut de votre commerce :

Groupe Chaîne Franchise

Autres :

- Jours et horaires d'ouverture :

- Votre commerce est-il ouvert toute l'année ?

Oui Non

- Si **non**, quelle est sa période d'ouverture ?

- Activité, produits et services proposés :
- Nombre de salariés :
- Ancienneté de l'entreprise :
 Moins de 5 ans Entre 5 et 10 ans Entre 10 et 20 ans Plus de 20 ans

2) Localisation et implantation de l'entreprise

- Est-elle située :

Dans le centre-bourg du Porge En entrée de bourg Dans une zone d'activités
 À domicile Au Porge Océan Autres :

- A-t-elle toujours été localisée ici ?

Oui Non

Si non :

- Ancienne localisation :
- Raison(s) de la délocalisation :
 - Économiques et/ou commerciales Localisation
 - Raisons liées au chef d'entreprise Raisons liées aux terrains / bâtiments
 - Autres :

- Raisons de l'implantation (3 réponses maximum)

- Situation géographique stratégique
- Attaches familiales/Originaire du territoire
- Opportunités (foncières, immobilières)
- Présence de clients et de fournisseurs
- Qualité de vie
- Mesures incitatives d'aide à l'implantation
- Prix du terrain / Montant du loyer
- Autres :
- Ne se prononce pas

- Avez-vous des locaux ?

Oui Non

- **Si oui**, êtes-vous locataire ou propriétaire de vos locaux ?
 - Propriétaire Locataire

Si locataire :

- Prix du loyer / an :

- Superficie de vos locaux :

- Conviennent-ils à votre activité ?

Oui Plutôt oui Plutôt non Non

Si non ou plutôt non, pourquoi ? (3 réponses maximum)

- Difficultés d'accessibilité des fournisseurs
- Difficultés d'accessibilité des clients
- Problèmes d'accessibilité PMR
- État général
- Loyer trop élevé
- Superficie non-optimale
- Autres :

Si vous êtes **commerçant** :

- Concernant le cadre de vie de votre commerce, quel est votre niveau de satisfaction concernant les points suivants ?

o Sécurité :

Satisfaisant Plutôt satisfaisant Plutôt insatisfaisant Insatisfaisant

o Propreté du domaine public :

Satisfaisant Plutôt satisfaisant Plutôt insatisfaisant Insatisfaisant

o Gestion des déchets de vos commerces :

Satisfaisant Plutôt satisfaisant Plutôt insatisfaisant Insatisfaisant

o Mobilier urbain :

Satisfaisant Plutôt satisfaisant Plutôt insatisfaisant Insatisfaisant

- Avez-vous des suggestions pour améliorer ce cadre de vie ?

.....
.....
.....

3) Le dynamisme économique

• Dans quelle fourchette évaluez-vous votre chiffre d'affaires ?

Moins de 50K€ 50K€ à 100K€ 100K€ à 150K€ 150K€ à 200K€

Plus de 200K€ Ne sait pas / Ne se prononce pas

• Quelle est l'évolution en pourcentage de votre chiffre d'affaires au cours des 5 dernières années (entre 2012 et aujourd'hui) ?

En baisse de plus de 20% En baisse de 10 à 20% En baisse de 5 à 10%

En baisse de 0 à 5% Stable En hausse de 0 à 5% En hausse de 5 à 10%

En hausse de 10 à 20% En hausse de plus de 20% Ne sait pas / Ne se prononce pas

• Quelle est l'évolution en pourcentage de votre chiffre d'affaires entre 2007 et 2012 ?

En baisse de plus de 20% En baisse de 10 à 20% En baisse de 5 à 10%

En baisse de 0 à 5% Stable En hausse de 0 à 5% En hausse de 5 à 10%

En hausse de 10 à 20% En hausse de plus de 20% Ne sait pas / Ne se prononce pas

• Quelle est l'évolution en pourcentage de votre chiffre d'affaires entre 2002 et 2007 ?

En baisse de plus de 20% En baisse de 10 à 20% En baisse de 5 à 10%

En baisse de 0 à 5% Stable En hausse de 0 à 5% En hausse de 5 à 10%

En hausse de 10 à 20% En hausse de plus de 20% Ne sait pas / Ne se prononce pas

- Quelle part de votre chiffre d'affaires effectuez-vous hors période estivale ?

Moins de 25% Entre 25 et 50% Entre 50 et 75% Plus de 75%

Si vous êtes **commerçant** :

- Voyez-vous une forte variation dans la fréquentation de votre commerce entre la saison estivale et les périodes "hors-saisons" ?

Oui Non

- **Si oui**, comment évolue votre chiffre d'affaires durant cette période ?

4) **Fiscalité**

- Selon vous, quels sont les impôts qui pèsent le plus sur votre activité ?

La Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) / fiscalité locale

La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) / fiscalité locale

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) / fiscalité locale

La Taxe ou Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM ou REOM) / fiscalité locale

La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) / fiscalité locale

L'Impôt sur les Sociétés (IS) / fiscalité nationale

La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) / fiscalité nationale

La Taxe sur les Salaires / fiscalité nationale

Ne sait pas / Ne se prononce pas

- Pensez-vous que le montant de la fiscalité locale que vous allez payer pour 2017 va entraîner :

Une dégradation significative de votre trésorerie

Une détérioration de votre politique salariale (évolution des salaires et des effectifs)

Une baisse de vos investissements

Un risque pour l'activité de votre entreprise

Aucun risque

Ne sait pas / Ne se prononce pas

- Le niveau de prélèvements obligatoires est-il justifié au regard des services attendus ?

Oui Plutôt oui Plutôt non Non Ne se prononce pas

- Quels services attendez-vous de la part de la collectivité (commune et communauté de communes) ?
.....
.....
.....
- En ce qui concerne la fiscalité locale, diriez-vous que le Porge est très, plutôt, plutôt pas ou pas du tout attractive pour une entreprise souhaitant s’y implanter ?
0 (Rebutante) 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 (Attractive)

5) Relations commerciales et économiques

Relations interentreprises :

- Faites-vous partie d’un réseau interprofessionnel ?
Oui Non

- **Si oui**, le(s)quel(s) ?

- Club d’entreprises
- Association de commerçants
- Association d’artisans
- Association d’agriculteurs
- Syndicat professionnel
- Autres :

- Nom(s) du ou des réseaux :
.....

- Qu’attendez-vous du ou des réseaux (3 réponses maximum) ?
 Informations thématiques
- Actions collectives
- Communication
- Représentativité des entreprises
- Défense des intérêts des entreprises
- Autres :
- Ne se prononce pas

Clients :

- Origine des clients :

- Locale Intercommunale Départementale Régionale Nationale
Internationale

- Statut des clients :

- Professionnels Particuliers Collectivités Associations
Autres :

Pour les commerces :

- Qui est la clientèle de votre commerce ? (profil social, âge...)

.....
.....
.....
.....

- Quel est le mode de déplacement de vos clients ?

- À pied Vélo et autres moyens de transport doux Voiture
Autres :

- Considérez-vous que votre commerce est simple d'accès ?

- Oui Non

- **Si non**, pourquoi ?

- Problèmes de stationnement Mauvaise localisation
Accessibilité PMR
Autres :

- Avez-vous de la concurrence sur la commune ?

- Oui Non

- **Si oui**, comment vous démarquez-vous ?

.....

Fournisseurs :

- Origine des fournisseurs :

- Locale Intercommunale Départementale Régionale Nationale
Internationale

6) Recrutement et ressources humaines

Personnel :

Type de contrat	CDI	CDD	Apprentis	Stagiaires	Saisonniers
Nombre de salariés / an					

- Quel est principalement le lieu de résidence des employés de l'entreprise ?
 - Le Porge La communauté de communes de La Médullienne (hors Le Porge)
 - Bordeaux Métropole Le département de Gironde Autres :

- Rencontrez-vous des difficultés de recrutement ?

Oui Non

- **Si oui**, sur quels types de postes ?

- Cadres Professions intermédiaires Ouvriers, employés
 Apprentis Autres :

- Quelles sont selon vous les raisons de ces difficultés (3 réponses par ordre de priorité)?

- Qualification
 Formations non adaptées
 Manque de motivation des jeunes
 Problème de fidélisation des employés
 Problème de logement
 Faible attractivité du territoire
 Désintérêt pour le secteur professionnel
 Autres :

7) Vos perspectives d'évolution dans l'avenir

Actions	Court terme (1-2 ans)	Moyen terme (3-5 ans)	Long terme (+ 5 ans)
Agrandissement des locaux et/ou travaux			
Quelle superficie ?			
Investissement de matériel			
Quel type de matériel ?			
Projet d'implantation ou de déménagement			
Vers quel lieu ?			
Diversification de l'activité			
Quelles activités ?			
Embauches de personnel			
Estimation du nombre d'embauches			
Licenciements			
Estimation du nombre de licenciements			
Investissements en communication			
Par quels moyens (site internet, campagne de publicité ...) ?			
Transmission de l'activité			
Raisons et repreneur potentiel ?			
Arrêt de l'activité			
Raison(s)			

8) Accueil et accompagnement

- Quelles actions de la commune connaissez-vous en faveur de votre entreprise ?
.....
.....
.....

- Quelles sont vos attentes et propositions vis-à-vis de la commune ? (3 réponses maximum)
 - Plus d'implication des élus
 - Plus d'informations sur l'aide à la création, à la reprise et au développement d'entreprise
 - Une amélioration de la signalétique
 - Une amélioration des accès
 - Autres :
 - Ne se prononce pas

- Selon vous, comment favoriser l'attractivité du territoire ? (3 réponses maximum)
 - Un guichet unique pour accompagner et simplifier les démarches administratives pour la reprise, le développement ou la création d'entreprise
 - Une aide à la création, à la reprise, au développement d'entreprise
 - Mise à disposition de plus de bâtiments et de plus de terrains
 - Augmentation de la promotion du territoire
 - Autres :
 - Ne se prononce pas

- Quels services utilisez-vous de la chambre des métiers et de l'artisanat, de la chambre de commerce et d'industrie ou de la chambre d'agriculture ?
 - Accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise
 - Accompagnement au développement de l'entreprise
 - Accompagnement d'entreprises en difficulté
 - Formalités administratives
 - Formations
 - Autres :
 - Aucun
 - Ne se prononce pas

- Quels sont vos besoins pour l'avenir ?
-
-
-

9) Actions de communication

- Etes-vous informatisé (accès et utilisation d'internet) ?

Oui Non

- Etes-vous référencé sur Google ?

Oui Non

- De quels moyens de communication disposez-vous pour promouvoir votre activité ?

Site internet Réseaux sociaux Affichage public Annuaire

Autres :

- Vous sentez-vous soutenu par votre commune ?

.....
.....
.....
.....

Si vous êtes **commerçant** :

- Avez-vous un système de fidélisation ?

Oui Non

- Organisez-vous des événements ?

Oui Non

- **Si oui**, lesquels ?
.....

Auriez-vous d'autres remarques à nous apporter ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nous vous remercions de votre participation

Table des illustrations

Figure 1. Localisation de la commune du Porge	8
Figure 2. Résinier pratiquant une saignée	9
Figure 3. Nouvelle technique pour extraire la résine	9
Figure 4. Localisation d'entre-deux du Porge	11
Figure 5. Le Porge, spécificité de la Médullienne	11
Figure 6. Développement simplifié du Cap-Ferret.....	12
Figure 7. Développement simplifié de Lacanau Océan	12
Figure 8. Méthodologie suivie lors de la première phase d'avancement	16
Figure 9. Méthodologie suivie lors de la deuxième phase d'avancement.....	17
Figure 10. Panel représentatif (x% : panel visé).....	18
Figure 11. Nombre de ménages visés par notre enquête population.....	18
Figure 12. Flash info envoyé à la population	19
Figure 13. Exemple de bandeau informatif	20
Figure 14. Planning prévisionnel des enquêtes population, associations, commerces.....	21
Figure 15. Planning prévisionnel des enquêtes population, associations, commerces.....	22
Figure 16. Planning prévisionnel des enquêtes population, associations, commerces.....	23
Figure 17. Étapes de l'itinéraire méthodologique	24
Figure 18. Étapes de l'itinéraire méthodologique	24
Figure 19. Mairie du Porge.....	26
Figure 20. Évolution de la population entre 1968 et 2017	27
Figure 21. Population par grandes tranches d'âges (2014).....	28
Figure 22. Évolution de la population du Porge par grandes tranches d'âges (2008 et 2013)	29
Figure 23. Âge des nouveaux habitants interrogés.....	29
Figure 24. Age des habitants interrogés	29
Figure 25. Structure familiale des habitants interrogés	30
Figure 26. Structure familiale des nouveaux habitants interrogés	30
Figure 27. Composition des anciens ménages (nombre de personnes).....	30
Figure 28. Composition des nouveaux ménages	30
Figure 29. Depuis combien de temps habitez-vous dans la commune du Porge ?.....	31
Figure 30. Raison(s) de l'installation des nouveaux habitants sur la commune	31
Figure 31. Perceptions de l'arrivée des nouveaux habitants par les anciens.....	32
Figure 32. Comment percevez-vous l'évolution de la commune ?	33
Figure 33. Comparaison des taux d'activité des 15-64 ans à différentes échelles	35
Figure 34. Évolution des catégories socioprofessionnelles présentes au Porge (2008-2014).	36
Figure 35. CSP des habitants interrogés.....	37
Figure 36. CSP des nouveaux habitants interrogés	37
Figure 37. Évolution du revenu entre 2014 et 2016	39
Figure 38. Positionnement des revenus du Porge sur la France et la Gironde en 2013	40
Figure 39. Indice de Gini.....	40
Figure 40. Comparaison des revenus médians sur l'ensemble de la communauté de communes.....	41

Figure 41. Salaire net horaire moyen total selon la catégorie CSP en 2014	41
Figure 42. Salaire net horaire moyen total selon l'âge en 2014	42
Figure 43. Évolution du nombre de logements par catégorie.....	44
Figure 44. Évolution du nombre de logements par catégorie.....	45
Figure 45. Une baisse généralisée de la densité de généralistes en France	48
Figure 46. Services du domaine de la santé et du social localisés à moins de 30 mn du Porge	49
Figure 47. Localisation du centre médico-chirurgical de Wallerstein (Arès)	49
Figure 48. Demandes des administrés	50
Figure 49. Carte des principaux équipements sportifs de la commune.....	52
Figure 50. Début du sentier d'interprétation	53
Figure 51. Arrêt n°5 : Prenez de la hauteur pour observer l'évolution des paysages	53
Figure 52. Éligibilité à toutes technologies (DSL, Câble, Fibre) à un débit supérieur à 3Mb/s	54
Figure 53. Part de la surface couverte en 4G par l'opérateur mieux-disant	54
Figure 54. Détail des flux domicile-travail	56
Figure 55. Travaillez-vous dans la commune ?.....	57
Figure 56. Dans quelle commune travaillez-vous ?	57
Figure 57. Comment vous déplacez-vous jusqu'à votre lieu de travail	57
Figure 58. Durée moyenne des trajets domicile-travail.....	58
Figure 59. Carte des navetteurs habitant au Porge	58
Figure 60. Détail des flux domicile-lieu d'études	59
Figure 61. Pensez-vous que l'offre en transport en commun est satisfaisante ?	60
Figure 62. Problèmes relatifs au transport en commun.....	60
Figure 63. Horaires du réseau Transgironde Hiver et Intersaison.....	61
Figure 64. Fréquentation de la ligne 701 du réseau Transgironde (Bordeaux- le Porge)	62
Figure 65. Utilisez-vous davantage les modes de transports doux depuis la réalisation des aménagements dédiés (voies cyclables...) ?	62
Figure 66. Connaissance et utilisation de la piste cyclable reliant le bourg à l'océan	63
Figure 67. Analyse des flux sur la commune (2016)	63
Figure 68. Exemple d'une page du guide d'associations	65
Figure 69. Type d'activités proposées.....	66
Figure 70. Rencontrez-vous des difficultés pour trouver des bénévoles ?	66
Figure 71. Nombre d'adhérents par association	67
Figure 72. Pourcentage de la partie de la population qui bénéficie le plus des associations ..	67
Figure 73. Difficultés rencontrées par les associations	68
Figure 74. Perspectives d'avenir	69
Figure 75. Forêt communale et étang de Languarde	72
Figure 76. Les unités paysagères du territoire porgeais	73
Figure 77. Raisons données à l'évaluation de la qualité de l'air au Porge.....	74
Figure 78. Évolution du taux moyen mensuel de NO2 atmosphérique au Temple,.....	75
Figure 79. Château d'eau du Porge	76
Figure 80. Raisons données par les nouveaux ménages sur leur installation au Porge.....	77
Figure 81. Analyse SWOT du patrimoine naturel du Porge	78
Figure 82. Raisons données à l'évaluation de la qualité paysagère du Porge	80
Figure 83. Carte du foncier bâti, une urbanisation étalée.....	81
Figure 84. Le développement des lotissements.....	81

Figure 85. Analyse SWOT du patrimoine bâti du Porge	82
Figure 86. Presbytère.....	82
Figure 87. Église du Porge	82
Figure 88. Plage du Gressier	85
Figure 89. Déclassement des terrains constructibles.....	86
Figure 90. Déclassement des terrains constructibles.....	87
Figure 91. Baromètre de la qualité du cadre de vie.....	89
Figure 92. Connaissance et utilisation des aménagements réalisés par la municipalité.....	90
Figure 93. Fréquentation des espaces de nature	90
Figure 94. Bois coupé en bordure de chemin, porte d'entrée de la forêt du Porge	91
Figure 95. Comparatif de la fréquentation en forêt	91
Figure 96. Loisirs pratiqués en forêt.....	92
Figure 97. Parcours sportif, exemple d'équipement : Aller en forêt pour se promener, se maintenir en forme ou encore se divertir, des motivations qui soulignent l'utilité sociale de la forêt en termes de santé publique et de plaisir récréatif.....	93
Figure 98. Emprunter les chemins en VTT	93
Figure 99. La dune littorale avec au premier plan sa plante providentielle, le gourbet	94
Figure 100. Fréquentation de la plage par la population porgeaise.....	95
Figure 101. Loisirs pratiqués à l'océan	95
Figure 102. Les ions négatifs au rythme des vagues.....	96
Figure 103. Les aiguilles de pin maritime, créatrices de senteurs et d'ions négatifs	96
Figure 104. Analyse du tissu économique porgeais	98
Figure 105. Entreprises du Porge par secteur d'activité (2015).....	99
Figure 106. Statut juridique des entreprises du Porge (2015)	101
Figure 107. Comparaison des taux de chômage à différentes échelles (2014)	103
Figure 108. Chiffres d'affaires des entreprises du Porge (2015)	103
Figure 109. Nombre de créations d'entreprises en Gironde (2015).....	104
Figure 110. Évolution des créations d'entreprises au Porge.....	104
Figure 111. Évolution des emplois des sphères productives et présentes (1975-2013)...	105
Figure 112. Évolution de la population porgeaise (1961-2017).....	105
Figure 113. Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2015 et 2016 au Porge.....	106
Figure 114. Évolution du régime micro-entrepreneur en Gironde.....	109
Figure 115. Évolution de la création de micro-entreprise par secteur d'activité.....	110
Figure 116. Ancienneté des établissements du Porge	112
Figure 117. Ancienneté des établissements du Porge	112
Figure 118. Analyse de la fiscalité locale.....	114
Figure 119. Calcul et répartition des taxes locales et impôts économiques	115
Figure 120. Produits perçus par la commune (taxes ménages)	116
Figure 121. Part des trois taxes ménages dans les recettes de la fiscalité communale	116
Figure 122. Produits perçus par la commune par habitant (taxes ménages)	117
Figure 123. Taux moyens des 3 taxes ménages sur la commune du Porge	118
Figure 124. Taux de la taxe d'habitation voté par commune en 2017.....	118
Figure 125. Évolution du taux de la taxe d'habitation voté par la commune du Porge.....	119
Figure 126. Taux des taxes sur le foncier (bâti et non bâti) votés par commune en 2017	120
Figure 127. Évolution du taux de la taxe sur le foncier bâti voté par la commune du Porge	121
Figure 128. Taxe habitation par collectivité (bloc communal) (2015).....	122
Figure 129. Taux des taxes foncières par commune (2015).....	123

Figure 130. Prix des loyers au mètre carré (estimation juin 2017)	124
Figure 131. Montant des impôts locaux par commune et par habitant (2014).....	125
Figure 132. Baromètre de la fiscalité locale des entreprises (2015).....	127
Figure 133. Baromètre de l'attractivité fiscale du Porge en 2017.....	128
Figure 134. Barème de fixation de la base minimum de CFE	129
Figure 135. Base minimum d'imposition CFE fixée par commune en 2017.....	130
Figure 136. Base brute de CFE de la commune	130
Figure 137. Part de CFE cotisée par secteur d'activité (2015).....	131
Figure 138. Baromètre de l'attractivité fiscale du Porge en 2017.....	132
Figure 139. Tarification des déchetteries de la CdC Médullienne, 2016.....	133
Figure 140. Évolution du produit de la Redevance Ordures Ménagères (REOM) perçu par l'EPCI sur le périmètre de la commune	134
Figure 141. Comparatif de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) (2015).....	135
Figure 142. Comparatif de la Redevance Spéciale sur les Ordures Ménagères (2017)	135
Figure 143. Évolution du potentiel fiscal par population DGF et évolution du potentiel financier par population DGF de la commune du Porge entre 2012 et 2016.....	137
Figure 144. Évolution du potentiel fiscal par population DGF et évolution du potentiel financier par population DGF de la commune du Porge entre 2012 et 2016.....	138
Figure 145. Evolution DGF pour le Porge (2011-2016)	138
Figure 146. Évolution des dotations DGF pour le Porge (2012-2016)	139
Figure 147. Camping municipal la Grigne	142
Figure 148. Poids de l'emploi saisonnier touristique dans l'emploi salarié total.....	143
Figure 149. Évolution du nombre d'emplois touristiques salariés en Aquitaine	144
Figure 150. Emploi saisonnier équivalent temps plein dans les communes de la Nouvelle- Aquitaine	144
Figure 151. Récapitulatif des offres d'hébergement présentes sur la commune du Porge....	145
Figure 152. Carte indiquant les offres d'hébergement présentes sur la commune du Porge	146
Figure 153. Équipements du camping municipal	147
Figure 154. Taux d'occupation (en %).....	147
Figure 155. Durée moyenne du séjour français (en jours)	148
Figure 156. Durée moyenne du séjour étranger (en jours).....	148
Figure 157. Part des nuitées étrangères (en %)	149
Figure 158. Ressources humaines	149
Figure 159. Fréquentation des plages du littoral aquitain	152
Figure 160. Répartition de la fréquentation de la plage du Gressier (2013)	152
Figure 161. Facteurs d'attractivité du Gressier	153
Figure 162. Forte augmentation du nombre d'aller-retour Bordeaux-Le Porge et de carte 10 voyages.....	153
Figure 163. Fréquentation des lignes Transgironde reliant Bordeaux à la côte aquitaine ...	154
Figure 164. Annexes.....	155

Bibliographie

Livres, monographie :

- Mairie du Porge (2015) *La Faune, Atlas de la biodiversité*. Éditions confluentes.
- Robert, H. (2008), *Ionisation, Santé, Vitalité : Les bienfaits des ions négatifs*, Editions du Dauphin
- Seurin, J. (2013) *Monographie sur le Porge, 1888*
- Thiney, M. (2003). *Fascinant Médoc*. Bordeaux: Éditions Sud-Ouest.

Rapports et publications scientifiques :

- Dehez, J. (2014). *Etude préalable au renouvellement du site Plan Plage du Gressier, Phase 1 Diagnostic, Les caractères de fréquentation*.
- Dehez, J. (2013). *Étude préalable au renouvellement du site Plan Plage du Gressier. Phase 1 Diagnostic, Impacts socio-économiques*.
- FIDUCIAL (2016). *Baromètre des TPE. 3ème semestre 2016*.
- GIP Littoral Aquitain (2015). *La MIACA, Première politique d'aménagement touristique du littoral Aquitain 1967/1988*.
- GIP Littoral Aquitain (2013). *Territoires en perspectives : économie littorale*.
- Mairie du Porge (n.d.). *Agenda 21*.
- Mairie du Porge (2017), *Plan Local d'Urbanisme du Porge, METAPHORE Architecture-Urbanisme-Paysage*
- Mairie du Porge (2017), *Recensement Population*
- Ministère de la Santé et des sports (2013). *État des lieux de l'offre des bassins de natation en France: Une approche par les territoires et les usagers*
- Office National des Forêts (2015), *Enquête Nationale Forêt et Société*

Sources électroniques :

- Barometrefiscalite.fr. (2015). *Medef - Baromètre de la fiscalité locale des entreprises*. [en ligne] Disponible sur : <http://www.barometrefiscalite.fr/#> .
- Bazin, C., Duros, M., Ba, A. and Malet, J. (2014). *Les associations en Aquitaine, Repères et chiffres clés*. [en ligne] disponible sur : http://recherches-solidarites.org/media/uploads/pdf/aquitaine-arf_asso-2014.pdf .
- Ça m'intéresse - La curiosité en continu. (2017). *C'est quoi un désert médical ? - Ça m'intéresse*. [en ligne] Disponible sur : <http://www.caminteresse.fr/sante/desert-medical-mesures-touraine-definition-explication-1155326/>
- CCI Bordeaux Gironde (2015). *Terranalys : Chiffres Clés Territoires - Délégation Médoc 2017*. [en ligne] Disponible sur : <http://bordeauxgironde.cci.fr/Votre-CCI/Suivre-nos-actions/Publications/Indicateurs-et-chiffres-cles/Terranalys-Chiffres-Cles-Territoires-Delegation-Medoc-2017> .
- CCI Hérault. (2017). *Auto-entrepreneur : ce que la loi Pinel a changé*. [en ligne] Disponible sur : <http://herault.cci.fr/actualites/auto-entrepreneur-ce-que-la-loi-pinel-change> .
- Cdcmedullienne.com. (2017). [en ligne] Disponible sur : <http://www.cdcmedullienne.com/> .
- CdC Médullienne (2017), *Réseau des bibliothèques* [en ligne], Disponible sur : <http://www.bibliotheques-medullienne.fr/>
- Coban-atlantique.fr. (2017). *COBAN Atlantique (33) - Site de la Communauté de Communes Bassin d'Arcachon Nord*. [en ligne] Disponible sur: <http://www.coban-atlantique.fr/> .
- Conseil Régional d'Aquitaine. MC2 consultants (2009). *Étude d'opportunité d'un Parc Naturel Régional Médoc*. [en ligne] Disponible sur : <https://www.pays-medoc.com/pays-m%C3%A9doc-pratique/vers-un-parc-naturel-r%C3%A9gional-en-m%C3%A9doc/>
- Guichard G. (2016). “Les déserts médicaux s'étendent : notre carte de France” [en ligne] Disponible sur : <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/06/02/20002-20160602ARTFIG00010-les-deserts-medicaux-s-etendent-notre-carte-de-france.php>
- INSEE (2017), *Compareur de territoires*, [en ligne], Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/1405599>
- INSEE (2017), *Dossier complet sur la commune du Porge (2014)* [en ligne], Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-33333>
- INSEE (2016), *Dossier complet sur la commune du Porge (2013)* [en ligne], Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-33333>

- INSEE (2017), *Populations légales communales depuis 1968* [en ligne], Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2522602>
- INSEE (2017), *Salaires et revenus d'activité en 2014 (Commune du Porge)* [en ligne], Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2855372?geo=COM-33333>
- Lanouvellerepublique.fr. (2017). *L'essor des maisons de santé : un vrai remède au désert médical ?* [en ligne] Disponible sur : <http://www.lanouvellerepublique.fr/Vienne/Actualite/Sante/n/Contenus/Articles/2017/05/30/L-essor-des-maisons-de-sante-un-vrai-remede-au-desert-medical-3116828>
- Lardon S. et Piveteau V. (2005). *Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux.* [en ligne] Disponible sur : <https://geocarrefour.revues.org/980#tocto3n5>
- Magali Talandier. (2009). *Mesurer l'impact des aménités naturelles, culturelles et environnementales sur le développement économique local. XLVIe Colloque de l'ASRDLF* [en ligne] Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00579163>
- Meilleursagents.com. (2017). *Prix immobilier.* [en ligne] Disponible sur : <http://www.meilleursagents.com/prix-immobilier/>.
- Numerique.aquitaine.fr (2017) *Aquitaine Numérique.* [en ligne] Disponible sur : <http://numerique.aquitaine.fr/>
- Quechoisir.org. (2017). *Carte interactive de la fracture sanitaire – Habitez-vous dans un....* [en ligne] Disponible sur : <https://www.quechoisir.org/carte-interactive-fracture-sanitaire-n21245/>
- Smicotom.fr. (2017). *Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SMICOTOM).* [en ligne] Disponible sur: <http://www.smicotom.fr/>
- Transgironde.gironde.fr. (2017). *Horaires de la ligne 701 Bordeaux-Le Porge-TransGironde Transports en Gironde 33.* [en ligne] Disponible sur : http://transgironde.gironde.fr/horaires_ligne/index.asp?rub_code=6&ladate=05%2F07%2F2017&lheure=12&lminute=30&actionButton=SearchByLineNumberHiddenField&keywordsNumber=TransGironde+-+701+-+BORDEAUX+-+LE+PORGE&lign_id=377&sens=1

Bases de données :

- Atmo Nouvelle-Aquitaine. (2016). *Données par station.* [en ligne] Disponible sur : <http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/donnees/acces-par-station> .
- Data.gouv.fr. (2017). *Base Sirene des entreprises et de leurs établissements (SIREN, SIRET).* [en ligne] Disponible sur : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/base-sirene-des-entreprises-et-de-leurs-etablissements-siren-siret/> .

- Direction Générale des Finances Publiques (2017). *Données de fiscalité directe locale*. [en ligne] Disponible sur: <https://www.impots.gouv.fr/portail/statistiques> .
- INSEE (2016). *Mobilités professionnelles des individus : déplacements commune de résidence / commune de travail en 2013*. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2409494?sommaire=2409559> .
- INSEE (2016) *Mobilités scolaires en 2013 : déplacements domicile - lieu d'études (données communales)*. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2022256>
- INSEE (2016). *Résultats de l'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air - Camping La Grigne (2012-2016)*
- INSEE (2016) *Sphères présentielle et productive de 1975 à 2013 (données communales)*. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1893206> .
- Ministère de l'intérieur D.G.C.L, S/D des finances locales (2009-2016) *Fiches individuelles DGF Le Porge*

CD-ROM :

- VisuDGFIP (CFE/IFER 2015), 2015

Nos ressources :

- Stage à la mairie du Porge (2017) *Enquête jeunes*
- Stage à la mairie du Porge (2017) *Enquête associations*
- Stage à la mairie du Porge (2017) *Enquête population*
- Stage à la mairie du Porge (2017) *Enquête artisans - commerçants - chefs d'entreprises*

Thème	Sujet d'étude	Ressources (Organisme, Institut, Bureau d'étude, Agence, Association ...)	Base de données				
			Nom de la base de données	Échelle	Type de données	Date des données	
Social	Population	INSEE	Dossier complet sur la commune du Porge	Communale	Population par grandes tranches d'âges, nombre d'habitants, typologie des ménages...	2014	
		INSEE	Dossier complet sur la commune du Porge	Communale	Revenus et pauvreté des ménages, salaires et revenus d'activités	2014	
		CCAS		Communale	Aides sociales (logement, alimentation)		
		ADHM (association d'aide à domicile)					
	Habitat	INSEE	INSEE	Communale	Composition du parc de logements, type et taille des logements, ancienneté du parc, ancienneté d'emménagement, statut d'occupation, confort, équipement automobile des ménages	2009 et 2014	
		Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer	SIT@DEL	Communale	Nombre et surface de logements autorisés, commencés et créés, surface créée des locaux non résidentiels	2014 - 2017	
				Régionale	Terrains et maisons : Nombre, prix moyen, surface	2015	
		Direction Générale des Finances Publiques, Service de la Documentation Nationale du Cadastre (SDNC)		Taxes Foncières	Départementale, Collectivité locale	Biens immobiliers, bâtis ou non bâtis	2016
		Direction Générale des Finances Publiques, Service de la Documentation Nationale du Cadastre (SDNC)		Taxe Habitation	Départementale, Collectivité locale	Tous les logements, résidence principale ou secondaire et tous les occupants, locataires ou propriétaires.	2015
		Fond de Solidarité Logement			Communale	Aides au logement, précarité énergétique	Annuel
	Tissu associatif	Mairie du Porge, Office du tourisme	Associations	Communale	Liste des associations, coordonnées, tarifs, horaires ...	2016-2017	
		Comité consultatif des associations		Communale	Contacts		
Éducation	INSEE	INSEE	Communale				
Finances locales	Budget	Ministère de l'économie et des finances	Comptes des communes	Communale	Produits et charges de fonctionnement, dépenses et ressources d'investissement, fond de roulement	2000-2015	
	Dotations	Direction générale des collectivités locales (Ministère de l'intérieur)	Dotations globale de fonctionnement (DGF)	Intercommunale, communale	Potentiel fiscal et financier, effort fiscal, contribution au redressement des finances publiques, dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale (DSR), dotation nationale de péréquation, dotation de solidarité urbaine, DGF, dotation particulière élu local.	2009 - 2016	
Action publique	Les votes	Département de Gironde, Mairie		Départementale, communale	Résultats des élections, taux de participation		

Thème	Sujet d'étude	Ressources (Organisme, Institut, Bureau d'étude, Agence, Association ...)	Base de données			
			Nom de la base de données	Échelle	Type de données	Date des données
Économie	Emploi	Pôle Emploi	Observatoire de l'emploi	Régional, départementale, zone d'emploi, canton, intercommunale, communale	Entreprises et établissements, emploi, déclaration préalable à l'embauche, offres d'emplois, demandeurs d'emplois, chômage	mise à jour mensuel
		INSEE	Emploi - Population active	Communale	Population active, chômage, emploi, part de salariés	2014
	Les entreprises	URSSAF , ACOSS		Communale	Nombre d'entreprises (par NAF), nombre d'employés	2008-2015
		INSEE	Dossier complet sur la commune du Porge	Communale	Créations d'entreprises et d'établissements par secteur d'activité, caractéristiques des établissements	2014-2015
		Direction Générale des Finances Publiques, Service de la Documentation Nationale du Cadastre (SDNC)	Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) / Imposition Forfaitaire pour les Entreprises de Réseaux (IFER)	Départementale, collectivité locale	Recensement des entreprises locales, chiffres d'affaires, CFE payé par entreprise	2015
		CCI	Annuaire des entreprises de France	Communale	Responsable légal, identité, coordonnées, informations économiques (ancienneté, code NAF)	À jour (payant)
	Le commerce	URSSAF , ACOSS	Observatoire économique ACOSS	Communale	Nombre de commerces (par NAF), effectif salarié, masse salariale	2008-2015
		Mairie du Porge, office du tourisme	Commerces du Porge	Communale	Liste des commerces catégorisés, coordonnées, type de commerce ...	2016-2017
	Le tourisme	Pays Médoc	Les données clés du tourisme en Médoc	Départementale	Chiffre d'affaires, accueil touristique, emploi	2009
		INSEE	INSEE	Communale	Nombre et capacité d'hébergement	2016
		Établissements touristiques (Camping Municipal, La Jenny, ...)	Résultats de l'enquête de fréquentation de l'hôtellerie de plein air	Établissement	Fréquentation, taux de remplissage, part d'étrangers, durée de séjour (comparé avec autres établissements girondins)	2012-2016
	Mobilité et déplacements	CG33 (Girondescopie)				
		A'Urba				
		INSEE	BdD domicile-lieu de scolarisation	Communale		2013
			BdD flux mobilité domicile-lieu travail	Communale	Nombre d'actifs travaillant dans la commune de résidence et dans d'autres communes, Flux domicile-travail (>100 résidents) avec libellé lieu de travail	2013
		Transgironde		Communale	Fréquentation des lignes (aller/retour, scolaires, excursionnistes ...)	2015

Thème	Sujet d'étude	Ressources (Organisme, Institut, bureau d'étude, Agence, association ...)	Rapports / études			
			Nom du rapport ou de l'étude	Échelle	Type d'information	Année de parution
Social	Population	Mairie du Porge	Plan Local d'Urbanisme	Communale	Population	2017
			Révision P.O.S, Diagnostic P.L.U	Communale	Population	2009
		GIP (Groupement d'Intérêt Public) Littoral Aquitain	Rapport d'étude sur la démographie littorale	Nationale, régionale et intercommunale	Évolution et spécificités socio-démographiques des espaces littoraux	2016
			CdC Médullienne	Rapport d'activité de la CdC médullienne	Intercommunale	Population
	Habitat	CG33 (GironDESCOPIE)	Analyse foncière détaillée	Médoc, Intercommunale	Dynamique territoriale, marché foncier, impact foncier	2010
			Plan Départemental de l'Habitat de la Gironde (Cahier de territoire du Médoc)	Médoc, Intercommunale	Enjeux, orientations stratégiques	2015
			Diagnostic Foncier Départemental	Gironde	Le marché des terrains à bâtir (prix, surface, profil acquéreurs), immobilier et construction, consommation des espaces agricoles	2012
		Mairie du Porge	Plan Local d'Urbanisme	Intercommunale, Communale	Parc de logements en Médullienne, parc de logements sur le Porge, part des résidences principales, marché immobilier, surtout des propriétaires, consommation foncière, rythme de construction	2017
			Révision P.O.S, Diagnostic P.L.U	Communale et intercommunale	Parc de logements, ancienneté, permis de construire déposés	2009
		A'Urba	Schéma départemental de l'habitat durable	Pays girondins	Atlas dynamiques girondines, tableau de bord	2008
			Répondre aux besoins en logement de la CUB et des territoires girondins	CUB et territoires girondins	Évolution des ménages (vieillesse, taille, ...), migrations, calcul du besoin en logement, marché du logement, mal-logement, logement saisonnier, enjeux et propositions.	2008
		CC Médullienne	Rapport d'activité de la CdC Médullienne	Intercommunale	Population	2014
	Laboratoire de Géographie et de Physique Appliquée	L'urbanisation des lieu-dits de Lauros et de Larau	Quartiers communaux	Application de la loi littoral, urbanisation, préconsations	2010	
	Tissu associatif					
	Éducation	CdC Médullienne		Intercommunale	Petite enfance	
	Equipements	Mairie du Porge	Plan Local d'Urbanisme	Communale	Services à la personne (sociaux et administratifs, équipement scolaire, équipements socio-culturels, équipements sportifs), réseaux d'infrastructures	2017
			Ministère de la Santé et des Sports	État des lieux de l'offre des bassins de natation en France : une approche par les territoires et les usagers	toutes les échelles	Nombre de piscines, temps d'accès pour se rendre dans une commune équipée d'une piscine
Le commerce	Emploi	Mairie du Porge		Intercommunale	Tissu économique, niveau de chômage, tertiarisation	2017
		A'Urba	Tiers lieux - étude qualitative et quantitative des usages potentiels en Aquitaine	Régionale	Télétravail, évaluation du potentiel d'utilisateurs, rapport d'enquête, étude de cas	2013
	Le commerce	Mairie du Porge	Agenda 21	Pays Médoc	Développement de la filière bois-énergie	
	Le Tourisme	GIP Littoral Aquitain	Prospective Tourisme Littoral Aquitain	Littoral Aquitain	État des lieux du tourisme sur le littoral Aquitain en 2012 (emploi touristique, aménagements, offre et demande touristiques), prospective : quel tourisme sur le littoral Aquitain en 2040.	2013
		Gironde Tourisme		Départementale	Attraits touristiques, lits touristiques, fréquentation, séjours, dépenses...	2013
		Commune du Porge	Plan Local d'Urbanisme	Communale	Équipements touristiques, notion de saisonnalité,	2017
Littoral Aquitain	Accès aux plages girondines - Les bordelais et la plage	Littoral Aquitain	Habitudes de fréquentation des plages, déplacements	janvier 2016		

Thème	Sujet d'étude	Ressources (Organisme, Institut, bureau d'étude, Agence, association ...)	Rapports / études			
			Nom du rapport ou de l'étude	Échelle	Type d'information	Année de parution
Économie	Le Tourisme	Littoral Aquitain	Accès aux plages girondines - Fréquentation des plages soumises à la pression de l'agglomération bordelaise	Littoral Aquitain	Liens entre le littoral et Bordeaux, fréquentation des plages (accueil, déplacements...)	octobre 2015
		Office régional de tourisme		Aquitaine		
		Commission tourisme pays Médoc	Activités touristiques en Médoc, portrait de territoire	Médoc		
		Commune de Le Porge	Étude préalable à l'aménagement du futur plan plage du Gressier	Communale	Analyse de la fréquentation et des usages, analyse des coûts de fonctionnement et d'entretien	novembre 2013
	Mobilité et déplacements	CG33 (Girondescopie)	Les cahiers territoriaux de la mobilité - Le Grand Médoc	Le Grand Médoc	Infrastructure et usages (accessibilité, fréquentation des transports en commun, modes de déplacement), flux	2014
		A'Urba , CG33	Les déplacements entre le domicile et le travail en Gironde	Départementale	Flux domicile-travail	2013
		Ants	Affluence sur les plages : modèle prédictif et usages		Fréquentation de la plage du Gressier	2017
	Mairie du Porge	Plan Local d'Urbanisme	Communale	Déplacements doux	2017	
Environnement		Mairie du Porge	Appel à projet départemental "Favoriser l'émergence des énergies renouvelables sur les territoires girondins à l'horizon 2020"	Communale et intercommunale	Chauffage, biomasse...	janvier 2013
			Plan Local d'Urbanisme	Communale	Milieu physique, ressources, risque incendie, occupation du sol...	
			Agenda 21	Communale	Préserver et valoriser les écosystèmes constitutifs du territoire	2017
			Étude préalable à l'aménagement du futur plan plage du Gressier	Communale	Allier tourisme et environnement	2017
			Révision P.O.S, Diagnostic P.L.U	Communale	État initial de l'environnement (paysage, occupation du sol, loi littoral, organisation spatiale, réseaux)	
		ONF	Enquête Nationale Forêt et Société	Nationale	La fréquentation et usages des forêts, rôles de la forêt	2015
		PNR Médoc	Étape de préfiguration du Parc Lancement du diagnostic (Phase 2)	PNR Médoc	Entités et spécificités paysagères, richesse patrimoniale, culturelle et identitaire, diagnostic écologique, analyses socio-économiques	2012
			Étude d'opportunité d'un PNR Médoc	PNR Médoc	Faisabilité et opportunités	2009
	Bilan énergétique territorial du Pays Médoc		PNR Médoc	Production et consommation d'énergie, émissions de GES, flux énergétiques, dépenses et factures énergétiques	2016	
Action publique	Les votes					
Méthodologie		Magali Talandier	Richesse et développement des territoires			2013
		Jeoffrey DEHEZ, IRSTEA (ex CEMAGREF)	Services récréatifs des forêts en Aquitaine			2009
		Magali Talandier	Mesurer l'impact des aménités naturelles, culturelles et environnementales sur le développement économique local			2013

Stage de groupe DAE4 2016 – 2017

Organisme d'accueil : Mairie du Porge (33)

Tuteur universitaire : BOULAY Raphaël

Tuteur professionnel : DÉSIRÉ Valentin

Résumé :

Le Porge est une commune située sur le littoral girondin, accueillant près de 3 000 habitants. Après avoir finalisé son plan d'urbanisme et son Agenda 21, la commune s'est lancée dans la réalisation d'un Agenda 21 de deuxième génération puisque le premier présentait des manques, notamment au niveau des thèmes relatifs à l'économie et au social.

L'objectif du travail fut donc d'établir un diagnostic complet concernant plusieurs thèmes comme les tissus social et économique, les aménités environnementales, le tourisme ou encore la fiscalité. Cet outil a permis de relever plusieurs problématiques, mais également d'établir les points forts de la commune. En définitive, ce diagnostic a permis d'identifier plusieurs nécessités majeures pour la commune, qui sont de créer de la connaissance, d'encourager l'expérience, de développer le lien et de préserver l'environnement.

CAMINADE Corentin
LE MEIL Malo
ROUFFETEAU Sabine
SABBAHI Omaima

Mots clés :

Agenda 21, diagnostic socio-économique, société, aménités environnementales, économie, fiscalité, tourisme, ressenti de la population.

Le Porge, Communauté de communes La Médullienne, Gironde, Nouvelle-Aquitaine, 33.